

**World Development Report 2003**

**Dynamic Development in a Sustainable World**

**Background Paper**

**La Vallée du Dra :  
Developement Alternatif et Action Communautaire**

Ahmed Zainabi

Commissioned by: Linda Likar

# **La Vallée du Dra : Developement Alternatif et Action Communautaire**

Ahmed Zainabi  
September, 2001

Background paper WDR 2003

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : LA VALLEE DU DRA : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, SOCIAL ET ECONOMIQUE	8
I- UN MILIEU PRESAHARIEN FRAGILE	Error! Bookmark not defined.
1.1. Des conditions géographiques contraignantes	Error! Bookmark not defined.
1.2. Des ressources naturelles limitées et menacées	Error! Bookmark not defined.
II- DES STRUCTURES SOCIALES COMPLEXES, LE POIDS DE L'HISTOIRE	Error! Bookma
2.1 Une histoire peu connue	Error! Bookmark not defined.
2.2. Le Dra, un carrefour ethnique: étapes de l'histoire et mise en place des groupes humains	Error! Bookmark not defined.
III- UNE SOCIETE HIERARCHISEE ET STRATIFIEE CEDANT PEU DE PLACE A LA FEMME	Error! Bookmark not defined.
3.1. Les principales strates :prédominance des éléments religieux et des anciens protecteurs	Error! Bookmark not defined.
3.2. Une strate à part :Les femmes, absence ou exclusion de la vie publique	Error! Bookmark not defined.
IV- UNE ORGANISATION SOCIALE EN PLEINE MUTATION	Error! Bookmark not defined
4.1. L'assise spatiale de l'organisation sociale	Error! Bookmark not defined.
4.2. L'organe de gestion : la jemâ	Error! Bookmark not defined.
V- UNE DEMOGRAPHIE GALOPANTE	Error! Bookmark not defined.
VI- DES RESSOURCES MODESTES MARQUEES PAR UNE REPARTITION INEGALE	Error! Bookmark not defined.
6.1. L'agriculture: une ressource principale aux structures paralysantes	Error! Bookma
6.2. L'artisanat, des apports limités	Error! Bookmark not defined.
6.3. Le commerce, prédominance de petits commerces et canalisation des échanges par les souks	Error! Bookmark not defined.
6.4. Le tourisme, un potentiel peu ou mal valorisé	Error! Bookmark not defined.
6.5. L'émigration, des transferts relativement importants	Error! Bookmark not defined.
VII- DES TENTATIVES DE DEVELOPPEMENT MODESTES	Error! Bookmark not defined.
7.1. Un aménagement hydro- agricole partiel aux résultats mitigés	Error! Bookmark no
7.2. Une politique d'enseignement aux portées limitées	:Error! Bookmark not defined.
7.3. Une couverture sanitaire faible	Error! Bookmark not defined.
7.4 Une infrastructure routière modeste :	Error! Bookmark not defined.
VIII- LE PROCESSUS DE CONSULTATION DE LA POPULATION DANS LES PROJETS DE L'ETAT AVANT 1996 : ENTRE PLANIFICATION A HUIS CLOS ET LA CONSULTATION/INFORMATION	Error! Bookmark not defined.
CHAPITRE II LA QUETE D'UN DEVELOPPEMENT ALTERNATIF, L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET ASSOCIATIVE	Error! Bookmark not defined. Error! Bookmark not defined.
I- FACE A L'OUBLI, LES POPULATIONS LOCALES S'ORGANISENT	Error! Bookmark nc

1.1. Emergence et développement du mouvement associatif moderne dans le Dra Moyen Error! Bookmark not defined.

1.2. Création des associations entre initiative locale, impulsion extérieure et effet d'entraînement Error! Bookmark not defined.

1.3. Typologie des associations modernes Error! Bookmark not defined.

1.4. Atouts du mouvement associatif moderne Error! Bookmark not defined.

## II- L'ADEDRA, UNE APPROCHE EVOLUTIVE Error! Bookmark not defined.

2.1. Les premiers pas, de l'action d'abord ! Error! Bookmark not defined.

2.2. De la substitution aux populations vers la participation de tous Error! Bookmark not defined.

2.3. De l'action isolée au programme concerté Error! Bookmark not defined.

2.4. De l'intervention sectorielle aux interventions intersectorielles Error! Bookmark not defined.

2.5. Du local au provincial Error! Bookmark not defined.

2.6. De l'action sans formation à La formation dans l'action Error! Bookmark not defined.

2.7. De l'action spontanée à l'action réfléchie Error! Bookmark not defined.

2.7.1. Amélioration des techniques locales Error! Bookmark not defined.

2.7.2. Adaptation des technologies importées Error! Bookmark not defined.

## CHAPITRE III DES PROJETS COMMUNAUTAIRES

### D'AMELIORATION DE CONDITIONS DE VIE, DE

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, D'INTEGRATION DE

### LA FEMME ET DE PROMOTION DE LA DEMOCRATIE Error! Bookmark not

#### I- LES ACTIONS REALISEES Error! Bookmark not defined.

1.1. Amélioration des conditions de vie Error! Bookmark not defined.

1.2. Protection de l' environnement Error! Bookmark not defined.

1.2.1. Les actions de sensibilisation et de démonstration Error! Bookmark not defined.

1.2.2. Les actions physiques ,vers la gestion concertée des terroirs Error! Bookmark not defined.

1.2.3. Risques et effets pervers des actions environnementales entreprises Error! Bookmark not defined.

1.3. Développement du tourisme durable Error! Bookmark not defined.

1.4. Reconsidération de la place de la femme au développement : les premiers efforts Error! Bookmark not defined.

1.5. Promotion de la démocratie locale : Error! Bookmark not defined.

#### II- INSTITUTIONS ET ACTIONS MISES EN PLACE PAR LA COMMUNAUTE

POUR ASSURER LA DURABILITE DES PROJETS Error! Bookmark not defined.

2.1. Actions mises en place par la communauté pour assurer la durabilité des projets Error! Bookmark not defined.

2.2. Institutions mises en place par la communauté pour assurer la durabilité des projets Error! Bookmark not defined.

#### III- IMPACTS A LONG TERME Error! Bookmark not defined.

#### IV- MODALITES ET BESOINS DE MULTIPLIER LES ACTIONS REUSSIES Error! Bookm

## CHAPITRE IV ASSOCIATIONS DANS LE SCHEMA DES

### AUTRES Error! Bookmark not defined.

I- ASSOCIATIONS ET JEMAA Error! Bookmark not defined.

II- ASSOCIATIONS ET ELITES LOCAES Error! Bookmark not defined.

III- ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATION Error! Bookmark not defined.

IV. ASSOCIATIONS ET PARTIS POLITIQUES Error! Bookmark not defined.

V- ASSOCIATIONS ET INDUSTRIELS Error! Bookmark not defined.

<b>VI- ASSOCIATIONS ET BAILLEURS DE FONDS (COOPERATION INTERNATIONALE)</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>I- DURABILITE DES PROJETS : CONDITIONS NECESSAIRES</b>	<b>Error! Book</b>
<b>II- ENSEIGNEMENTS TIRES ET LECONS RETENUES</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>BIBILOGRAPHIE</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>

## **INTRODUCTION**

Située, au Sud Est marocain (carte n°1), vers le trentième parallèle et traversée en son milieu par le méridien 6° Ouest, la vallée du Dra Moyen s'allonge sur plus de 200 km et sépare la partie orientale de la partie occidentale de l'Anti Atlas.

Cette dépression , orientée Nord -Ouest, Sud -Est, est bordée au Nord par le jebel Saghro, à l'Est par la remontée Nord du jebel Bani , au Sud par la hamada du Dra et à l'Ouest par l'Anti Atlas.

Habitée par plus de 255 000 habitants, la vallée du Dra moyen couvre une superficie de l'ordre de 23 000 km<sup>2</sup>. Elle correspond globalement ,sur le plan administratif, à la Province de Zagora (carte n°2) créée en 1997 et composée de 2 cercles, de 9 caidats et de 25 communes dont deux urbaines.

Depuis l'indépendance, la vallée du Dra Moyen a très peu attiré l'attention des différents gouvernements, et les seules actions entreprises sont sectorielles et d'envergure limitée. Les opérations accomplies dans les domaines de l'aménagement hydro- agricole, de l'éducation, de l'électrification, de la télécommunication et du tourisme sont modestes alors que celles réalisées dans les domaines de la santé, des routes, de l'eau potable et du transport sont faibles. D'autres secteurs sont complètement négligés tels que le transport aérien et ferroviaire, l'industrie de transformation et l'enseignement supérieur. A cette situation s'ajoute l'éloignement de la région des centres administratifs, universitaires, hospitaliers, commerciaux et techniques. La vallée du Dra se trouve ainsi doublement pénalisée: sous équipement et éloignement des centres de décision et des services. Enfin dans les rares cas où la vallée a fait l'objet d'intervention intensive (comme dans le cas des aménagements hydro agricoles) ou d'action de proximité (tel que le découpage administratif) la population de cette contrée en avant du désert a été exclue de tout processus de consultation, son devenir est décidé à huis clos.

Face à cette situation déficitaire, la région a vu naître un mouvement associatif moderne et diversifié, composé d'Organisations Non Gouvernementales (ONGs), oeuvrant dans des domaines diversifiés, à des niveaux différents et selon des démarches souvent novatrices pour apporter des réponses collectives à une dégradation croissante des conditions de vie et à des besoins urgents en matière de santé, d'hygiène , d'infrastructure ,de formation, de génération de revenus, et de protection de l'environnement en particulier dans le milieu rural de la vallée du Dra.

La présente réflexion, s'inscrivant dans ce contexte de développement en milieu périphérique, se propose d'explorer ce mouvement associatif

moderne à travers la présentation de ses composantes et l'analyse de ses atouts et contraintes pour dégager ensuite les enjeux qui pèsent lourdement sur le devenir et tirer par la suite les leçons et enseignements qui s'imposent. Elle traitera également des modalités de pérennisation des actions communautaires en matière de développement et de protection de l'environnement à travers l'étude du cas de la vallée du Dra en général et celui de l'association de développement de la vallée du Dra en particulier.

**CHAPITRE I :**  
**LA VALLEE DU DRA : CONTEXTE GEOGRAPHIQUE,**  
**SOCIAL ET ECONOMIQUE**



## I- UN MILIEU PRESAHARIEN FRAGILE

### 1.1. Des conditions géographiques contraignantes

La vallée du Dra s'inscrit globalement dans l'étage bioclimatique saharien. La pluviométrie moyenne annuelle est très faible et diminue du nord au sud: Agdez 100 mm, Zagora 74 mm et Tagounite 54 mm. La température moyenne est de 23°C avec des variations journalières et saisonnières très importantes. Les vents chauds et secs, chergui, soufflent fréquemment en été, mais peuvent se manifester également à tout moment de l'année.

Sur le plan topographique, la région est compartimentée en vallées, montagnes, plaines et plateaux désertiques. Ce compartimentage offre des possibilités limitées pour une exploitation diversifiée et complémentaire du milieu naturel. Les vallées, notamment la principale, sont exploitées à des fins agraires tandis que les autres compartiments : montagnes, plaines et plateaux désertiques, sont exploités essentiellement à des fins pastorales par des troupeaux sédentaires et nomades.

Les ressources en eau renouvelables de la région sont composées essentiellement des eaux de surface. Le réseau hydrographique est organisé autour de l'oued Dra marqué par l'irrégularité des apports et la discontinuité de l'écoulement. Cette artère vitale draine d'importants écoulements provenant du Haut Atlas avec un total annuel moyen de 560 millions de m<sup>3</sup> variant entre des valeurs extrêmes allant de 90 à 1040 millions de m<sup>3</sup>. Le débit moyen du Dra est de 13.4 m<sup>3</sup>/s, la salinité de ses eaux varie de 1,3 à 10 g/l de l'amont vers l'aval et aussi avant et après les lachures.

Tab 1: **Variation de la salinité des eaux du Dra (en g/l)**

Site	Avant lachure	Après lachure
Tansikht	1,8	1,34
Foum Azlag	3,0	1,43
Zagora	4,6	1,53
Azaghar	3,9	1,8
Foum Tidri	10,0	2,4

Source: ORMVA de Ouarzazat

Aux eaux superficielles s'ajoutent des ressources en eau souterraine de l'ordre de 340 Mm<sup>3</sup> concentrées dans six grandes nappes alluvionnaires entre Agdez et M'hamid. Le taux de salinité de ces nappes croit de l'amont vers l'aval, (0,3 à Mezguita et 11g/l à Ktawa). Des nappes de moindre importance se dispersent dans d'autres parties de la région,

notamment dans les zones fracturées et alluviales.

Sur le plan pédologique, la texture des sols de la vallée est généralement argilo- sableuse. En profondeur, le taux d'argile croit et la porosité diminue. Dans les zones d'émergence ou de faible profondeur de la nappe se produisent des remontées capillaires et se forment des couches salines à la surface du sol.

En matière de biodiversité, l'étude réalisée par Fabrice CUZIN en 1998 confirme encore la présence d'une centaine d'espèces de végétaux supérieurs, parmi lesquels on compte quelques espèces endémiques marocaines et une végétation ligneuse relativement riche, mais dégradée, avec une couverture en *Acacia radiana* et *Tamarix aphylla* relativement importante et des espèces comme *Maerua crassifolia*, *Rhus tripartitus* et *Periploca laevigata*, rares car surexploitées. La forêt s'étend sur environ

77 604 ha et se compose essentiellement de deux espèces arborées : l'*Acacia radiana* (56 619 ha) et le *Tamarix aphylla* (20 985 ha). Ces formations végétales sont très ouvertes et fortement mutilées car soumises à une très forte exploitation par les populations riveraines et leurs troupeaux.

Tab 2: Répartition du domaine forestier

Canton à dominance de	Canton	Superficie	Observations
Accacia Radiana	Rgabi	6 341	canton délimité
	Iminsite	3 900	canton délimité
	Ben Dlala	8 650	canton non délimité
	Amrad	18 000	canton non délimité
	Oued Mirde	7 000	canton non délimité
	Tagounite	7 348	canton délimité
	Tizi N'dra	944	canton délimité
	El fehamia	4508	canton délimité
<b>Sous Total 1</b>		<b>56 691</b>	
Tamarix	M'hamid	9 278	délimité
	Iriqui	5 600	non délimité
	Dispersés	6 107	
<b>Sous Total 2</b>		<b>20 985</b>	
<b>Total</b>		<b>77 604</b>	

Source : Arrondissement des Eaux et Forêts, Zagora

Le Dra Moyen recèle des potentialités cynégétiques et faunistiques très variées composées de Mammifères, d'oiseaux nicheurs, et de reptiles, avec en particulier des espèces rares, car excessivement chassées,

comme le mouflon à manchettes, le porc épic, l'outarde; des espèces menacées au Maroc, à la fois par la chasse et la dégradation des milieux, comme le chat ganté, le ratel, le fouette-queue, et des espèces endémiques, comme *Elephantulus rozeti*.

## **1.2. Des ressources naturelles limitées et menacées**

Le Dra moyen est confronté aujourd'hui au dilemme suivant: les ressources naturelles sont non seulement limitées mais elles sont soumises de surcroît à toute sorte de menace: raréfaction de la ressource eau, désertification, destruction de la palmeraie par le bayoud, pollution des eaux de la région de Bleida, dégradation des sols et extermination d'une partie de la faune sauvage.

### **1.2.1. Raréfaction de la ressource eau**

La pression sur l'eau augmente d'un jour à l'autre, pour trois raisons principales: l'accroissement démographique rapide et le changement des attitudes de la population, le développement du tourisme et l'extension de l'agriculture en dehors des palmeraies traditionnelles.

L'accroissement démographique de la population de la vallée ainsi que l'apparition de nouveaux besoins chez les locaux (besoins hygiéniques: douche, toilettes modernes,..) ont conduit automatiquement à une augmentation globale des quantités d'eau consommées et aussi à une augmentation de la moyenne journalière consommée par personne. A titre d'exemple la consommation annuelle d'un habitant de la ville de Zagora est de 26 m<sup>3</sup> en 1995.

Le développement de l'activité touristique a conduit également à l'accentuation de la pression sur la ressource eau, à titre d'exemple la consommation de l'activité touristique est passée de 15 967 m<sup>3</sup> en 1982 à 89 575 m<sup>3</sup> en 2000 soit une augmentation de 461 %.

**Tab 3 : Volume d'eau consommé par l'activité touristique à Zagora**

<b>Année</b>	<b>Volume consommé par l'activité touristique (m<sup>3</sup>)</b>	<b>Autre Volume consommé (m<sup>3</sup>)</b>	<b>Total consommé (m<sup>3</sup>)</b>
1982	15 967	383 208	399 175
1995	41 764	637 687	679 451
2000	89 575	630 514	720 089

Source : ONEP-Zagora

La consommation des établissements touristiques qui représentait seulement 4% en 1982 représente en 2000 plus de 13% de la consommation globale de la ville de Zagora.

De même, le développement de l'agriculture en dehors des palmeraies principales, et par conséquent le creusement incontrôlé des forages

conduit à un épuisement accéléré des eaux de la nappe. A titre d'exemple, au niveau de la Feija d'Imssoufa, plus de 350 ha sont mis en valeur et dotés de 226 puits dont 171 équipés de motopompes soit une moyenne d'un puits équipé par 2 ha. Des puits qui puisent aussi dans la même nappe qui alimente la ville de Zagora. Plusieurs secteurs d'extension similaires à la Feija sont observés un peu partout dans la vallée du Dra. On note particulièrement les zones de Anagam, Tiguida, Mirde, Tafraout, Tafsat, Boudhir et Bendlala engendrant ainsi une exploitation de plus en plus massive des ressources en eau souterraines.

Par ailleurs, l'utilisation de l'eau à des fins agricoles est doublement critiquée : d'une part l'efficacité du réseau est très faible et l'arrosage est pratiqué non pas en fonction des besoins réels des cultures mais plutôt par submersion. D'autre part, les cultures pratiquées sont plus consommatrices et moins valorisatrices de l'eau d'irrigation, alors que des économies fortes importantes peuvent être réalisées en adoptant des méthodes plus adaptées et plus rentables.

Signalons enfin que cette forte croissance de l'exploitation de l'eau est conjuguée de plus en plus avec la dégradation des conditions favorables à la recharge des nappes. En effet la région est touchée de plus en plus par des sécheresses chroniques d'une part; d'autre part la détérioration du couvert végétal limite les possibilités d'infiltration et par voie de fait assure l'alimentation de la nappe phréatique s'en trouve réduite.

### **1.2.2. Pollution des eaux de la nappe de Bleida**

Située à 100 Km au nord Ouest de Zagora, la région de Bleida fait l'objet aujourd'hui d'une polémique entre plusieurs parties et l'Omnium Nord Afrique (ONA) autour de la question de pollution des eaux de la nappe. Une première étude réalisée par la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH) en 1997 a affirmé que " l'activité de la mine de cuivre de Bleida génère une pollution métallique importante et a un impact sur la qualité des ressources hydrauliques de la zone". De même pour la population représentée par la commune, l'ADEDRA et l'association du village de Smara, les eaux de la nappe sont belles et bien polluées, les villageois ont constaté depuis déjà cinq ans un changement de goût et de la composition chimique de l'eau. Aussi, selon la population, des cas d'infection grave ont été enregistrés et hospitalisés. De même les cultures pratiquées ne réussissent plus. Face à cette situation plusieurs doléances ont été déposées auprès de différentes instances, locales, régionales et nationales.

Dernièrement l'ADEDRA a demandé au Département de l'Environnement de réaliser une étude pour déterminer l'état de pollution des eaux de la nappe. L'étude du Département de l'Environnement a

confirmé l'étude de la DRH, en précisant que la pollution générée par la mine est caractérisée par des teneurs élevées en cuivre, arsenic, plomb et chrome. Des grandes quantités de déchets solides constitués par le stérile généré durant l'activité de la mine ont été également déposées sous forme de digues. Ils constituent actuellement une autre source potentielle de pollution par lixivation.

L'étude a confirmé aussi que la mine a produit depuis sa mise en service, plus de 280 000 t/an de déchets solides, constitués essentiellement de sulfures et des oxydes de cuivre et les quantités stockées s'élèvent actuellement à plus de 4 Millions de tonnes. Par ailleurs, les eaux usées rejetées par la mine sont évaluées à 400 000 m<sup>3</sup>/an. Ces eaux usées ont véhiculé 85 000 t/an de matières en suspension, 260 t/an de matières oxydables et 14 000 t/an de métaux lourds riches essentiellement en Fer, Aluminium, cuivre et manganèse. Enfin l'étude a confirmé que les teneurs observées en sélénium et manganèse dans les eaux du douar Smara dépassent largement les normes nationales aussi bien pour la consommation humaine que pour l'irrigation.

L'ONA a élaboré une contre étude (ONA-Reminex 2000) qui décline d'une part toute responsabilité de l'activité minière quant à la pollution de la nappe phréatique et d'autre part responsabilise à la fois la géologie locale notamment la forte présence des sulfates dans la région et la population locale pour son utilisation inappropriée des points d'eau. Des justifications considérées par l'ensemble des concernés comme une fuite en avant de l'ONA.

### **1.2.3. Désertification**

Tout au long de l'ensemble du bassin du Dra moyen, la base productive des ressources naturelles se dégrade et la désertification s'installe d'une manière progressive : les terrains non agricoles complètement couverts de dunes dépassent 1000 ha alors que 50 ha de terrains purement agricoles sont envahis annuellement par le sable et mis automatiquement hors utilisation, en plus de la dégradation continue des espaces pastoraux et forestiers. Les facteurs de la désertification peuvent être classés en cinq groupes:

- Le déséquilibre entre la croissance démographique et les potentialités des ressources naturelles. En effet, la vallée du Dra connaît l'un des taux de fécondité des plus élevés (5,6) par rapport au taux général du Maroc qui est de l'ordre de 3,3. Cette évolution démographique croissante a provoqué une pression directe sur les ressources naturelles qui se manifeste par la déforestation, le

surpâturage et la surexploitation des terres agricoles. Cette pression est encore aggravée par le fait de l'absence d'autres activités principales génératrices de revenus autres que l'agriculture: L'administration publique, le tourisme et le commerce ne concernent que des proportions très limitées de familles ;

- L'évolution des modes de vie et surtout la sédentarisation des nomades sur des terrains de parcours et la pratique de l'agriculture sur des terres à vocation pastorale provoquent des déséquilibres des écosystèmes pastoraux. En effet les nouveaux sédentaires ne disposant d'aucun savoir-faire agraire exercent des pressions énormes sur le couvert végétal et sur les ressources naturelles ;

- L'édification du barrage d'accumulation a provoqué au niveau de l'aval un appauvrissement de l'écosystème local suite à l'insuffisance des eaux et par conséquent la simplification des assolements d'où une réduction de la diversité des cultures pratiquées ;

- L'utilisation inappropriées des technologies modernes qui ne tient pas compte de la fragilité des écosystèmes locaux ;

- A ces causes s'ajoutent les causes biophysiques notamment les longues périodes de sécheresses répétitives, les précipitations torrentielles et l'épidémie du Bayoud.

#### **1.2.4. Salinité et Erosion des sols**

Sur la base d'une série d'études réalisée entre 1968 et 1981, une progression de la salinité des sols est constatée, avec toutefois des variations très notoires entre l'amont et l'aval. Le pourcentage des terres salées dont le niveau de salure dépasse 4 mmhos/cm passe de 17,4 à Mezguita à 48% à M'hamid. La question de salinité se pose avec beaucoup d'acuité en aval de Zagora notamment au niveau des palmeraies de M'hamid et Ktawa, la présence de seuils rocheux et d'une nappe peu profonde explique en grande partie ce phénomène.

Le dessalage du sol est pratiqué traditionnellement par l'application de larges quantités d'eaux de crue sur les sols perméables. Cependant, après la construction du barrage et la régularisation de plus en plus de l'utilisation de l'eau d'irrigation cette pratique ancestrale régresse de plus en plus.

L'érosion hydraulique et éolienne est aussi très active dans la région. Elle se manifeste sous deux formes principales: le sapement des berges et la perte des terres agricoles. La dégradation des berges de l'oued Dra sur plus de 9 700 ml menace directement plus de 1350 ha cultivés. De même, l'érosion éolienne et le transport des sables qui en découle entraînent l'ensablement des infrastructures d'irrigation et des terrains agricoles

(50 ha/an) en particulier au niveau des palmeraies situées en aval de

Zagora.

### **1.2.5. Destruction de la palmeraie par la maladie de Bayoud**

Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le palmier dattier est attaqué par le *Fusarium oxysporum albedinis*, maladie vasculaire, appelé localement Bayoud. Il a été repéré pour la première fois en 1870 au niveau de la vallée du Dra. Cette épidémie, qui attaque essentiellement les meilleures variétés a détruit des centaines de milliers de palmiers et s'est propagée pour contaminer toutes les oasis du Maroc et une grande partie des palmeraies algériennes. Le taux de mortalité élevée du palmier, provoquée par cette maladie, à un rythme annuel de 4%, a eu pour effet direct, la chute de l'effectif du palmier de 2 108 050 en 1943 à 1 480 000 pieds en 1994 soit un taux de régression de 30% et ce en dépit des efforts de replantation et de reconstitution déployés par les agriculteurs. Ce fléau a aussi pour conséquence, la baisse de la production notamment des meilleures variétés et par conséquent la chute des revenus des familles. La mort massive du palmier a des impacts directs également sur l'agriculture oasienne en général. Avec sa disparition, l'oasis s'expose de plus en plus aux influences sahariennes et à l'agressivité du climat et la pratique d'une série de cultures sous jacentes devienne quasiment impossible. Ainsi on assiste actuellement à une dégradation globale de l'écosystème oasien, avec la régression des cultures maraîchères et fourragères et de l'arboriculture. Lorsque la densité du palmier diminue les besoins en eau des cultures sous jacentes augmentent, les intervalles d'irrigation, en cas de disponibilités de l'eau, sont réduits pour éviter le risque d'assèchement des cultures. La faiblesse des productions fourragères agit également sur la composition du cheptel et son effectif et par conséquent sur sa rentabilité économique... Aussi en parallèle avec la régression des effectifs du cheptel et les quantités de fumier produites, les possibilités d'enrichissement du sol par le fumier diminuent aussi.

En somme la maladie de Bayoud participe non seulement à l'appauvrissement écologique de la région mais aussi à une dégradation économique, agronomique et sociale des palmeraies du Dra.

### **1.2.6. Extermination d'une partie de la faune**

Cette extermination est due essentiellement à des activités anthropiques :

la chasse et la dégradation des milieux naturels suite à des activités d'aménagement hydro agricole.

La chasse pratiquée dans le Dra Moyen est une chasse libre, en l'absence des amodiations associatives et touristiques.

La chasse est exercée en général par des personnes étrangères

originaires du Moyen Orient et par des chasseurs provenant de Casablanca, Marrakech, Settat et Khouribga auxquels s'ajoute une faible proportion de militaires et de la population locale. Elle est pratiquée soit pour le divertissement soit pour le commerce. Dans certains cas très limités elle est exercée pour assurer la subsistance des groupes.

Les chasseurs utilisent des moyens de plus en plus sophistiqués (des voitures tout terrain, des armes, des radars, des GPS, des motos de grandes et petites cylindrées). Ils chassent généralement en petits groupes (2 à 5 personnes) excepté les moyens orientaux qui pratiquent une chasse en masse dont l'effectif avoisine parfois 500 personnes. Cette chasse sans merci est en train d'exterminer plusieurs espèces notamment la gazelle dorcas, la gazelle de Cuvier et le porc-épic. Toutefois, l'outarde houbara demeure indiscutablement l'espèce la plus recherchée et la plus menacée par les chasseurs moyen-orientaux en dépit de sa classification depuis déjà plusieurs années dans l'Appendix I de la convention international trade in Endangered Species (CITES) comme espèce en voie de disparition.

De même, la construction du barrage Mansour Edahbi a participé entre autres à l'assèchement du lac d'Iriqui et par conséquent à la suppression d'une étape des oiseaux migrateurs et d'un lieu de nidification de nombreuses espèces d'oiseaux.

## **II- DES STRUCTURES SOCIALES COMPLEXES, LE POIDS DE L'HISTOIRE**

Le cadre géographique présenté à travers l'analyse précédente ne saurait à lui seul donner une idée précise sur les disponibilités des ressources naturelles et économiques dans la région sur lesquelles les faits sociaux et historiques interviennent, sans doute de façon moins limitative et moins contraignante mais non moins décisive.

### **2.1 Une histoire peu connue**

Il serait difficile sinon impossible de comprendre la situation actuelle d'une région pré-saharienne comme la vallée du Dra sans faire appel au passé. Pour un même événement cependant, ou pour l'histoire d'un même espace, par exemple, les versions orales abondent, ou bien la même légende revient sans cesse pour montrer la cohésion des groupes qui habitent le même espace.

Généralement confuses, contradictoires et incapables de dater les faits qu'elles relatent, ces versions orales par leur abondance témoignent, au moins, de la présence de différents groupes humains, d'intérêts divergents, et dont la coexistence actuelle s'est faite au prix de nombreux heurts par le passé.



D'autre part le caractère trop souvent légendaire desdits témoignages rend leur décryptage difficile et ne facilite pas, par ailleurs, leur insertion dans le courant général de l'histoire de la vallée. Cette histoire, elle-même, reste encore à faire.

En effet, rares sont les sources, tant bibliographiques que manuscrites, ayant trait à cette contrée présaharienne éloignée et d'accès difficile comme l'écrit Jaques Meunié " "...à peine au cours des siècles récents certains textes parlent- ils de cette contrée (le Dra) en de rares mentions ou récits, sommaires ou imprécis du fait de la difficulté que pouvaient rencontrer les voyageurs, géographes ou historiens, à atteindre ou à parcourir ce pays. D'autre part, celui-ci n'apparaissait qu'épisodiquement à l'horizon politique des souverains qui exerçaient leur autorité au Nord de l'Atlas".

Les documents mentionnant la vallée du Dra, émanant pour la plupart de l'extérieur, n'apportent que peu d'informations sur l'évolution interne du pays; tandis que des documents écrits localement sont jalousement gardés.

L'évolution historique du Dra ne constituant pas l'objet principal de ce travail, nous nous bornerons ici à un bref aperçu historique de manière à souligner, dans leurs grandes lignes, les événements capitaux qui contribuent à la compréhension du peuplement de la région et des structures sociales en place .

## **2.2. Le Dra, un carrefour ethnique: étapes de l'histoire et mise en place des groupes humains**

Dans les discussions quotidiennes au Maroc, on entend, parfois, revenir le terme "draoui" ou "draoua", employé dans un sens péjoratif pour désigner une personne de couleur foncée ou noire. Cela reflète, peut-être, l'idée qu'on se fait des habitants du Dra, tous noirs, ou que seuls les noirs sont de vrais Draoua.

En réalité, le mot s'applique indistinctement à tous les sédentaires de la vallée. Indépendamment de toute condition ethnique, linguistique ou de statut social, le mot "draoua" signifie habitants du Dra, lesquels sont composés de chorfa, de M'rabtine, de Berbères, d'Arabes (descendants de tribus Maâquil ou Berbères arabisés), de noirs (originaires de la vallée ou importés du Soudan). L'ensemble de ces groupes humains (ethniques, linguistiques ou sociaux) s'est fondu en un creuset territorial et de voisinage, lequel a, depuis longtemps, remplacé la notion de tribu.

Aujourd'hui il est difficile de rattacher une grande partie des populations à leur tribu ou groupe d'origine. Toutefois les empreintes de l'ancienne segmentation de la population sont encore très visibles. La vallée est, en ce sens, un véritable carrefour ethnique, linguistique et social dont il

importe d'essayer de tracer les grandes lignes.

### **2.2.1. Aux origines**

La vallée du Dra est un centre de peuplement ancien dont témoignent les nombreuses stations rupestres, d'âges divers, jalonnant la vallée et les régions limitrophes.

La présence d'un oued quasi-pérenne, le Dra , bordé de terrasses relativement fertiles a constitué sans doute l'un des éléments principaux ayant attiré, très tôt, l'installation de foyers sédentaires.

Cependant tout ce qui a trait à cette époque et aux premiers occupants du Dra est strictement conjectural; lorsque les gravures de Fom Chenna, les tumulus de Bni Salman, la nécropole de Fom Larjam,... auraient livré leur secret, on connaîtrait peut être un peu plus sur l'origine lointaine de la population du Dra.

Les plus anciennes sources historiques seraient des manuscrits hébreux datant du 12<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

D'après ces manuscrits, le Dra, jusqu'au 5ème siècle de notre ère, était peuplé par les "*Ethiopiens de l'Ouest*" dits les "*kouchites*". Ces peuples sédentaires s'adonnaient à la culture et formaient un royaume dont la capitale se serait située à jebel Zagora ?

Toujours d'après le même document, des juifs arrivés de l'Est se seraient installés à Tidri dans le coude du Dra. Ils auraient fondé ensuite leur capitale à Tamgroute/ Tazroute dans le Fezouata. Dans cette progression vers le Nord, les juifs se seraient heurtés aux kouchites. Les luttes auraient duré jusqu'au 7<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> siècle.

Cette histoire des juifs du Dra, même légendaire, est cependant intéressante pour les indications qu'elle donne sur un oued Dra primitivement peuplé par des populations sédentaires noires. Elles auraient été progressivement réduites à une sorte d'esclavage par les conquérants durant les périodes postérieures. Ces populations noires, les "*kouichites*", seraient les aïeux de la population noire actuelle (les *haratine*) .Selon d'autres hypothèses, une partie des *haratine* de la vallée serait la descendance d'esclaves amenés du Soudan au 16<sup>ième</sup> et 17<sup>ième</sup> siècle.

### **2.2.2. L'islamisation du Dra et l'arrivée des arabes**

Les premiers musulmans seraient arrivés dans le Dra non en conquérants mais par petits groupes pacifiques venant du Tafilelt.

L'islamisation massive de la population du Dra commence avec l'arrivée

des Almoravides. En même temps s'amorce pour la région une nouvelle phase durant laquelle le Dra connaissait de nombreux apports en population.

Jusqu'au milieu du 11<sup>ème</sup> siècle, les juifs du Dra demeuraient assez puissants. Ils succomberaient ensuite sous le coup des Sanhaja Almoravides. Les Almoravides, dits les *Moulathamouns*, "les voilés" dans leur conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne par la suite s'emparèrent d'abord, vers 1053- 1054, de la grande cité caravanière de Sijilmassa. Ils prirent en même temps le Dra qu'ils islamisèrent.

Ensuite, alors que le sultan Almoravide, Youssef ben Tachefin, continuait sa conquête du Nord et de l'Espagne, Abou Bakr ben Omar gardait le commandement du Sahara avec le Tafilalet et le Dra.

Les Almoravides ont laissé des descendants dans le Dra. Entre autres les *Msouffa* qui s'intégrèrent par la suite à la grande confédération berbère des Ait Atta et les groupes des *M'rabtine* rattachés aux *Arib* dans l'aval de la vallée, qui se disent eux-mêmes descendants des Almoravides.

Le Dra, attaché pour la première fois au Maroc sous le règne des Almoravides, semble retrouver son autonomie à plusieurs reprises, en servant de refuge et de foyer de révoltes aux dissidents, sous le règne des dynasties Almohade et Mérinide.

Sous les Mérinides commence pour le Dra et les provinces sahariennes une époque de ravages. Venues de la Tunisie par la bordure septentrionale du Sahara, les tribus arabes *Maâquil* (Beni Hsin) s'emparèrent du Dra en 1255.

*“ L'arrivée des Maâquil, écrit G. Marçais, par lesquels la contagion du désordre gagna le Dra et Sijilmassa faisait alors du Sud marocain le foyer de toutes les révoltes et le refuge tout préparé des prétendants malheureux... ”.*

Les Maâquil Beni Hsin imposaient partout leur domination aux sédentaires. Au Nord de l'Atlas les sultans mérinides, et saâdiens ensuite, utilisaient certains groupes maâquil dans leurs armées. En revanche, au Maroc présaharien, échappant souvent à l'autorité du pouvoir central (le Makhzen), les Maâquil désagrégèrent profondément le pays, tant au point de vue économique que politique, entraînant la ruine de la vie sédentaire et paysanne.

La domination des Maâquil dura jusqu'au milieu du 14<sup>ème</sup> siècle, date à laquelle une partie d'entre eux continua sa marche vers le Nord. D'autres comme les *Roha* et les *Oulad Yahia*, arrivés plus tard, continuèrent à se

disputer la domination du Dra, tandis que revenaient les Berbères *Znaga* évincés de la région par les premiers *Maâquîl*.

Les arabes *Maâquîl* ont laissé des descendants dans la vallée comme les *Roha*, les *Oulad Yahia*, les *Oulad Malek*, etc... Ils ont aussi laissé leur langue: l'*Arabe*.

### **2.2.3. Le Dra, un port saharien**

Au cours du 15<sup>ème</sup> siècle, le Dra fait très peu parler de lui. Il semble qu'il ait été sous l'emprise de luttes entre les *Arabes* et les Berbères

Si l'on en juge par les nombreux personnages religieux et les nombreuses zaouias de la région, à la même époque, le Dra avait largement participé aux mouvements maraboutiques et à la lutte contre les Portugais installés sur les côtes.

Le Dra réapparaît dans l'histoire, à l'époque de la dynastie Saâdienne dont le berceau se trouve à Tagmadderte entre Zagora et Tamegroute. Grâce à la politique saharienne de cette dynastie, le Dra fut amené à jouer un rôle important dans l'histoire du Maroc et du Sahara durant le 16<sup>ème</sup> siècle.

Vers le milieu de ce siècle, la dynastie saâdienne, sous le règne d'Ahmed

El Mansour Ed Dahbi (1578- 1603), était à son apogée. En raison de l'expansion du commerce avec l'Europe, le besoin en or devint impérieux. C'est ce qui décida le Sultan El Mansour à entreprendre la conquête du Soudan (1590).

Selon d'autres sources cette conquête aurait eu des causes politiques: en 1545, sous le règne de Mohammed Echeikh, la palmeraie de Ktaoua fut conquise par les Touaregs Oulmîden envoyés par Ishaq 1<sup>er</sup>, roi du Soudan. La décision d'El Mansour serait alors venue comme une riposte. Quoiqu'il en soit, la conquête du Soudan s'est faite à partir du Dra, plus précisément de la palmeraie de Ktaoua. C'est là qu'en 1591 les troupes de l'expédition se rassemblèrent et se ravitaillèrent avant la traversée du désert.

Après les opérations militaires le commerce caravanier semble s'intensifier avec le Soudan. Le Dra devient alors une plaque tournante, point de départ et d'aboutissement des caravanes.

Dans la palmeraie de M'hamid, entre qsar Bounou et qsar Talha, se trouve- encore les ruines du qsar *El Alouj* qui serait un ancien " poste de douane" où arrivait l'or en poudre du Soudan. Là, on frappait également la monnaie, avant de l'envoyer à Marrakech.

Comme nous l'avons déjà évoqué, d'autres pensent qu'outre la poudre d'or, les caravanes amenaient aussi du Soudan, des esclaves qui

seraient les ancêtres d'une partie de la population noire du Dra.

Quoiqu'il en soit, à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle, la population du Dra formait déjà un conglomérat ethnique composé, de Noirs, de Berbères, d'Arabes et de Juifs.

#### **2.2.4. Le Dra sous la domination nomade**

Avec la décadence de la dynastie Saâdienne, notamment après la mort d'El Mansour en 1603, le Dra retomba à nouveau dans l'anarchie, laquelle entraîna le déclin du commerce caravanier.

Durant le 17<sup>ème</sup> siècle, la nouvelle dynastie Alaouite réussit, tant bien que mal, à faire reconnaître son autorité dans le Sud en général et dans le Dra en particulier. Ce dernier ne tarda pas cependant à échapper au contrôle du pouvoir central et tomba sous celui des grandes confédérations de tribus, constituées durant le 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle.

Une longue période de perturbations s'ouvre alors dans le Dra. Des luttes incessantes opposaient les différentes tribus nomades qui gravitaient autour du Dra pour la domination des sédentaires. Toute la période qui s'étend du 17<sup>ème</sup> au début du 20<sup>ème</sup> siècle était marquée par ces luttes et par des alliances et groupements politiques extrêmement complexes.

A propos de cette période, des écrits datant du début du siècle et les traditions orales sont multiples. Mais ils ne suffisent pas totalement à la compréhension de l'histoire interne de la vallée.

Les traditions orales se confondent dans les détails, ou sont tout simplement erronées pour justifier une situation présente.

Quant aux documents, écrits par les officiers de la colonisation dans la plupart des cas, ils se sont surtout intéressés aux groupes nomades, comme les Ait Atta, qui ont opposé une résistance opiniâtre à la pénétration étrangère. De ce fait, l'évolution sociale des sédentaires a été négligée.

Il est vraisemblable que, durant ces derniers siècles, on ait assisté à l'intégration des anciens conquérants à la masse des sédentaires. Le lien de parenté (réel ou fictif) qui constitue l'élément déterminant dans les groupes humains - on appartient à telle tribu ou à telle fraction de tribu - fait place au lien de voisinage dans des groupements à base géographique, les *qsour*.

Ces groupements géographiques, une fois constitués, étaient exposés à la convoitise des groupes restés nomades. Aussi les habitants d'un qsar

ou plusieurs qsour pactisaient-ils avec un groupe nomade pour être protégés de la convoitise des autres nomades.

A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, dans le Ktaoua par exemple, trois chefs de ces groupements géographiques se partageaient l'autorité: le caïd Mohammed dans les qsour de Beni Hayoun, le Cheikh el Maâti dans les Beni Sbih et le cheikh Aâmamou dans la partie supérieure de la palmeraie.

Pendant ce temps, des nomades arabes ou arabisés Ghenama, Beni M'hammed... menaçaient la sécurité de ces qsour. Ces derniers, excédés par cette menace de plus en plus pressante, décidèrent, en 1800, de faire appel à la protection des Berbères Ait Atta après la conclusion d'un pacte écrit.

Chaque tribu ou fraction de tribu nomade s'engageait à assurer la protection d'un ou plusieurs qsour. En contre partie, les sédentaires devaient céder une partie déterminée de leur territoire contre les services de protection nomade.

Des pactes de ce genre, écrits ou oraux, furent conclus un peu partout dans la vallée, mais certains qsour, sous l'autorité de puissants chefs locaux, de familles influentes ou de zaouias restèrent indépendants, comme dans le Mezguita.

Les alliances et pactes, favorables aux nomades, garantissaient toutefois aux sédentaires une certaine sécurité, nécessaire à la vie agricole. Cependant les nomades n'en restèrent pas au seul ralliement volontaire des qsour. Ils ne cessaient d'augmenter leurs exigences à l'égard de leurs protégés et tentaient également d'étendre leur protection aux qsour restés indépendants.

Aux conflits sédentaires/ nomades se juxtaposaient des rivalités entre différents protecteurs. L'évolution sociale de la vallée fut alors liée à ces conflits et rivalités.

La pénétration des Glaoua au début du siècle (1918-19) dans la partie supérieure de la vallée ralentit la progression de la domination des qsour par les nomades. Plus tard, dans les années 1930, la colonisation s'installe difficilement dans la région et gèle ce processus. Le Dra rentre alors dans une évolution marquée par l'intégration et la sédentarisation des nomades et par l'effritement des structures sociales héritées.



Cet aperçu historique sommaire et incomplet, surtout basé sur des hypothèses, a néanmoins le mérite d'illustrer les phases mouvementées qui constituent l'histoire de la vallée du Dra. L'évolution sociale interne a été sans cesse perturbée par les influences extérieures, notamment l'installation de nouveaux groupes humains.

### **III- UNE SOCIÉTÉ HIÉRARCHISÉE ET STRATIFIÉE CEDANT PEU DE PLACE À LA FEMME**

#### **3.1. Les principales strates :prédominance des éléments religieux et des anciens protecteurs**

À la lumière de ce qui précède, il apparaît clair que le peuplement de la vallée est le résultat d'une occupation convergente, depuis des temps immémoriaux et jusqu'à une époque récente, à partir du Nord, du Sud, de l'Est, etc... Il est aussi certain que l'arrivée d'un nouveau groupe humain, pacifique ou conquérant, n'a pas entraîné la liquidation des groupes antérieurs. Au contraire ce peuplement renouvelé s'est accompagné de phénomènes d'intégration. Chaque nouvel arrivant coexiste d'abord avec la population déjà en place, essayant de maintenir ses particularités, avant que les interactions se déclenchent. Ces processus se sont continuellement répétés dans l'histoire du Dra.

À partir des années 1930, des conditions de sécurité règnent progressivement dans la région. Aussi les protecteurs n'ont-ils plus de raison d'exister en tant que tels. Ils se voient ainsi peu à peu absorbés par la masse des sédentaires. Mais le prestige politique d'anciens protecteurs s'est longuement maintenu, tout comme s'est perpétué le prestige moral des " familles religieuses " .

D'ailleurs aujourd'hui encore, il suffit d'observer de près la société du Dra pour voir surgir aussitôt, au moins dans le discours, les expressions de ces prestiges, reflets de l'ancienne segmentation de la population en divers groupes humains (ethniques ou sociaux) hiérarchisés et stratifiés.

Quand certains de ces groupes humains étaient contraints à coexister dans un espace rapproché :le *qsar*, celui-ci était organisé en plusieurs quartiers, abritant chacun des éléments ayant des liens de parenté, de consanguinité ou ayant un même statut social.

Pour plus de compréhension, nous évoquerons ci-après les principaux groupes humains, hiérarchisés et stratifiés, qui forment la société du Dra.

### **3.1.1. Les éléments religieux**

Parmi ceux-ci, la prééminence appartient à ceux d'entre eux qui sont, ou prétendent, être apparentés à la famille du prophète, les *Chorfa*. Viennent ensuite les familles maraboutiques ou *M'rabtime* descendant des saints.

Au sommet de la hiérarchie sociale, ces éléments entraient cependant sous la protection des nomades comme le reste des sédentaires. Leur redevance aux protecteurs était toutefois moindre.

Respectées en général pour leur prestige moral par les autres groupes de la société, ces " familles religieuses " étaient amenées à faire la médiation dans certains conflits et litiges, sans toutefois s'être exclues de la course au pouvoir politique ni de la compétition sur les ressources.

Le prestige moral de ces familles leur a souvent valu un pouvoir économique, comme en témoignent encore aujourd'hui les grandes propriétés foncières de certaines familles ou de certaines zaouias.

### **3.1.2. Les anciens protecteurs**

Dits également *Imazighren* ou *Hrar*, ce groupe comprend des Arabes et des Berbères, le plus souvent nomades. La plupart d'entre eux se sont actuellement sédentarisés, généralement dans les régions qu'ils protégeaient. Ainsi nous trouvons des Aarib et des Ait Atta dans les palmeraies de Ktaoua et de M'hamid, des Roha, Oulad Yahia, Ait Atta dans les palmeraies de Fezouata, Ternata, Tinzouline et des Ait Seddrate dans la partie inférieure de Mezquita.

### **3.1.3. Les haratine**

Ils sont également appelés draoua, singulier draoui. Ce nom ayant plutôt une connotation géographique - draoui: habitant du Dra - , est employé localement parce qu'il n'évoque pas l'idée de couleur à l'inverse des mots hartani ou ahardan.

Les haratine ou noirs -"originaires" de la vallée ou "importés" du Soudan, représentent le vieux fond sédentaire. Longtemps au service des autres groupes, les haratine forment encore aujourd'hui la majeure partie de la population déshéritée, contrainte au travail de la terre ou à l'émigration.

### **3.1.4. Les juifs**

Disparus actuellement de la vallée, notamment après leur émigration massive en Palestine dans les années 1950- 1960, ils étaient également sous la protection des nomades. "Ils (les juifs) constituaient une minorité religieuse, mais également une couche sociale "déprimée" qui avait



tendance à se spécialiser dans certaines activités comme le commerce et l'artisanat... leur situation dans la hiérarchie sociale restait ambiguë à la fois situés au bas de l'échelle, mais également mis à part et comme exclus de la hiérarchie "traditionnelle" qui distingue les couches sociales musulmanes".

Outre la règle d'endogamie et autres pratiques sociales, la stratification impliquait une véritable division du travail distinguant nettement ces couches sociales "... aux ihardan le travail de la terre et les activités artisanales, aux imazighen l'élevage, activité considérée comme noble, ainsi que la politique et la guerre; enfin aux M'rabtine l'activité religieuse, l'écriture, la diffusion de la loi coranique et la légitimation des décisions politiques prises, en principe, par les laïques.

Les institutions politiques s'efforcent actuellement de faire prévaloir le principe d'égalité entre tous ces éléments. Mais officiellement cet ordre social n'a jamais été remis en question;

“au cours d'une reconnaissance au Tinzouline, en juin 1931, écrit G. SPILLMANN, les Ahl Telt draoua du Ternata se présentent à R'bat (Tinzouline) demandant à être libérés de la tutelle des Ait Ounir. C'est tout le problème de la protection des Draoua par les Ait Atta qui se trouve ainsi posé de façon fort insidieuse et embarrassante. Il est répondu aux Ahl Telt que le Makhzen n'a nullement l'intention de modifier la situation de fait existante dans la vallée du Dra avant son arrivée, car il est bien décidé à tenir ses promesses à l'égard des Ait Atta (protecteurs berbères) ralliés ” .

### **3.2. Une strate à part : Les femmes, absence ou exclusion de la vie publique**

Comme dirait d'autres “ les femmes brillent dans la vallée du Dra par leur absence ” ou plutôt par leur exclusion de la vie publique. En effet, la situation de la femme locale est plus que précaire. Elle est frappée par le chômage, l'analphabétisme et la mortalité maternelle. Sa participation au développement est limitée, sa scolarisation faible, sa santé reproductive omise et son droit à l'information et à l'accès aux services de soins négligé, sans oublier bien entendu sa pauvreté et sa marginalisation économique.

Au niveau social, les femmes sont exclues des espaces publics, des souk et parfois même des mosquées notamment dans les villages. Elles sont mariées d'une façon arrangée et avalisée par les parents ou le tuteur et souvent privées de leur héritage. En principe la femme peut

accéder à la propriété par héritage mais elle renonce souvent à son droit soit volontairement soit par peur. Dans le cas même où elle possède des biens fonciers, leur gestion est assurée par le mari, le frère, le fils ou le cousin(ZAINABI AT et Al1999).

Les femmes en déplacement sont accompagnées forcément par des hommes et utilisent généralement des circuits discrets. L'organisation des maisons est réalisée de façon à soustraire les femmes aux regards des éléments étrangers en réservant des espaces féminins caractérisés dans l'ensemble par l'étroitesse de leur dimension et la modestie de leur équipement.

Le célibat, le divorce, le veuvage et la stérilité sont considérés comme des phénomènes anormaux mal perçus par la société locale et mettent les catégories de femmes concernées sous une pression sociale énorme ; ce qui pousse une partie des femmes à recourir aux marabouts et aux saints locaux.

Pour faire durer cette situation, un arsenal de moyens est utilisé: les proverbes, les jeux, les contes mais aussi un code de comportements précis, à appliquer strictement, est imposé aux femmes, sa violation soumet la concernée à des punitions sévères. Les hommes et surtout les grands-mères et les femmes âgées veillent à l'application/ pérennisation de ce statut.

Les fêtes, les cérémonies, les moussems constituent des occasions exceptionnelles où les femmes disposent de plus de liberté et possèdent plus de temps pour se rencontrer et parler plus de leurs préoccupations.

Cependant il y a lieu de signaler qu'au-delà des variations du statut de la femme en fonction de son appartenance socioculturelle, les divorcées et les veuves présentent une autre strate à la fois vulnérable et opprimée:

Les veuves et divorcées constituent 9% de la population alors qu'au niveau des hommes cette catégorie ne représente que 0,5%. Le poids des coutumes locales fait que le remariage d'une femme divorcée ou veuve est très difficile alors que celui d'un homme de la même situation se fait généralement dans les premiers mois qui suivent le divorce ou la mort de la conjointe.

Les femmes divorcées et veuves se trouvent dans des situations très complexes. Elles doivent, souvent élever et assurer la subsistance de leurs enfants mais aussi vivre avec ce nouveau statut, de divorcée ou de veuve, peu respecté par la société traditionnelle. Elles doivent retourner sous le toit de la maison paternelle pour vivre une vie de domestiques.

Elles sont tout le temps soupçonnées, mal traitées et la situation devienne encore pire en cas de disparition des parents: la vie en compagnie des frères et leurs femmes constitue une nouvelle tragédie des divorcées et des veuves.

D'après le recensement de 1994, la région connaît un faible pourcentage de scolarisation des filles (27,5%) par rapport à la moyenne des garçons (72,5%). Cependant, il y a lieu de signaler les disparités importantes qui existent entre le milieu rural (23,2 %) et le milieu urbain (60,7%).

Par ailleurs, 88,7% des femmes de la vallée du Dra moyen sont des analphabètes, soit 41 points de plus en comparaison avec les hommes. Toutefois cette moyenne générale cache des différences importantes entre les campagnes (91,7%) et le milieu urbain (68,9%). Cet indicateur à lui seul démontre combien la situation de la femme est alarmante.

En 1994, le taux de la population active était de 20,8% avec toutefois des variations énormes entre les hommes (39,4%) et les femmes (3,4%). Ce faible taux s'explique en grande partie par la non prise en compte d'une série d'activités exercées par les femmes. Celles ci sont aussi frappées par le chômage beaucoup plus que les hommes. En 1994, le taux de chômage des femmes était de 31,1% alors que celui des hommes était de 15,6%. On note cependant que ce sont les citadines et les plus jeunes qui sont les plus touchées par ce fléau.

L'éloignement des établissements sanitaires et la modestie de leur équipement et des ratios d'encadrement affectent en premier lieu les femmes. Elles sont les moins encadrées sanitaire et le taux des femmes qui accouchent à domicile (88%) en témoigne.

En dépit des mutations récentes, le statut de la femme locale demeure toujours inférieur avec toutefois l'enregistrement de variations et de différenciations relativement importantes entre les différents groupes socio-culturels.

Toutefois, la scolarisation mais surtout l'introduction récente de la télévision a permis aux femmes de prendre contact d'une manière permanente avec le monde extérieur. L'institutrice, l'infirmière, l'émigrée... représentent aussi des porteuses de nouveaux styles de vie. De même de nouveaux espaces de rencontre sont créés ou sont exploités comme lieu de rencontre des femmes notamment les fontaines publiques, les dispensaires, les centres d'alphabétisation, les clubs des femmes, le souk etc.

## IV- UNE ORGANISATION SOCIALE EN PLEINE MUTATION

### 4.1. L'assise spatiale de l'organisation sociale

Les sédentaires sont traditionnellement groupés dans de gros villages fortifiés appelés *qsour*, **qsar** au singulier . Le rempart ayant un rôle défensif est flanqué de tours de guet. Il n'a généralement qu'une seule porte pour contrôler les entrées et sorties.

A l'intérieur de cet "espace clos" se distinguent deux parties :

- La première, réservée aux fonctions collectives, comprend généralement une mosquée, une place publique et une maison collective (comprenant elle même un entrepôt et une *mesria* ou chambre à l'usage des hôtes )
- La seconde partie, appropriée à titre privé, est formée de quartiers ou de pâtés de maisons, abritant chacun des éléments de même affinités ethniques ou de même statut social.

Chaque *qsar* possède un finage composé également de deux parties :

- des terrains collectifs incultes (aires à battre, zone de parcours...). Ces terrains sont aujourd'hui de plus en plus " melkisés" (privatisés) et servent de zone d'extension de l'habitat.
- La seconde partie du finage est formée par le terroir agricole irrigué, organisé en quartiers eux-mêmes divisés en parcelles individuelles.

L'ensemble de cet espace, le *qsar*, les terrains incultes et le terroir agricole, formait la base d'une véritable unité d'organisation politique et sociale. Des intérêts communs avec d'autres *qsour* permettent à cette unité de s'insérer dans un niveau d'organisation plus large. **La *seguia* ou communauté d'irrigation**: deux ou plusieurs *qsour* sont liés par la propriété commune d'une *seguia*. Celle-ci est en effet rarement appropriée par un seul *qsar*. Aussi, trouve-t-on presque tous les *qsour* de la vallée organisés en plusieurs communautés d'irrigation dont la base est la *seguia*. Des chevauchements sont toutefois possibles du fait qu'un *qsar*, ou simplement quelques familles d'un *qsar*, sont propriétaires dans des *seguias* différentes. Le *qsar* se trouve, par conséquent, inséré dans une communauté plus vaste.

Par ailleurs et pour les nécessités défensives qui ont prévalu par le passé, le *qsar* avec son finage s'identifie à une institution politico-spatiale, dite **le *qta***, sur lequel s'exercent les juridictions collectives permettant, entre autres, de poser des barrières aux exigences, toujours grandissantes, des protecteurs nomades.

La règle générale est un *qta* par *qsar* et un *qsar* par *qta* mais il arrive que plusieurs *qsour* se regroupent pour former un seul et même *qta* . Ce

terme prend aujourd'hui le sens quasi-exclusif de frontière ou de limite du finage d'un qsar.

#### 4.2. L'organe de gestion : la jemâa

Dans les unités imbriquées de l'organisation de l'espace que nous venons d'évoquer ( le *qsar* , *la seguia* ,le *qta..*), la vie commune est régie par des règlements plus ou moins stricts sous la responsabilité d'une " assemblée " de représentants dite la *qbila* ou la *jemâa*.

Formée par l'ensemble des chefs de foyers ou simplement par les chefs de familles influentes, la *jemâa* avait à sa tête un *cheikh* souvent désigné dans la famille qui avait le plus de prestige.

**Ce *cheikh*** désigne à son tour ses aides pour former en quelques sortes l'administration chargée de gérer l'espace et la vie commune dans l'unité d'organisation. Ainsi la *jemâa*, aidée ou plutôt dirigée par cette administration, règle les litiges entre les gens, s'occupe des rapports avec les autres qsour et dirige les actes "*collectifs*" comme le règlement du pâturage, l'irrigation et le calendrier agricole. Par ailleurs elle désigne le portier, l'aiguadier, le *fquih* et les *raayan*.

Il s'agit là évidemment d'une présentation de cette organisation schématisée à l'extrême. Dans les faits, cette organisation dépendait des rapports de force entre les groupes en présence. Il n'est pas rare que tout un qsar, voire plusieurs, soient sous l'emprise d'une seule famille ou d'une *zaouia*.

Actuellement, la *jemâa* est dépouillée de ses fonctions initiales de véritable pouvoir local, gérant l'espace et la vie du qsar. Le pouvoir central s'exerce aujourd'hui dans les qsour par l'intermédiaire d'un *cheikh* ou d'un *moqaddem*, qui sont avant tout des fonctionnaires de l'Etat.

Quand elle existe encore, la *jemaa* ne se manifeste qu'épisodiquement, à l'occasion de tâches sommaires, strictement limitées aux affaires du qsar, sous l'œil bienveillant du *moqaddem* ou du *cheikh*.

En partant de ce constat, il est presque impossible d'arriver à reconstituer à travers le mode d'organisation actuelle, largement façonnée par la pratique étatique (colonisation d'abord et les gouvernements d'indépendance ensuite), l'archétype original des *jemâa* afin de saisir les transformations opérées au sein de ces entités traditionnelles et pouvoir apprécier la vivacité ou la désuétude de leur type d'organisation dans l'ensemble du Dra.

Toutefois pour se faire une idée un peu plus précise à ce sujet ,nous traitons ci -après l'exemple de la palmeraie de Fezouata.

La palmeraie de Fezouata est composée de 65 qsour regroupés en 12 *jemâa*. Le nombre de qsour par *jemâa* est variable.Mais il faut noter qu'aucun qsar ne reste isolé et qu'ils s'intègrent tous dans une *jemâa*

formée au moins de deux qsour. Le cas du qsar Tamegroute est à mettre à part vu son poids démographique énorme et les conditions historiques de sa formation.

Mais pour autant, cela ne veut pas dire que la jemâa du qsar en tant qu'une unité d'habitat n'existe pas. Au contraire, dans les jemâa ci-dessus il faut distinguer deux niveaux:

- une petite jemâa (jemâa sghira) unissant uniquement les représentants d'un seul qsar.
- Une grande jemâa (jemâa Lakbira) regroupant tous les qsour concernés. Chacune de ces grandes jemâa est alors composée par:

*\* Un plus ou moins grand nombre de membres dits Aâyan ou représentants :*

D'une jemâa à l'autre le mode de représentation change, certaines jemâa se réfèrent aux lignages et d'autres aux groupes sociaux (Ait Atta, Draoua, chorfa ). C'est le cas notamment des qsour où cohabitent des groupes gardant encore leur fortes particularités (Amezrou, Timattig, Serte, Bni Ali..). Dans d'autres jemâa le mode de représentation repose sur la notion de quartier d'habitat indépendamment du lignage ou du groupe social, c'est le cas de Tamegrout et des qsour d'Asekjour dans une moindre mesure. Mais en réalité ces modes de représentation ne sont pas exclusifs , ils se combinent dans de plus ou moins grandes proportions.

Ces systèmes de représentation sont souvent présentés comme reposant sur des bases égalitaires. Mais en fait il s'agirait plus de représentation oligarchique où une stratification de fait et des niveaux de clivage sont masqués par un égalitarisme de principe entre les lignages ou les quartiers représentés.

*\* Un ou plusieurs wakil el Aradi ou "Délégué foncier"*

En plus des *Aâyan*, chaque jemâa comporte un ou plusieurs *Wakil el'Aradi* coopté parmi les membres de la jemâa ou désigné à part. Le nombre de *Wakils* change d'une jemâa à une autre en fonction de la situation foncière; tandis que certaines jemâa n'ont pas du tout de *wakil* (absence de terres collectives) ,d'autres en ont plusieurs, ce qui signifie l'existence d'oppositions foncières à l'intérieur d'une même jemâa et/ou l'importance du capital foncier à gérer, comme c'est le cas d' Ait Isfoul où l'on compte 10 *wakils* dont 4 pour le seul groupement d'Anagam.

Notons que dans cette composition de jemâa, le rôle du chef de l'assemblée n'apparaît pas. Sans doute que ce rôle est tenu à tour de rôle en fonction des questions à l'ordre du jour.

D'autre part, en plus des membres "officiels", toutes les jemâa comptent

un plus ou moins grand nombre de membres, organes d'exécution selon les activités entreprises: aiguadiers, gardiens de récoltes (raâyan), imam de mosquée, etc. )

En comparant le nombre des qsour à celui des jemâa dans le cas de Fezouata , la question se pose: quelle est la base de formation des jemâa ? En d'autres termes, quels sont les critères de regroupement de certains qsour dans telle ou telle jemâa ?

Les réponses à ces interrogations sont nombreuses. Mais elles restent toutes partielles à cause justement de la multiplicité de ces critères de regroupement et surtout de leur chevauchement.

- Tout d'abord on peut faire un rapprochement très étroit entre le nombre des jemâa (12) et celui des seguias ou communautés d'irrigation (11).

En effet, nombreux sont les cas où les mêmes qsour se trouvent dans la même jemâa et la même communauté d'irrigation. Ce fait se comprend aisément dans une région où l'irrigation (la seguia) constitue la base de l'organisation de l'espace et de la société.

Pourtant, l'identification n'est pas totale entre jemâa et communauté d'irriguants.

- La distribution des qsour dans les jemâa est également à mettre en parallèle avec le critère géographique et de voisinage. c'est-à-dire que les qsour se trouvant dans la même proximité sont regroupés dans la même jemâa. Ce regroupement trouvait sa justification dans la mitoyenneté voire l'interpénétration des territoires de qsour qui auraient même un seul et unique finage ( qta ). Dans ce sens plusieurs jemâa délèguent un seul et même wakil pour la défense de leurs intérêts fonciers ,notamment les terres collectives du groupe de qsour concernés.

La jemâa même originale est, à notre avis et selon les données dont nous disposons sur le Dra , moins un cadre institutionnel élaboré et organisé qu'un mode d'expression de fait de la solidarité. Ses attributions émanent davantage des besoins du groupe et son accord tacite pour régler telle ou telle question que d'un cadre d'activité arrêté à l'avance. Elle se charge entre autre de régler les litiges entre les gens, s'occupe des rapports avec les autres qsour et dirige les actes "collectifs" comme le règlement du pâturage, l'irrigation, les édifices et terrains collectifs, et le calendrier agricole. Par ailleurs, elle désigne le portier, l'aiguadier, le fqih et les raâyan. Voilà même que certaines jemâa, restées, plus ou moins vivaces, mettent entièrement leurs représentants (âayan) au service du cheikh et du moqaddem à l'occasion des recensements, des élections, des campagnes de vaccination ... Par contre, d'autres jemâa ,plus indépendantes ,se sont adaptées à des besoins tout à fait

nouveaux telle que l'électrification , l'adduction d'eau potable...Dans ce sens et pour mieux servir leur groupe d'autres jemâa se sont converties en association formelle de droit moderne.

## **V- UNE DEMOGRAPHIE GALOPANTE**

L'éclatement physique des qsour, conséquence directe de la désagrégation des structures sociales traditionnelles, est aussi, dans une moindre mesure, le reflet d'une situation démographique en pleine évolution. L'aspect en ruine de certains qsour, la prolifération de construction extra - murs et le foisonnement de petits centres témoignent à la fois d'une pression démographique et d'une désaffection d'une partie de la population contrainte à l'émigration.

Un aperçu rétrospectif de la période 1960 -1994 , correspondant aux limites des recensements généraux du pays , révèle que la population de la province de Zagora est passée de 128 035 à 255 812 habitants , ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 3%. Actuellement elle est estimée à 302 000 habitants

La répartition de la population de la province est marquée par de grands contrastes ; la densité moyenne est de 11 habs/km<sup>2</sup> mais les écarts vont de 3,5 habitants /km<sup>2</sup> pour la commune la moins densément peuplée à plus de 90 habitants/km<sup>2</sup> ,pour les plus peuplées. En considérant, la densité agricole, les chiffres s'élèvent à plus de 8 habitants par hectare cultivé. La répartition de la population entre les villes et la campagne est également très contrastée, la province demeure essentiellement rurale avec 87,5% de la population contre 12,5% en milieu urbain représenté essentiellement par les centres de Agdez et Zagora.

La structure de la population est caractérisée par la prédominance des jeunes, ainsi plus des 58 % de la population ont moins de 19 ans. Le taux de masculinité est de 92 hommes pour 100 femmes avec cependant de légères variations en fonction des tranches d'âge. Ce rapport inégale s'explique en grande partie par l'importance de l'émigration masculine.

La province est aussi marquée par l'importance du taux de l'analphabétisme , la moyenne est de 69% de la population mais le phénomène touche beaucoup plus les femmes (88,7%) que les hommes (47,3%).



**Tab 4 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et les tranches d'âge**

<b>Groupe d'âges</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble</b>
10- 14 ans	22,5	72,6	<b>46,6</b>
15- 24 ans	32,4	83,5	<b>59,3</b>
25- 34 ans	50,7	94,5	<b>76,6</b>
35- 49 ans	66,6	98,0	<b>84,0</b>
50 ans +	83,6	99,4	<b>91,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>47,3</b>	<b>88,7</b>	<b>69,3</b>

Source : RGPH 1994

Le taux de scolarisation enregistré au niveau de la province ne dépasse pas 51% et reflète la même inégalité entre le sexe féminin (27,5%) et le sexe masculin (72,4%).

En se référant au recensement général de 1994, le taux de la population active est de 20,8% avec de fortes variations entre les hommes (39,4%) et les femmes (3,4%). Ce faible taux des femmes s'explique en grande partie par la non prise en compte d'une série d'activités exercées par les femmes. Pourtant ce fait n'exclut pas que durant la même année de référence, les femmes sont beaucoup plus touchées par le chômage (31,1%) que les hommes (15,6%).

**Tab 5: Taux de chômage (en %) selon l'âge et le sexe**

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble</b>
Ensemble	15,6	31,1	16,9
15- 19 ans	36,5	57,4	39,1
20-24	24,1	42,4	26,1
25-29	18,2	43,0	20,4
30-34	8,3	12,0	8,6
35-39	5,3	15,6	5,9
40-44	9,6	17,5	10,0
45-49	7,8	14,7	7,9
50-54	9,5	-	9,1
55-59 ans	12,2	13,0	12,3

Source :RGPH 1994

## **VI- DES RESSOURCES MODESTES MARQUEES PAR UNE REPARTITION INEGALE**

Traditionnellement la population locale vit principalement de l'agriculture

et de quelques apports de l'artisanat, du tourisme , du petit commerce et des transferts des émigrés.

### **6.1. L'agriculture: une ressource principale aux structures paralysantes**

L'agriculture constitue sans conteste la principale activité de la population, mais elle trouve très peu de conditions favorables.

Outre l'exiguïté du domaine cultivable, l'impératif de l'irrigation, les structures agraires sont paralysantes et la production agricole, presque exclusivement destinée à l'autoconsommation, est insuffisante.

Les terres agricoles de la vallée du Dra relèvent de trois statuts fonciers: le melk ou propriété privée représentant 70% des terres, le Habous s'appliquant à 17% des terres et le collectif à 13% de la superficie agricole.

La structure foncière est caractérisée par l'exiguïté et le morcellement des tenures; ainsi pour une superficie totale de 26 500 ha on comptait en 1986 environ 285 000 parcelles .Cette structure reste surtout fortement marquée par l'inégalité d'accès aux principaux moyens traditionnels de production : l'eau et la terre.

Ainsi plus de 83% des propriétaires possèdent des propriétés dont la superficie est inférieure à 2ha.

**Tab 6: L'inégale répartition de la propriété foncière**

<b>Classes de propriété</b>	<b>Nombre de propriétaires</b>	<b>%</b>
0 à 1,9 ha	20 200	83,4%
2à 4,9 ha	3 120	13%
5 à 9,9 ha	870°	3,6%
10 et plus	10	0,04%
<b>Total</b>	<b>24 200</b>	<b>100</b>

Source :ORMVA de Ouarzazat

Outre les difficultés liées à la diversité des statuts fonciers et à l'inégalité de la répartition des terres, la situation se complique par la distinction ou le divorce entre la propriété du sol et celle des palmiers. Ainsi le palmier dattier appartient tantôt au propriétaire du sol tantôt à une autre personne n'ayant aucun droit sur ce dernier.

Enfin, à ce niveau de l'analyse il convient de rappeler que l'agriculture est ici synonyme de l'irrigation pratiquée selon trois systèmes d'accès et de distribution de l'eau : "Melk" ,"Allam" et " mixte "

Le système "Melk" ; les unités d'irrigation ou " seguia " fonctionnant selon ce système sont au nombre de 56 ; la propriété de l'eau, considérée comme privée ,est indépendante de la propriété de la terre et du palmier. Ainsi une part d'eau peut faire l'objet de toute sorte de transactions indépendamment de la terre . La part des différents

propriétaires se situe dans un tour d'eau selon lequel se fait la distribution . Dans ce cadre, la structure de propriété de l'eau connaît de fortes inégalités comme illustré par l'exemple suivant de la séguia de Tamnougalté :

**Tab 7: Concentration de la propriété de l'eau**  
(Exemple de la séguia Tamnougalté)

Catégorie de propriété (part d'eau en " hable <sup>⊗</sup> )	Propriétaires en% simple	part d'eau en % simple
[ 10 100 ]	32,3	2,5
[100 200]	22.6	5.5
[200 300]	9.7	3.7
[300 400]	10.8	6.1
[400 600]	8.6	7.1
[600 1000]	9.6	12.5
> 1000	6.4	62.6
Total	100	100

Source : Ouhajou L. (1986)

⊗ le terme hable utilisé dans le tableau ci - dessus est une unité de mesure vernaculaire de surface correspondant à 4m<sup>2</sup> et servant d'unité de référence des parts d'eau estimées en durée d'irrigation revenant à chaque hable ou 4m<sup>2</sup> , la superficie totale du terroir et la durée totale du tour d'eau étant bien entendu divisées de façon proportionnelle

\* Dans les séguia dites "Allam" ou collectives, au nombre de 25, la propriété de l'eau est associée à la propriété de la terre. A l'inverse du premier cas, l'irrigation se fait suivant un tour de rôle entre l'ensemble des parcelles du terroir villageois progressivement de l'amont vers l'aval ou l'inverse. Dans ce cadre la concentration des parts d'eau s'apparente à la concentration des propriétés foncières.

\* Les séguia mixtes au nombre de 8, se distinguent des précédentes par la cohabitation des deux systèmes de distribution dans un même secteur irrigué mais dans des branches ou des quartiers distincts.

Le mode d'exploitation du sol est largement dominé par le faire valoir direct qui s'applique à plus de 80% des exploitations. Cette prédominance tient au fait que la majeure partie des propriétés sont de dimensions réduites . D'autre part , le nombre élevé de personnes au foyer et l'intégration de plusieurs foyers dans une même famille large, met à la disposition des exploitations une main d'œuvre familiale abondante. Enfin, ce mode de faire valoir a pris de l'ampleur ces dernières années en raison justement de la régression d'un autre mode autrefois beaucoup plus répandu, le khamassat.

Le deuxième mode d'exploitation du sol s'appliquant à environ 9% de terres, est l'association pratiquée sous la forme quasi unique de Khamassat ou métayage au  $1/5^{\text{ème}}$  de la récolte. Cette rétribution se réfère à l'agronomie coutumière ou traditionnelle qui envisage cinq éléments dans la production agricole : le premier cinquième est représenté par la possession de la terre ; la semence est évaluée pour représenter un deuxième cinquième, la possession des animaux de trait et les instruments de travail ou l'attelage comptent pour deux autres cinquièmes et ,enfin ,le travail ou le dernier khoms (cinquième) est fourni par le khamès. Celui-ci n'est donc qu'un associé n'apportant qu'un des cinq facteurs nécessaires à la production et ne bénéficiant en retour que du cinquième de la récolte . Mais en réalité cette référence quantitative à la répartition de la production n'exprime pas la nature profonde des rapports entre le propriétaire et le khamès . Ce dernier doit effectuer tous les travaux agricoles depuis les labours jusqu'aux battages inclus et parfois aussi des services domestiques contre  $1/6^{\text{ème}}$  de la récolte des dattes et  $1/5^{\text{ème}}$  des cultures au sol. Cette association agricole inégale, assimilant le khamès à une variante de servitude,est indissociable dans le cas de la vallée du Dra de l'héritage historique de structures sociales hiérarchisées et marquées par une certaine spécialisation socio-professionnelle.

La mise en culture des terres est réservée traditionnellement à la couche sociale des haratine possédant peu ou pas du tout de terres. D'ailleurs le vocable « khamès » est utilisé par beaucoup comme synonyme à celui de « haratine ». Depuis quelques années, nombreux sont les haratine et autres démunis qui ont pris conscience de la servilité de leur condition traditionnelle. Parmi ceux qui n'ont pu accéder à la propriété de la terre, beaucoup préfèrent émigrer hors de la région ou se convertir vers d'autres activités.

Cette désaffection des structures sociales anciennes à eu pour conséquence, à ce propos, le recul du faire valoir indirect par le khamassat. La pénurie de main d'œuvre, du moins celle acceptant la condition de khamés, impose aujourd'hui aux bailleurs (propriétaires terriens) d'augmenter la part du preneur (ancien khamès) dans la récolte. Aussi des associations au  $1/4$ , au  $1/3$  et de plus en plus au  $1/2$  de la récolte valorisent –elles la part du travail et remplace la vieille formule, laquelle continue de porter le rom de « khamassat » ;mais en même temps beaucoup d'anciens bailleurs au  $1/5$  sont contraints aujourd'hui de travailler eux mêmes leur terre.

Enfin parmi les modes d'exploitation qui prennent de l'ampleur , nous retrouvons la location qui s'applique notamment aux terres habous et le salariat qui est une pratique relativement récente dans la région.

La production agricole est basée essentiellement sur l'arboriculture, la céréaliculture et l'élevage .

L'arboriculture fruitière est dominée par le palmier dattier qui constitue d'ailleurs la principale spéculation de la région . Les autres espèces fruitières, locales pour la plupart, sont diversifiées et se concentrent essentiellement dans les oasis au Nord en amont de la Vallée du Dra.

**Tab 8: Répartition de l'arboriculture fruitière**

Arboriculture Fruitière	Effectif (Pieds)	Production Campagne 1994/95	Production Campagne 1995/96
Palmier dattier	1 477.000	53 560 t	45 000 t
Amandier	55 200	110 t	100 t
Olivier	18 000	60 t	400 t
Pommier	67 200	1 468 t	1 100 t
Abricotier	75 400	1 574 t	1 500 t

Source : ORMVA de Ouarzazat

Outre les arbres fruitiers, la production agricole se base également sur les cultures composées essentiellement de céréales, de cultures maraîchères, de luzerne et de henné.

**Tab 9: Répartition des cultures**

Spéculation	Campagne 1994/95		Campagne 1995/96	
	Superficie (ha)	Production (ha)	Superficie (ha)	Production (ha)
Céréales	24 000	734 270 qx	20 720	653 730 qx
Maraîchage	1 030	426 830 qx	1 695	341 415 qx
Luzerne	5 050	313 100 t	4 770	300 500 t
Henné	1 030	3 500 t	1 030	3 500 t

Source : ORMVA de Ouarzazat

Parallèlement aux cultures , la région est caractérisée par la pratique de deux types d'élevage: l'élevage sédentaire, entièrement intégré à l'agriculture, est composé de bovins, d'ovins de race D'man et de caprins , et l'élevage transhumant, composé de camelins, d'ovins et de caprins. L'effectif global du cheptel s'élève en 1994 à plus de 195 970 têtes dont 162 160 de petit bétail.

Les productions sont estimées à 436 tonnes de viande rouge, 26 tonnes de poils, 38 tonnes de laine et 1 280 000 litres de lait dont 800 000 litres traités au niveau des deux coopératives laitières de la région.

Selon une étude réalisée par l'ORMVAO en 1994, le revenu annuel par exploitation moyenne (3,5 ha) était de 57 000,00 DH. Toutefois de grandes variations sont enregistrées en fonction des tailles des exploitations et des degrés de participation de la femme comme il est

présenté dans le tableau ci après:

Tab 10 : **Tailles des exploitations et degré de participation de la femme**

Classe	Superficie moyenne (ha)	Valeur de la production végétale	Valeur de la Production animale	Revenu hors exploitation	Total	Contribution femme %		
						Prod v	prod a moy	
0 à 0,5 ha	0,25	10867	1934	357	13159	28	23	11
0,5 à 1 ha	0,68	11304	7157	706	19168	20	20	
1 à 2 ha	1,24	15998	5193	177	21369	16	17	
> 2 ha	4,64	62188	15137	274	77600	3	5	

Source : Revenus des ménages ruraux

Dans la zone d'action de l'ORMVAO

### 6.2. L'artisanat, des apports limités

L'artisanat local est orienté essentiellement vers le travail de cuivre, de la terre, du fer et des palmes. Son rayonnement est très limité et ne dépasse guère le cadre de la vallée. La production est destinée essentiellement à la satisfaction des besoins locaux. Seule la poterie de Tamgroute, célèbre par la singularité de son émail vert, se distingue des poteries locales par sa renommée nationale et par la diversité de ses produits, notamment les chandeliers, les lampes à huile, les bols, les plateaux, etc.

Implantée depuis près de quatre siècles à Tamgroute, cette poterie constituée d'un groupement d'ateliers, fait vivre aujourd'hui plus d'une trentaine de familles. La valeur globale de la production a été estimée en 1999 à 2 800 000,00 DH.

Partout ailleurs dans la vallée et les zones limitrophes, on rencontre souvent au moins un artisan par village pour satisfaire les besoins quotidiens liés aux foyers ou aux exploitations agricoles: forgeron, cordonnier, vannier, maçon, réparation du matériel agricole,...en plus d'autres artisans ambulants.

### 6.3. Le commerce, prédominance de petits commerces et canalisation des échanges par les souks

Le commerce local est caractérisé par la prépondérance du secteur alimentaire, tandis que la structure commerciale est marquée par la prédominance des détaillants et l'absence de grandes surfaces. L'approvisionnement se fait essentiellement à partir de Casablanca, d'Agadir et de Marrakech.

Du fait que la Province de Zagora est caractérisée par la prédominance

d'une population rurale, le souk ou marché hebdomadaire, joue un rôle primordial dans la vie de la communauté. C'est par excellence le lieu de la plupart des échanges et des transactions commerciales: les agriculteurs y écoulent leurs produits et s'y approvisionnent en d'autres. Une partie de la production agricole locale (dattes, henné, figues, amandes...) est commercialisée directement dans d'autres villes au nord du pays.

#### **6.4. Le tourisme, un potentiel peu ou mal valorisé**

Les potentialités de la province de Zagora sont, à la fois, importantes et diversifiées. La diversité topographique et la beauté des paysages naturels s'enrichissent des patrimoines historique, architectural et culturel. Ces potentialités ont plaidé, depuis les années soixante en faveur du développement des activités touristiques au centre de Zagora dans un premier temps avant d'imprégner l'ensemble de la région. L'infrastructure actuelle est composée de 8 hôtels classés et de 4 autres non classés, de 3 restaurants touristiques et de 10 campings.

Depuis la crise " touristique " du début des années 90, les flux touristiques n'ont cessé de s'accroître. Les nombres d'arrivées et de nuitées sont ainsi passés respectivement de 49 202 et de 61 679 en 1996 à 76 702 et 88 108 en 1999. Toutefois, ces chiffres sont très contestés, vu que les professionnels ne déclarent pas toutes les arrivées et vu aussi le développement incontrôlé du tourisme sauvage. Certains parlent même que pour chaque arrivée déclarée il y a au moins une non déclarée.

**Tab 11: Comparaison des arrivées et nuitées touristiques par nationalité**

	Arrivées		Nuitées	
	1996	1999	1996	1999
France	30 244	46 832	35.601	52 125
Espagne	3 881	6 430	5.131	7 155
Angleterre	1 092	1 386	1 691	1 731
Allemagne	4 001	5 081	4 576	5 570
Italie	3 591	7 368	4 678	7 996
Pays scandinaves	240	145	482	212
Portugal	521	457	713	702
Hollande	492	910	579	1 324
Belgique	463	1 352	609	1514
Suisse	858	1 520	1 130	1 941

USA	804	969	1 402	1 146
Canada	237	413	276	653
Japon	130	268	130	304
Pays Arabes	441	54	473	77
Afrique	326	9	482	43
Résidents étrangers au Maroc	315	252	443	527
Autres Pays		3256		5080
<b>Total</b>	<b>49 202</b>	<b>73 446</b>	<b>61 679</b>	<b>88 108</b>

Source :Délégation de tourisme, Ouarzazat

Les arrivées sont marquées par des variations mensuelles relativement importantes. Ainsi les nombres les plus faibles des arrivées sont enregistrés au mois de janvier et de juillet alors que les plus élevés sont enregistrés aux mois d'avril et de mai. On peut parler aussi de deux hautes saisons, la première coïncide avec les mois de mars, avril et mai et la seconde avec les mois de août, septembre et octobre.



**Tab 12: Comparaison des arrivées et nuitées touristiques par mois**

	Arrivées		Nuitées	
	1996	1999	1996	1999
Janvier	2 163	3 005	2 592	3 395
Février	2 678	4 502	3 218	5 183
Mars	4 743	8 959	5 722	10 124
Avril	9 852	12 625	12 230	14 162
Mai	5 313	9 293	7 153	10 408
Juin	2 340	4 165	2 878	4 508
Juillet	1 907	3 283	2 269	3 794
Aout	4 743	6 814	6 291	8 088
Septembre	4 139	7 173	5 103	8 310
Octobre	5 101	8 087	6 554	9 667
Novembre	2 463	4 733	2 941	5 744
Décembre	3 758	4 063	4 728	4 725
<b>Total</b>	<b>49 202</b>	<b>76 702</b>	<b>61 679</b>	<b>88 108</b>

Source :Délégation de tourisme, Ouarzazat

La durée moyenne du séjour des touristes est de 1,14 jour avec toutefois des variations mensuelles allant de 1,11 au 1,82. Toutefois, il faut dire que cette moyenne est très loin de la réalité pour deux raisons principales 1) les nuitées ne sont pas toutes déclarées, généralement on déclare seulement la première, 2) les touristes à destination du désert (bivouac, randonnées, camping sauvage, rallye) ne sont pas généralement déclarés/comptabilisés.

**Tab13 : Taux d'Occupation mensuel enregistré et Durée moyenne de séjour (98 et 99)**

Mois	Taux d'occupation 1998	Taux d'occupation 1999	Durée moyenne de séjour 1998	Durée moyenne de séjour 1999
Janvier	11.88	11.32	1.13	1.19
Février	18.83	18.37	1.16	1.15
Mars	28.77	32.83	1.15	1.13
Avril	52.63	46.10	1.17	1.12
Mai	29.95	33.90	1.11	1.11
Juin	13.82	15.43	1.11	1.82
Juillet	10.19	11.97	1.16	1.56
Aout	23.17	25.44	1.14	1.20
Septembre	23.52	28.23	1.08	1.15
Octobre	28.55	31.02	1.15	1.19
Novembre	15.05	20.03	1.19	1.21
Décembre	9.47	15.19	1.19	1.163

Source :Délégation de tourisme, Ouarzazat

Vu la diversité des intervenants dans le secteur touristique et aussi le manque de transparence qui caractérise l'ensemble du circuit, il est très difficile d'évaluer les retombées économiques de cette activités.

Toutefois sur la base de la moyenne des tarifs appliqués sur place (300 DH/jour/touriste) et de la moyenne des autres dépenses annexes (200 DH/Jour/touriste) on peut estimer les revenus générés par l'activité touristique en 1999 à 44 026 948,00 DH en prenant en considération seulement le nombre d'arrivées déclarées et la durée moyenne de leur séjour. De ce montant il faut prélever la part des agences de voyages et des entrepreneurs touristiques pour dégager les sommes véritablement réparties sur place.

### **6.5. L'émigration, des transferts relativement importants**

Le Dra Moyen a constitué depuis les années vingt un foyer d'émigration interne par excellence. En effet l'explosion démographique conjuguée aux sécheresses et épidémies cycliques ont conduit à maintes reprises l'excédent démographique à l'émigration. Au début, il s'agissait d'une émigration saisonnière, qui durait au maximum 2 à 3 mois, orientée essentiellement vers les régions agricoles au Nord et au centre du Maroc, notamment le Gharb, la Chawia et le Tadla. Les émigrés draoua exécutaient des travaux de moisson et de cueillettes avant de retourner dans la vallée. Ce flux se transformait parfois en une émigration temporaire qui durait plusieurs années avant le retour au pays. Toutefois l'option des émigrés draoua pour des travaux agricoles a fortement diminué, notamment depuis les années 70, pour deux raisons principales: la faiblesse des revenus et l'incertitude du travail agricole. Les émigrés se sont ainsi orientés davantage vers le bâtiment, l'artisanat et le commerce.

En général, l'émigration interne est caractérisée par la faiblesse de ses revenus, du moins au départ. Les travaux effectués par les émigrés sont exclusivement manuels et par conséquent les salaires perçus sont très bas et se situent autour de 50 à 70 DH par journée de travail.

L'émigration à l'étranger, a vu le jour d'une manière tardive. Excepté les cas isolés enregistrés depuis le Protectorat, les années 70 constituent la vraie phase de développement de l'émigration internationale au niveau de la vallée du Dra.

Pour l'ensemble de la vallée, le nombre d'émigrés à l'étranger est estimé à plus de 2 900 personnes (MTER Abdellah 1995). Ils sont constitués essentiellement de jeunes. En effet, 85% d'entre eux avaient, lors de leurs premier départ, moins de 35 ans. Ce fait est dû essentiellement à la rigueur de la politique de sélection des émigrés appliquée par les pays d'accueil. Le niveau d'instruction des partants est généralement très bas. Selon MTER, les analphabètes constituent 70,2% de l'effectif global des émigrés. Les autres ont un niveau de formation allant du niveau de l'école coranique (17,9%) à l'enseignement primaire (7,6%) et secondaire (4,3%). Avant leur départ, 68% des émigrés travaillaient dans

le secteur agricole et 16,8% dans le Bâtiment. Il s'agit donc essentiellement d'une main d'œuvre non qualifiée.

Les transferts financiers sont relativement importants et réguliers variant entre 8 000,00 DH et 30 000,00 DH par an et par émigré. Les transferts sont assurés essentiellement par voie bancaire ou postale ou sous forme de marchandises importées au pays et revendus dans les souk. MTER estime les montants injectées par les émigrés annuellement dans la vallée à 100 000 000,00 DH, constituant ainsi l'équivalent de plus de la moitié de la valeur de la production agricole estimée en 1988 à 178 825 344,00 DH. En dépit de l'importance des transferts, il est constaté que l'essentiel des transferts est dépensé dans des domaines non productifs ou à caractère " démonstratif", notamment la consommation (alimentation, habillement, équipement ménager, etc..), l'immobilier, l'acquisition de moyens de transport, le mariage et le pèlerinage. Quelques investissements à caractère économique sont réalisés et concernent essentiellement l'agriculture et le commerce. Il est à noter qu'une partie non négligeable des investissements des émigrés est réalisée aussi hors de la vallée du Dra, notamment dans le domaine de l'immobilier dans grandes villes.

## **VII- DES TENTATIVES DE DEVELOPPEMENT MODESTES**

Les tentatives de développement entreprises depuis le protectorat sont marquées par leurs aspects à la fois sectoriel et modeste. Elles sont concentrées essentiellement autour de l'agriculture, de l'enseignement, de la santé et des routes.

### **7.1. Un aménagement hydro- agricole partiel aux résultats mitigés**

Dans le cadre de prospection d'une politique de planification territoriale plus équilibrée et dans la foulée de la politique des barrages, la vallée du Dra a bénéficié d'un aménagement hydro- agricole dont la réalisation fut entreprise à partir de 1969 (OUHAJOU L. et ZAINABIA A.T. 2001).

La pièce maîtresse de cet aménagement est constituée par le barrage Mansour Eddahbi mis en service à partir de 1972. Cette retenue est installée à Zaouit N'ourbaz, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Ouarzazate. Elle permet de stocker les eaux des deux principaux affluents du Dra , oued Dades et oued Ouarzazate. La digue se présente comme un édifice impressionnant de 63 m de hauteur, de 15 m de largeur, à la base, et 285 m de longueur. La capacité de la retenue est de 536 Mm<sup>3</sup> et permet de régulariser quelques 250 Mm<sup>3</sup> par an. La surface inondable par les eaux du barrage est de 5 500 ha. Une usine hydro- électrique d'une capacité de production de 10 000 kW est

installée au pied du barrage pour turbiner les eaux avant leur utilisation à des fins agricoles. Le schéma hydraulique comprend en plus de la retenue: 5 barrages de dérivation le long de la vallée d'une capacité de déviation variant de 3,14 à 14,3 m<sup>3</sup> par seconde, 400 km de canaux principaux ,secondaires et de liaison et l'intégration des seguias traditionnelles comme réseau de distribution.

Le bilan global de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Dra ,réalisé depuis bientôt 30 ans, reste très mitigé . Certes, le barrage contribue efficacement au laminage des crues, jadis dévastatrices, et permet de capitaliser les hautes eaux de l'hiver pour les utiliser durant les étiages de l'été. Mais cette réussite de régularisation des eaux est toute relative ; elle est réalisée d'une saison à l'autre au cours d'une année voire deux . Mais cette œuvre reste sans effet face aux irrégularités interannuelles du régime de cet oued saharien. Mais, mis à part les griefs relatifs au schéma hydraulique retenu et aux particularités techniques de la maîtrise des eaux, la question centrale de la gestion des eaux mobilisées a été assez tardivement abordée alors que des équilibres écologiques et sociaux furent bouleversés dès la mise en place de la retenue et des équipements annexes.

## **7.2. Une politique d'enseignement aux portées limitées :**

A l'heure actuelle, la vallée du Dra dispose de 230 établissements préscolaires pour 7985 enfants inscrits et 245 établissements (1679 classes) de l'enseignement fondamental et secondaire. Mais alors que les écoles primaires ne sont pas encore à la portée d'une grande partie de la population en âge de scolarité, les établissements de l'enseignement secondaire sont localisés uniquement au sein des grands centres de la région. Cette faible couverture conjuguée à d'autres facteurs explique en grande partie les taux de scolarisation (51%) et d'analphabétisme (69,3%) enregistrés au niveau de la province de Zagora.

En 1999, le nombre d'élèves inscrits à l'enseignement fondamental et secondaire atteint à peine 47 915 dont 35 917 en milieu rural.

## **7.3. Une couverture sanitaire faible**

La province de Zagora est dotée d'une polyclinique, de 7 centres de santé et de 22 dispensaires. Le nombre du personnel s'élève à 126 personnes dont 30 médecins parmi lesquels on compte seulement trois spécialistes et 85 infirmiers. Le taux de couverture est ainsi de 1 médecin pour 10 066 hab et 1 infirmier pour 3 555 habitants. Outre, la faiblesse des taux de couverture, l'accessibilité aux centres de santé est très difficile pour plusieurs raisons notamment l'état des pistes, la longueur des trajets à parcourir et l'absence des ambulances équipées.

En dépit de la création de nouveaux rayons à l'hôpital de Zagora, ce dernier demeure incapable de répondre aux besoins tant au niveau capacité (72 lits) qu'au niveau des spécialités (gynécologue, ophtalmologue, pneumophtisiologue etc. ) et services (transfusion, réanimation etc.) ce qui accentue la dépendance de la région vis à vis des hôpitaux de Ouarzazate, Marrakech, Casa et Rabat.

#### **7.4 Une infrastructure routière modeste :**

Le réseau routier de la Province de Zagora est composé de 2 axes nationaux, un axe régional et 8 routes provinciales. Sa longueur est de 1 135 km dont 382 km seulement asphaltés, soit une densité de 1,72 km/100 km<sup>2</sup>. La qualité du réseau asphalté dont la largeur varie entre 4 m et 6 m est très dégradée notamment entre Ouarzazate et Agdez et entre Zagora et M'Hamid. La liaison des villages de la région est très faible à cause de la faiblesse de la densité du réseau. Seuls les qsour situés sur la rive droite de l'oued Dra, et qui représentent moins de 50% des agglomérations de la région, sont concernés. La circulation des hommes et le transport des biens se trouvent ainsi entravés et l'intégration économique retardée.

### **VIII- LE PROCESSUS DE CONSULTATION DE LA POPULATION DANS LES PROJETS DE L'ETAT AVANT 1996 : ENTRE PLANIFICATION A HUIS CLOS ET LA CONSULTATION/INFORMATION**

Aujourd'hui, dans la vallée du Dra comme dans d'autres régions du Maroc, le concept de « participation populaire » au développement s'est beaucoup répandu, même parmi les organes de l'Etat dont certains décideurs se considèrent encore comme les « tuteurs » du développement. Dans les projets de l'Etat, la population, au moins dans le discours, se trouve tout d'un coup au centre de la question du développement et sa participation est vivement recherchée, alors qu' il n'en a pas toujours été ainsi.

Pour illustrer l'évolution des idées relatives à la consultation de la population et à son implication dans les projets de l'Etat dans la région, nous proposons une revue sommaire du cas d'un des organismes publiques les plus impliqués dans le milieu rural, l'ORMVA . On découvre alors qu'à travers le projets d'aménagement hydro - agricole et la gestion de l'eau d'irrigation , le processus de la consultation et de l'implication de la population , avant 1996, a évolué comme suit :

- **La population ,une contrainte à lever ou une menace à écarter** : cette perception est illustrée par la construction du barrage de retenue et des équipements hydrauliques annexes (

barrages de dérivation , canaux primaires et secondaires ...) de la fin des années 60 jusqu'au milieu des années 70 . Durant cette phase la population ainsi que son réseau traditionnel d'irrigation et son système « complexe » de droit d'eau étaient perçus comme des **contraintes majeures** à la réalisation technique du grand projet sous l'égide de l'Etat . L'entreprise de ce projet n'a fait l'objet d'aucune consultation préalable de la population dans le sens de sa participation. La conception et la réalisation du projet étaient exclusivement une affaire d'ingénieurs, de techniciens et de bureau d'étude . La population apparaissait alors même comme une menace potentielle à la réalisation de certaines parties du projet ( le passage des canaux à travers les terres villageoises) au point où ,dans certains cas, des consignes étaient données aux représentants du Ministère de l'intérieur pour limiter le contact direct entre la population et les coopérants étrangers chargés de l'exécution des ouvrages.

- **La consultation/ information des bénéficiaires** : cette évolution correspond schématiquement à la période de la mise en service du barrage et de l'exploitation des eaux capitalisées à partir du milieu des années 70 jusqu'au début des années 90. Durant cette phase, l'ORMVA, responsable en principe de la distribution des eaux du barrage et de l'appui à la mise en valeur agricole de la vallée, était amené à nouer des contacts plus intenses et plus fréquents avec la population. Celle- ci considérée non plus comme une simple contrainte mais comme **bénéficiaire** des aménagements réalisés par l'Etat est consultée ou plutôt informée périodiquement du programme des lachures ou du plan de campagne élaborés par l'office sur la base des informations recueillies par ses agents. Cette consultation/ information se faisait périodiquement par le biais de quelques représentants des villages ( notables , membres des jemaà, représentant dans la commune, moqaddem du village ...) convoqués au siège de la commune, du caidat ou de la province. Il revenait, ensuite, à ces représentants de transmettre les messages ou d'informer la population des décisions prises à ce niveau.

Le cas de l' ORMVAO peut être considéré comme l'évolution la plus avancée dans l'implication de la population dans les projet de l'Etat . D'autres organes de l'Etat tels que les Eaux et Forêts, l'Equipement , l'Education ... s'avancent timidement sur cette voies, sollicitant les populations bénéficiaires des projets de l'Etat pour faire une partie du travail ou prendre en charge une partie du coût du projet.

**CHAPITRE II**  
**LA QUETE D'UN DEVELOPPEMENT ALTERNATIF,**  
**L'ACTION**  
**COMMUNAUTAIRE ET ASSOCIATIVE**

## **I- FACE A L'OUBLI, LES POPULATIONS LOCALES S'ORGANISENT**

La vallée du Dra Moyen se présente aujourd'hui comme l'une des régions les moins développées du Maroc: les taux d'analphabétisme (69,3%), de scolarisation (51%), de couverture sanitaire (1 médecin/ 10 066 hab), de chômage (16,9%) sont alarmants, l'intégration à l'économie nationale est faible et l'extraversion de toutes les formes de vie est de plus en plus accentuée. Cette situation *amère* est le résultat d'une politique de développement conçue spécialement pour répondre aux besoins de l'Etat tandis que l'implication de la population était négligée et la prise en compte des préoccupations locales omise.

Les enseignements tirés du passé démontrent combien l'absence et/ou la faible implication des concernés n'assurent aux options de développement retenues ni durabilité, ni crédibilité et n'améliorent nullement la situation des groupes cibles.

Face à cette situation déficitaire, la région a vu naître un mouvement associatif moderne et diversifié, composé d'associations oeuvrant dans des domaines diversifiés, à des niveaux différents et selon des démarches souvent novatrices pour apporter des réponses collectives à une dégradation croissante des conditions de vie et à des besoins urgents en matière de santé, d'hygiène, d'infrastructure, de formation et de génération de revenus, en particulier dans le milieu rural de la vallée du Dra.

### **1.1. Emergence et développement du mouvement associatif moderne dans le Dra Moyen**

La présente analyse porte sur les associations formelles d'autopromotion, de services et /ou d'appui. Les organisations traditionnelles et les groupements communautaires non formels ne sont pas retenus dans cette partie de l'analyse. Pourtant il convient de souligner que l'action associative moderne formelle se développe ici dans un milieu profondément marqué par une sociabilité spontanée et informelle.

La vallée du Dra se caractérise, en effet, par une tradition associative séculaire couvrant pratiquement tous les domaines de vie de la population sous différentes formes d'organisations sociales. Aujourd'hui encore beaucoup d'exercices collectifs demeurent vivaces et certains groupements communautaires encore en place s'adaptent, comme nous l'avons souligné plus haut, à la gestion de nouveaux besoins tels que l'électrification et l'approvisionnement en eau potable.

Durant les années 80, la crise des finances publiques, les coûts élevés du dossier du Sahara ainsi les plans d'ajustement structurel successifs



ont marqué le début du désengagement de l'Etat ne pouvant plus prendre en charge la plus grande partie des besoins de la population dans les domaines d'emploi, d'éducation, de santé, d'infrastructures ...

Le tournant est pris à partir du début des années 90. En effet, les retombées sociales du désengagement de l'Etat ainsi que le développement de programmes de coopération internationale ont directement ou indirectement conduit à la naissance massive des associations, notamment après 1996. En se référant aux associations répertoriées dans la vallée, nous constatons, en effet, que l'écrasante majorité d'entre elles (274 /348) est créée après 1996 soit 79%.

## **1.2. Création des associations entre initiative locale, impulsion extérieure et effet d'entraînement**

La naissance de ces associations constitue tantôt l'aboutissement normal d'un processus interne sanctionné par un choix délibéré, tantôt le résultat d'une impulsion (intervention) extérieure ou sous l'effet d'entraînement. Ainsi nous retrouvons des associations créées dans le cadre des projets de la coopération internationale et des programmes d'électrification, d'approvisionnement en eau potable et de gestion des eaux d'irrigation et celles initiées par des immigrants originaires de la région. On estime à plus de 130 le nombre d'associations dont la création est clairement suscitée de l'extérieur : parmi elles on retrouve les 89 AEUA (89) et les 7 fédérations des AUEA créées à l'initiative des services de l'Office de Mise en Valeur Agricole et une dizaine d'associations fondées dans le cadre du programme de développement rural initié par l'UNICEF. La création de l'association est considérée ainsi tantôt comme un préalable à la mise en place de toute action de développement tantôt comme un résultat (composante) parmi d'autres d'un projet donné.

On a repéré également une série d'associations dont la création est plutôt liée à des effets de mimétisme et d'entraînement. Il s'agit surtout des associations créées soit dans le cadre de la concurrence des parties politiques en vue de quadriller le terrain, comme en témoigne le cas des associations créées à l'intérieur de la ville de Zagora, soit suite à des conflits personnel ou socioculturel. La création des associations devient dans ce dernier cas une forme de compétition se traduisant parfois par la prolifération d'associations rivales à l'intérieur du même espace géographique.

## **1.3. Typologie des associations modernes**

A l'encontre des organisations traditionnelles liées généralement par des

relations de famille, de proximité et soudées par des liens territoriaux ou de sang, les organisations modernes, excepté les AUEA qui constitue un prolongement logique des organisations traditionnelles sont basées essentiellement sur des intérêts nouveaux (sport, culture, eau potable etc. ..). On retrouve à la fois des regroupements pour apporter des réponses collectives à une dégradation des conditions de vie et à des besoins insatisfaits dans divers domaines, des regroupements autour de nouveaux intérêts, mais aussi des réactions favorables à une constitution d'association suscitée de l'extérieur pour saisir une opportunité de financement qui se présente.

Les associations répertoriées se distinguent également par la variation de la dimension de leur zone d'action: certaines associations opèrent à des niveaux très vastes (Province), d'autres se limitent à des échelles très réduites (village) tandis que d'autres exercent à des niveaux intermédiaires (commune, palmeraie, secteur d'irrigation). De même, une distinction s'impose entre les associations travaillant en milieu rural et celles oeuvrant en milieu urbain. Tandis que les associations rurales se distinguent par la prédominance de personnes âgées, de sexe masculin et dont le niveau d'instruction est souvent bas, les associations citadines sont composées essentiellement de jeunes diplômés avec une proportion de plus en plus élevée de femmes. Leurs préoccupations sont également différentes : les premières s'adonnent essentiellement à des activités à caractère agricole et d'approvisionnement en eau potable, les secondes s'intéressent davantage aux actions culturelles, sportives et à l'hygiène.

Aussi les associations répertoriées peuvent être classées en deux grandes catégories :

- Les associations de base ou d'autopromotion agissant directement au service de leurs membres et bénéficiant d'une cohésion communautaire villageoise ou intervillagoise autour de la gestion d'un bien commun comme l'eau d'irrigation dans le cas des 89 AUEA inventoriées. Ce caractère local d'autopromotion englobe également les associations dont l'activité s'est développée à partir d'un élément d'infrastructure tel que l'électrification ou l'eau potable .
- Les associations d'autopromotion et d'appui oeuvrant à la fois au profit de leurs membres, qui sont des individus ou des associations, et au profit de toute ou partie de la population d'une région donnée. Mais cette catégorie couvre un large éventail d'ONG telles que des associations locales de jeunes disposant d'un certain niveau d'instruction et servant de structure d'appui à la population (encadrement, formation, ...) ou d'intermédiaire entre la population du village et les organisations extérieures.

**Tab 14 : Classification des principales associations  
de la vallée du Dra**

<b>Désignation</b>	<b>Nbre d'associations</b>	<b>%</b>
Associations de Développement	107	30,74
Associations des Usagers de l'Eau Agricole (AUEA) + Fédérations et union des AUEA	96	27,58
Associations des parents d'élèves(APE)	72	20,68
Associations d'approvisionnement en eau potable et d'électrification	31	9
Associations sportives, culturelles et artistiques	13	3,73
Amicales de l'habitat	11	3,11
Associations féminines	07	2
Associations de bienfaisance	04	1,15
Associations Médicales	03	0,86
Associations agricoles et touristiques	04	1,15
<b>Total</b>	<b>348</b>	<b>100</b>

Enfin les associations répertoriées peuvent être classées en associations prédominées par les hommes et associations féminines .A l'heure actuelle le nombre d'associations féminines ne dépasse guère 7 soit 2% de l'ensemble des associations recensées.

**Tab 15 : Associations féminines de la vallée du Dra Moyen**

<b>Nom</b>	<b>Date de création</b>	<b>Zone d'intervention</b>
Association Ighagher pour le développement et la coopération	24/04/2001	Village Ighagher
Association de Solidarité féminine/ Timtig	1999	Village Timtig
Association Féminine Mdadha-Aouriz	13/02/1998	Village Aouriz
Association féminine pour la Solidarité, le Développement et la protection de	09/06/1999	Cercle d'Agdz

l'environnement		
Association de la renaissance féminine pour le développement social et la protection de la famille et de l'enfance	01/06/1999	Centre d'Agdz et environs
Association des femmes d'Agdz pour le Développement et la protection de l'environnement	31/05/1999	Agdz
Association Féminine de Hart Chôu	20/12/1999	Agdz

En dehors des associations féminines, le nombre de femmes adhérentes à l'action associative est très réduit et parfois nul : à titre d'exemple aucune femme n'est représentée au sein des 89 AUEA de la région, alors qu'il s'agit de la gestion d'une ressource vitale dont beaucoup de femmes sont aussi propriétaires que les hommes. En plus les femmes n'occupent pas, et dans tous les cas, des postes importants. Ainsi, exception faite des associations féminines, seulement une vingtaine de femmes sont membres de bureaux exécutifs des associations de développement.

Ainsi l'on constate que l'apparition des associations féminines est très récente et date seulement de 1998. De même l'essentiel des associations féminines créées sont concentrées dans la même région (Agdz) en liaison direct avec le programme de développement rural initié par l'UNICEF.

On remarque aussi que l'action féminine est très en retard dans la ville de Zagora, principal centre urbain de la région, qui n'a pas pu mettre en place jusqu'à maintenant aucune association féminine.

Par ailleurs, en fonction de l'intensité de leurs activités on peut faire également une distinction entre les associations dynamiques ayant des activités continues au long de l'année, les associations dont les activités sont quasi continues ou saisonnières et les associations non fonctionnelles.

**Tab 16 : intensité des activités des associations**

Désignation	Non fonctionnelle	Activités Saisonnières	Activités Quasi continues	Activités continues	Total
Associations de Développement	19	43	23	22	<b>107</b>
AUEA et FAUEA	0	7	0	89	<b>96</b>
Associations des Parents d'Élèves	0	72	0	0	<b>72</b>

.Parents d'Eleves					
Associations .Eau Potable Electrification	7	0	0	24	<b>31</b>
Associations Sportive .Culturelle. et Artistique	1	6	2	4	<b>13</b>
Amicale habitat	3	8	0	0	<b>11</b>
Associations. féminines	0	3	1	3	<b>7</b>
Associations .bienfaisance	0	1	1	2	<b>4</b>
Association.Medicales	0	1	1	1	<b>3</b>
Associations. agricoles et touristiques	0	2	2	0	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>143</b>	<b>30</b>	<b>145</b>	<b>348</b>

Ce bref repérage historique montre que le mouvement associatif de la vallée du Dra est, certes, extrêmement jeune mais eu égard à la dynamique des associations en place et à la diversité de leur champs d'intervention, nous pouvons d'ores et déjà dégager quelques atouts de ce mouvement.

#### **1.4. Atouts du mouvement associatif moderne**

Le mouvement associatif dans la vallée du Dra puise ses premières forces de son ancrage dans un substrat fortement marqué par la tradition associative. Certes, la plupart des structures associatives traditionnelles- comme il a été souligné plus haut dans le cas des jemâas sont dépouillées, depuis longtemps, de leurs fonctions initiales de véritable pouvoir local, gérant l'espace et la vie commune ; l'héritage s'estompant chaque jour un peu plus en raison de l'effritement des structures traditionnelles. Mais dans certains domaines ,dont le plus illustre est sans conteste celui de l'irrigation, il faut reconnaître que la tradition participative demeure vivace à travers la gestion communautaire d'une ressource naturelle vitale, l'eau. De même, dans les AUEA, représentant la version formalisée d'une partie des activités des organisations coutumières de l'irrigation (loi n° 2-84) , les membres définissent des règles de fonctionnement ,distribuent des tâches et des rôles, gèrent les situations difficiles et les conflits éventuels en se référant essentiellement au savoir faire et aux acquis communautaires.

Ensuite, comme partout ailleurs, la force de ce mouvement associatif

réside dans sa rapidité, sa proximité des citoyens, sa capacité de mobilisation de la population, sa représentativité de plus en plus large et dans la souplesse de ses procédures. De même, compte tenu de la simplicité de ses structures, le travail associatif permet de réaliser des actions à des coûts très réduits et dans des délais très brefs et de mobiliser des ressources latentes. Les expériences développées par les différentes associations de la vallée du Dra Moyen ont permis de mobiliser des ressources latentes ou traditionnellement non exploitées. L'Association des Usagers de l'Eau Agricole de Zaouit ElBaraka a pu ainsi mobiliser la participation financière du Ministère du Habous et de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Association de Développement de la vallée de DRA (ADEDRA) à travers des contrats de partenariat a pu accéder à des fonds des Administrations Centrales, et l'association de Nesrate a mobilisé les participations des ressortissants du village installés à Casablanca. De même le mouvement associatif a permis d'identifier au sein de la population locale des ressources humaines compétentes et engagées en matière de développement local et de mobilisation des potentialités.

Sous la pression de répondre aux besoins et /ou de saisir toutes les opportunités d'appui (financier, technique, de formation...), la plupart des associations se sont engagées dans des activités aussi diversifiées que la réalisation d'infrastructures, l'alphabétisation, la protection des ressources naturelles. Cette dispersion implique, certes, le déploiement d'énormes efforts, mais en contre partie elle offre aux associations concernées l'opportunité de s'initier à la réalité complexe des besoins indivisibles de la population et aux prémices d'une approche intégrale des problèmes du développement.

Ces atouts sont amenés à se développer davantage du fait de la croissance des besoins de la population, de la diminution du rôle social de l'Etat et de l'émergence des associations comme nouvel acteur social en dehors de l'arène politique directe. Pour nous faire une idée plus concrète de cette quête de démarches de développement plus appropriées, nous examinons ci-après l'évolution de la démarche de l'ADEDRA.

## **II- L'ADEDRA, UNE APPROCHE EVOLUTIVE**

Face aux limites de l'approche développée par les différents organes de l'Etat, à l'omission et l'oubli, la société civile locale développe petit à petit une nouvelle approche visant à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux à travailler pour un objectif commun, à définir ensemble l'avenir de leur territoire plus ou moins étendu (village, commune, région ..). L'étude du

cas de l'association de développement de la vallée du Dra nous permettra de suivre de près l'évolution dans le temps et dans l'espace des tentatives de mise en place d'une telle démarche, ses points forts, les difficultés rencontrées et les tentatives d'adaptation et de consolidation.

### **2.1. Les premiers pas, de l'action d'abord !**

Au cours de ses premiers mois d'existence, de juin 1996 à décembre 1997, l'ADEDRA, en raison de son manque d'expériences et aussi sous la pression de réaliser ses premiers projets, en quête de crédibilité auprès du groupe cible, a entrepris des opérations à la demande des bailleurs de fonds et s'est pressée à s'engager avec des personnes physiques étrangères ayant des objectifs mal définis ou tout simplement latents (recherche d'une façade facilitant l'intrusion et l'acceptation par la société locale à travers des actions sociales). Aussi un certain nombre d'actions furent-elles choisies uniquement par les membres de bureau de l'association, la population bénéficiaire n'a pas été consultée et les actions réalisées ne s'inscrivaient dans aucune logique durable.

Suite à l'évaluation des premiers projets réalisés par l'ADEDRA, il a été constaté que le degré de réussite des projets était faible et que les actions entreprises répondaient très peu aux aspirations des populations. En fait ces populations étaient toujours mises à l'écart et les projets exécutés étaient tous proposés par les bailleurs de fonds ou par le bureau de l'association.

Il est clair que cette recherche de réalisation de projets ou d'actions s'inscrivait dans le cadre d'une quête, consciente ou non, de légitimité par l'ADEDRA, sans prendre en considération que " la légitimité en question " est un capital qui se construit, en collaboration avec la population, dans un processus de longue haleine qui exige à la fois construction et maintien.

Sur la base de cette évaluation, il a été décidé de revoir l'approche de l'ADEDRA pour garantir une participation effective et élargie de la population.

### **2.2. De la substitution aux populations vers la participation de tous**

De 1996 à 1997, l'ADEDRA a pratiqué une approche descendante caractérisée par la prédominance de la vision des membres du bureau de l'association qui se sont substitués à la population. Le bureau décide, programme et parfois même exécute. La consultation des adhérents et /ou groupes cibles est pratiquement négligée. La participation de la population/adhérents se limite à la présence aux assemblées générales

et aux réunions et à l'exécution de certains travaux. Cette participation est sollicitée également en cas de besoin en apport financier.

La principale conséquence de cette approche descendante est l'exclusion du groupe cible de l'ensemble du processus, notamment la prise de décision et ,par conséquent, l'appropriation des projets par les populations n'était nullement assurée.

A partir de 1998, l'association a opté d'une manière progressive pour l'approche horizontale visant comme objectif principal la participation effective et élargie des groupes défavorisés et démunis à la définition de leur destin, à la prise de décision, à la planification et à la programmation de leurs actions. Il ne s'agit pas d'une participation à la réalisation de projets ou à la prise en charge d'une partie des coûts mais plutôt d'une approche globale qui conduit à la prise de décision et à l'élaboration de solutions par la population , loin des schémas stéréotypés et abstraits établis par les membres du bureau de l'association à huis clos. L'objectif principal de la démarche est que chaque partie joue un rôle discuté et négocié.

Pour ce faire, après une prise de contact, ce processus de collaboration est lancé par un premier diagnostic ensemble avec la population. Mais avant le lancement du travail, les modérateurs de l'ADEDRA, composés essentiellement de personnes originaires de la région, rassemblent le maximum possible d'informations sur le village notamment son histoire, sa composition sociale et les rapports entre ses composantes . L'équipe de l'ADEDRA adopte une méthode simple engageant la réflexion autour de la situation du village entre hier, aujourd'hui et demain. Il s'agit de réfléchir ensemble sur ce qui s'est passé, pourquoi et quelles sont les causes et les conséquences. La deuxième réunion est réservée à la restitution des résultats de la première réunion. Ces résultats sont enrichis de réflexions et de problématiques relatives à la situation du groupe et de son village, de ses contraintes et de ses ressources. Enfin, si la restitution des résultats suscitent suffisamment de réaction de la part du groupe et sa volonté de changer la situation, une troisième réunion est réservée à l'élaboration d'un plan d'actions sur la base des potentialités existantes pour résoudre les problèmes identifiés. Les actions sont retenues non seulement en fonction de leur degré de priorité mais aussi en fonction des moyens et potentialités disponibles.

L'exemple du village de Bleida nous permettra de suivre concrètement le déroulement de ce processus:

Sur la demande de l'association Bleida pour le développement, plusieurs réunions englobant la population du village de Bleida, scindée en deux



groupes (hommes et femmes), ont été organisées; l'objectif étant de préparer le plan de développement du village. L'animation des réunions a été assurée par l'équipe opérationnelle de l'ADEDRA composée de cinq animateurs (3 modérateurs avec les hommes et 2 modératrices avec les femmes).

Après présentation mutuelle des participants et de la méthode de travail pour la réalisation du diagnostic, l'opération est lancée par l'élaboration des cartes ancienne et actuelle du village, le diagramme des relations internes, le diagramme des flux, le calendrier journalier et saisonnier, la carte sociale du village ainsi que l'identification des principales sources de revenus.

Après achèvement de la première réunion, les modérateurs se sont ensuite penchés sur l'analyse des résultats des différents travaux réalisés par les hommes et par les femmes, pour dégager les potentialités et les contraintes:

▪ **Potentialités**

- Production agricole importante;
- Terre agricole fertile et vaste;
- Population organisée en AUEA;
- Disponibilité de la main d'œuvre ;
- Transfert important des émigrés;
- Existence d'une école;
- Existence d'un groupe électrogène.

▪ **Contraintes**

- Erosion hydrique;
- Ensablement;
- Salinité des eaux et du sol;
- Vétusté des réseaux d'irrigation ;
- Manque d'eau potable;
- Analphabétisme ;
- Non maîtrise des circuits de commercialisation de produits agricoles;
- Faible couverture sanitaire.

Lors de la réunion suivante , les modérateurs ont restitué aux villageois les résultats ci -dessus mais sous forme de problématiques suscitant le débat, la réflexion et la réaction des villageois et des villageoises :

- Comment se fait-il qu'avec toute la production dattière obtenue, les producteurs ne sont pas organisés pour assurer la commercialisation ? pourquoi dépendent- ils des intermédiaires ?
- Pourquoi les gens se rencontrent tous les jours sans qu'ils puissent discuter et résoudre les problèmes du village ?
- Pourquoi la population s'est-elle organisée autour du groupe électrogène mais pas encore autour de l'eau potable ?
- Comment se fait- il que malgré l'existence de l'école depuis les années 60 le taux d'analphabétisme est encore trop élevé ?
- Pourquoi les femmes disent-elles qu'il n' y a aucune ressource au village ?
- Etc.

Après restitution de ces résultats “ problématisés ” et discussion des principales questions soulevées par l'équipe de modération, les participants se sont penchés sur l'identification des démarches de solutions aux problèmes identifiés , en prenant en considération en premier lieu les potentialités du village. Les grands axes retenus sont:

- Redynamisation des structures et associations du village (AUEA, Association des parents d'élèves, Association sportive..) ;
- Amélioration de la production agricole à travers le développement de l'élevage et l'amélioration des systèmes d'irrigation ;
- Amélioration de la commercialisation des produits du village ;
- Promotion de l'action sociale à travers l'alphabétisation, l'encouragement à la scolarisation, l'intégration des handicapés et l'opérationnalisation du dispensaire;
- Protection de l'environnement ;

Une troisième réunion a eu lieu entre la population du village et l'équipe de modération pour planifier les actions à entreprendre et partager les responsabilités.

La mise en place de cette démarche se heurte à un certain nombre de difficultés nécessitant parfois beaucoup de temps et des adaptations continues.

Le diagnostic permet, certes, d'engager des discussions élargies en vue de construire ensemble une vision commune de l'avenir ; mais, parfois il est très difficile d'assurer une participation de tous. Des démarches complémentaires sont toujours à prévoir en fonction des situations pour pouvoir prendre en compte l'avis de l'ensemble des concernés lorsque c'est possible.

Le déroulement des diagnostics est confronté à des difficultés diverses, notamment l'impossibilité de réunir les deux sexes au même endroit . La consultation des femmes se heurte à deux problèmes majeurs liés l'un à l'autre : le conservatisme de la société locale et l'absence d'institutions propres aux femmes. En effet, les femmes ont été traditionnellement exclues des organes traditionnels de gestion et ce n'est que tout récemment, et plus exactement le 13/02/1998 qu'on a assisté à la création de la première association féminine dans toute la vallée du Dra. Pour dépasser ces handicaps, l'ADEDRA a adopté une méthode de consultation basée sur l'organisation systématique de réunions parallèles, une auprès des femmes animée par des modératrices, l'autre auprès des hommes animée par des modérateurs avant de procéder par la suite à la présentation/ confrontation des résultats des hommes aux femmes et vice versa , puis à la planification des activités.

De même, la contribution des participants aux débats lors des réunions était faible, une ou deux personnes parlent trois ou quatre discutent et la quasi totalité écoute ou plutôt reste silencieuse. Certes, c'est une caractéristique valable à beaucoup de réunions .Mais en vue de dépasser cet handicap, l'ADEDRA a opté pour des modérations dynamiques favorisant la contribution de la quasi totalité des participants grâce à la combinaison du travail individuel au travail en groupes réduits au travail en séances plénières. Les conditions générales de la réunion sont ainsi toujours minutieusement préparées à l'avance pour favoriser la participation de tous, dans le cas contraire, la réunion risque de tourner à l'échec. A titre d'illustration, une réunion organisée à Ait Yahia ou Moussa dans la commune rurale Roha, s'est tenue dans un lieu où les notables dominaient en force alors que les démunis et les jeunes étaient pratiquement exclus . Aussi, le modérateur était -il contraint d'arrêter la réunion en attendant de trouver un endroit plus propice à la participation de tous.

Au départ encore, les modérateurs de l'ADEDRA avaient tendance à orienter les débats et conclusions vers des acheminements qui concordent avec leurs visions et leurs activités au sein de l'ADEDRA. Durant les premiers diagnostics, lorsque les propositions du groupe cible allaient dans un sens opposé aux attentes des modérateurs, ces derniers mettent tout leur poids pour canaliser les activités proposées.

Un deuxième problème est rencontré aussi ,notamment lors du recours de l'ADEDRA à des animateurs externes qui produisent ,parfois, des scénarios peu participatif. Ainsi, par exemple, lors du dernier atelier d'élaboration du schéma de planification, auquel l'ADEDRA a invité les différentes catégories socio-professionnelles pour participer à la planification, le modérateur à complètement désapprouvé cette initiative en insistant sur le caractère "savant et intellectuel" de la planification. Grâce à la formation et à l'expérience, ces défailances sont aujourd'hui corrigées.

Toujours à titre d'illustration, les modérateurs de l'ADEDRA à Ait Yahia Ou Moussa étaient obligés d'organiser des réunions séparées avec les jeunes pour pouvoir inclure leurs point de vue dans la discussion avec le groupe des adultes . De même, il est toujours difficile de concilier les intérêts collectifs et les intérêts individuels, les intérêts de la génération actuelle et ceux de la génération future. Dans ce sens, les populations mettent essentiellement l'accent sur les actions qui répondent aux besoins immédiats. Les actions s'inscrivant dans le long terme sont souvent écartées ou négligées. L'équipe de modération de l'ADEDRA est appelée lors de ses séances de travail avec les villageois à prendre en considération ces éléments mais aussi à susciter le débat et la réflexion autour d'un certains nombre de problématiques. Ainsi lors d'une réunion, dans le village évoqué plus haut , alors que les participants allaient élaborer leur plan de développement en mettant presque exclusivement l'accent sur le volet agricole, un animateur a eu l'idée d'ouvrir le débat et la réflexion sur la capacité réelle du secteur agricole à assurer le développement du village et partant, le débat fut réorienter sur la nécessité de développer d'autres créneaux sur la base des potentialités du village.

### **2.3. De l'action isolée au programme concerté**

Lors de ses premières années d'existence, l'ADEDRA a mis en place un certain nombres d'actions éparpillées dans le temps et dans l'espace, souvent sans liaison directe. Cette forme de travail a été révisée par l'association à partir de 1999 pour trois raisons principales :

- Les actions développées ont été marquées par l'absence d'une vision stratégique ;
- Les actions développées d'une manière isolée n'ont pas permis de promouvoir un développement global ni de réaliser les objectifs de l'association d'une manière concrète ;
- La dispersion des actions n'a pas permis de garder le contact d'une manière permanente avec le groupe acteur-bénéficiaire ni de maintenir le même degré d'engagement des membres de l'association.

Pour dépasser ces handicaps, l'ADEDRA a mis en place depuis Janvier 2000 son premier plan de développement quinquennal qui a pour résultats:

1. La capacité organisationnelle et institutionnelle de l'ADEDRA et des groupements associatifs, coopératifs et communautaires locaux est renforcée;
2. La capacité de la population à gérer les ressources naturelles et à planifier les activités d'aménagement de l'espace rural est augmentée ;
3. Les mesures de protection des ressources naturelles planifiées sont exécutées;
4. Des actions d'amélioration des conditions de vie de la population sont mises en exécution;
5. Des opérations de sauvegarde et de valorisation / réintégration du patrimoine sont réalisées.

La définition des composantes du plan s'est basée essentiellement sur les résultats des diagnostics participatifs réalisés ensemble avec la population et en partie sur les travaux des commissions de l'ADEDRA. La condition principale est que toutes les actions programmées doivent émaner de la population. L'élaboration du plan a pris note aussi des plans et programmes nationaux et régionaux existants ou en cours d'élaboration notamment le PAN, le PANE, le PAGER, le plan de développement économique et social de la province de Zagora 2000-2004 et la stratégie 2020 du MADREF.

En plus, afin d'éviter toute forme de double emploi, l'ADEDRA veille à:

- associer autant que possible les organismes de développement aux programmes/ actions de la population;
- insérer ,chaque fois qu'il possible, les projets initiés par la population dans le cadre des programmes de développement de la région;

et ce en se basant sur les accords de partenariat existants ou en oeuvrant à la conclusion de nouveaux accords.

Dans ce même objectif, l'ADEDRA a soutenu une trentaine d'associations à l'élaboration de leur plan de développement villageois dont certains sont déjà achevés et mis en exécution.

#### **2.4. De l'intervention sectorielle aux interventions intersectorielles**

La démarche adoptée au départ par l'ADEDRA reposait sur une

approche sectorielle : action par secteur d'activité. Les actions sont réalisées en mettant l'accent sur un secteur, généralement l'agriculture, ou plutôt sur un sous secteur, l'irrigation, sans interaction avec les autres secteurs et sous secteurs. Cette action devient encore plus étroite du fait de sa concentration autour de groupes bien déterminés : les hommes ; les adultes en général, par contre d'autres groupes sont systématiquement exclus tels que les femmes, les jeunes etc. Cette approche ne permet pas d'aborder la question de développement dans sa globalité et certaines questions clés sont traitées d'une manière à la fois partielle et superficielle telles que l'organisation interne du territoire, son devenir, sa vocation, ses particularités, sa pluralité etc. De ce fait cette approche ne permet pas de garantir une mobilisation générale, seule en mesure d'assurer une vision globale pour un développement adapté.

Ainsi donc, à partir de 1998, l'ADEDRA a opté progressivement pour une approche inter sectorielle qui conjugue plusieurs secteurs économiques et sociaux en vue de promouvoir un développement durable et global des villages.

## **2.5. Du local au provincial**

Au départ, la logique d'intervention de l'ADEDRA s'était basée sur la réalisation d'un certain nombre d'actions très localisées dans l'espace, particulièrement au niveau de la palmeraie de Fezouata. Mais à partir de 1998, l'association a décidé d'étendre progressivement sa zone d'intervention en vue de couvrir l'ensemble de la province de Zagora.

Dans ce sens une trentaine de villages ont été soutenu pour élaborer leurs plans de développement et à les mettre progressivement en exécution. L'objectif de cette démarche étant de promouvoir un développement global de la Province par le cumul et la synergie des initiatives et des plans de développement local.

## **2.6 De l'action sans formation à La formation dans l'action**

La totalité des membres de l'ADEDRA se sont lancés dans l'action associative sans formation spécifique, quelques uns disposent d'une certaine expérience dans d'autres domaines d'activité, alors que la majorité des membres ont une simple formation générale. La volonté, l'engagement et le zèle ont constitué leurs seuls atouts au départ. Or, ce dévouement n'allait pas de paire avec la diversité grandissante des champs d'intervention de l'ADEDRA ni, par conséquent, avec la panoplie des compétences requises par cette ouverture. Des insuffisances quantitatives et surtout qualitatives et méthodiques se font de plus en plus jour, l'engagement, le zèle et la volonté ne permettant plus à eux seuls d'atteindre les objectifs.

L'ADEDRA étant évidemment à ses début, les compétences

manquantes étaient recherchées à l'extérieur. Mais ce recours allait de paire avec un développement des compétences internes par la formation. Cependant, il faut tout de suite préciser que cette formation n'a jamais été envisagée comme un apprentissage théorique à part, il s'agit plutôt d'une formation dans l'action .

Pour ce faire, les compétences externes d'appui ont été utilisées comme accompagnement à des processus de réflexion/formation construits par différentes parties prenantes en plusieurs étapes et autour de différentes thématiques dont la principale porte sur l'autopromotion et les démarches participatives à travers les ateliers suivants :

- Appui organisationnel d'autopromotion ,1996: 2 personnes
- Atelier sur le fonctionnement des ONGs Mars, 1997: 13 personnes
- Atelier sur l'approche participative décembre, 1997: 25 personnes
- Méthode accélérée de la recherche participative,1997: 1 personnes
- Atelier sur les Méthodes accélérées de recherches participatives, 1998: 8 personnes;
- Méthode accélérée de la recherche participative,1999: 9 personnes
- Formation en matière de l'approche participative, 2000: 16 personnes/associations

Ce premier grand paquet du processus de réflexion/ formation a pour objectif de donner aux membres de l'ADEDRA les compétences et les attitudes de travailler ensemble pour mieux travailler avec la population. Les méthodes utilisées visent essentiellement à mettre les participants en situation de remettre en cause leur approche traditionnelle et s'interroger sur de nouvelles voies possibles d'intervention . Chaque fois que les conditions le permettent ,ces réflexions / formations sont menées avec des villageois/es dans un village ou avec une organisation d'autopromotion.

Un deuxième grand volet de ce processus de formation a ciblé les membres des coopératives en relation avec l'ADEDRA ou sollicitant son appui. Les modules proposés visaient a accroître la capacité des coopérants en matière d'analyse des problèmes pour les mettre en mesure d'apprendre activement de leur propre expérience . Mais ce volet englobe également des aspects techniques plus spécifiques à l'institution coopérative .

- Formation des membres de coopératives en matière de gestion administrative et financière 1999: 12 personnes
- Formation des membres de coopératives en matière de coopération 1999: 20 personnes

- Formation des membres de coopératives en matière de techniques de commercialisation 1999: 12 personnes
- Formation en matière de coopération par correspondance 2000: 3 personnes

Pour assurer avec plus d'efficacité la conduite et la gestion des activités liées directement ou indirectement à ses orientations, l'ADEDRA fut amené à développer les compétences d'un nombre réduit de ses membres/ cadres dans des domaines aussi variés que la gestion des affaires financières et administratives ainsi que l'économie des ressources naturelles et la maîtrise de certaines techniques de production:

- Gestion des projets de développement ,1997: 1 personne
- Comptabilité analytique 1998: 1 personne
- Mobilisation des ressources financières 1998: 1 personne
- Formation sur les techniques d'apiculture 1997: 1 personne
- Aménagement de l'espace 1998: 1 personne
- Formation sur les techniques d'économie de bois de chauffe 1999: 3 personnes

Ces qualifications recherchées en dehors de l'association sont généralement coûteuses . Aussi est-il demandé aux bénéficiaires de ce type de qualification de transférer les compétences en restituant les acquis de la formation aux autres membres de l'association et en se transformant **en formateurs** lorsque cela est possible . C'est dans ce cadre d'ailleurs que la formation devient une activité réalisée par les membres de l'ADEDRA au profit de différentes catégories de la population :

- Formation des moniteurs de l'éducation non formelle 1999: 5 personnes
- Formation en matière d'hygiène et de MST, 1999: 18 personnes
- Techniques d'économie d'eau, 1998: 12 agriculteurs
- Formation des guides de désert , 2000: 25 personnes
- Formation des moniteurs d'alphabétisation, 2000: 17 personnes
- Organisation de plusieurs sessions de formation en matière d'élevage: 55 femmes
- Amélioration du savoir faire des femmes en matière d'élevage, 1998: 17 femmes

Dans une perspective stratégique, où le changement du rôle de l'administration et d'autres acteurs comme un objectif prioritaire sur la voie d'un développement adapté , l'ADEDRA en collaboration avec la DSE et la GTZ s'est engagée dans un processus de formation/action



visant la qualification des acteurs du développement local au niveau communal . Les bénéficiaires de ce programme, qui sont des cadres et agents des administrations ,des élus et des membres d'associations, sont amenés durant et après la formation à acquérir des compétences nécessaires à leur fonction d'acteurs du développement local et à mettre en œuvre de nouvelles pratiques leur permettant de renforcer les initiatives au niveau local et de mieux collaborer avec elles . Ce programme bien que se trouvant encore dans une phase pilote ne perd pas son ambition nationale puisqu'il associe 7 équipes communales de différentes régions du Maroc.

Notons que cet ambitieux programme repose d'une part sur un financement à partir de sources externes notamment la coopération allemande et d'autre part sur les compétences propres de l'ADEDRA dans le cadre du cycle « autoformation », la participation de l'Etat étant quasi-nulle.

Enfin, ce processus de réflexion/ formation est complété par des programmes d'échange d'expériences à travers des voyages et des visites organisées au profit de la population et des associations locales.

## **2.7. De l'action spontanée à l'action réfléchie**

Indiscutablement les techniques adoptées hypothèquent en partie la réussite et la durabilité des actions entreprises. Dans ce cadre l'ADEDRA a eu souvent recours aux techniques locales adaptées au milieu et qui sont maîtrisées par la population. Dans d'autres cas, lorsque le besoin s'en fait sentir, elle procède à l'amélioration des techniques locales et parfois même à l'adaptation de certaines techniques développées dans d'autres régions ayant des traits communs avec la vallée du Dra.

### **2.7.1. Amélioration des techniques locales**

Une série de techniques locales sont appliquées par la population notamment dans les domaines d'utilisation et de gestion des ressources naturelles. La majorité de ces techniques ont prouvé leur compatibilité avec ce milieu à la fois fragile et menacé . Afin de consolider ces techniques certaines améliorations ont été introduites. L'étude du cas des barrages de déviation traditionnel permet de suivre de près cette amélioration. En effet, la communauté agricole a développé à l'instar des autres groupements limitrophes des systèmes d'irrigation gravitaire ingénieux basés sur l'utilisation des eaux de l'oued par le biais de petits barrages de dérivation et de canaux creusés à même le sol. Cependant ce système est caractérisé par la fragilité de ses composantes, en

particulier le barrage de dérivation fonctionnant comme un système fusible qui saute suite à chaque crue un peu forte . Ce système impose aux communautés des charges énormes en prestations de travail, la réfection de la digue nécessite des centaines de journées de travail sous forme d'une mobilisation générale, pendant plusieurs jours, de l'ensemble de la population active des villages concernés.

Pour pallier à cette défaillance de la construction traditionnelle, des améliorations ont été introduites : l'utilisation de matériaux locaux, notamment la pierre a été retenue avec toutefois le recours au gabion et parfois au ciment pour consolider davantage la digue. Celle -ci devient ainsi plus résistante aux inondations et permet d'économiser des centaines de journées de travail par an , lesquelles journées pourraient être utilisées pour la réalisation de travaux plus productifs.

### **2.7.2. Adaptation des technologies importées**

Outre, l'amélioration des techniques locales, d'autres techniques développées dans d'autres régions similaires ont été introduites. L'étude du cas des tabias nous permet de suivre de près ces adaptations.

Introduites depuis la Tunisie en 1993, la technique de tabia " bassin de rétention des eaux de ruissellement " est un ouvrage construit en terre . Il a la forme d'un U. Sa construction dépend de l'existence d'un bassin versant collecteur des eaux de pluie et la présence d'une pente douce < 2,5%. La fonction de la tabia consiste en l'interception des eaux et leur retenue en vue d'assurer l'irrigation des cultures et d'améliorer l'alimentation de la nappe par infiltration. Elle est formée d'une banquette principale reliée perpendiculairement à chacune de ces extrémités à des banquettes latérales. Les dimensions idéales de la tabia sont entre 80 m et 120 m de longueur. La largeur, généralement constante, est de 30 m. Le bassin de retenue est alimenté soit directement par les eaux provenant d'un bassin versant immédiat soit par un ou plusieurs chenaux à l'aide d'une banquette de déviation . Chaque tabia est dotée d'un déversoir pour dégager les eaux excédentaires.

Dans un premier temps les tabias ont été mises en valeur par la céréaliculture ; mais les rendements réalisées étaient très faibles pour plusieurs raisons notamment l'irrégularité des pluies et la baisse de la fertilité du sol, à cause du prélèvement de sa partie supérieure utilisée dans l'élévation des banquettes.

Pour dépasser ces problèmes, des adaptations de la technique de construction des tabias ont été introduites à partir de 1999. Elles consistent en la réduction massive de l'utilisation du sol pour la construction des banquettes et en l'introduction de l'arboriculture,

notamment, le palmier dattier pour rentabiliser davantage les ouvrages réalisés.

**CHAPITRE III**  
**DES PROJETS COMMUNAUTAIRES D'AMÉLIORATION DE**  
**CONDITIONS DE VIE, DE PROTECTION DE**  
**L'ENVIRONNEMENT, D'INTEGRATION DE LA FEMME ET**  
**DE PROMOTION DE LA DEMOCRATIE**

## **I- LES ACTIONS REALISEES**

Il est difficile de dresser un inventaire exhaustif des activités réalisées par les associations de la vallée du Dra au cours des cinq dernières années. Toutefois, ces activités s'articulent autour des axes principaux suivants : l'amélioration des conditions de vie, la gestion des ressources naturelles, le renforcement de la participation de la femme au développement, l'émergence d'un tourisme durable et la promotion de la démocratie locale.

### **1.1.Amélioration des conditions de vie**

Les actions d'amélioration des conditions de vie concernent essentiellement les domaines de scolarisation, d'alphabétisation et d'approvisionnement en eau potable des villages.

En matière de scolarisation, en vue de remédier à la faiblesse du taux de scolarisation enregistré au niveau de la province de Zagora (51%), dû à des facteurs divers notamment le faible taux de la couverture scolaire et la modestie des conditions de scolarisation, les populations, dans certains endroits, ont pris les choses en main. Elles élaborent ainsi leurs propres projets, prennent en charge la quasi-totalité des frais et font appel, en cas de besoin aux solidarités locales, nationales ou internationales. Cette intervention des associations au cours des trois dernières années a permis la construction et l'équipement en mobilier de 07 écoles, l'ouverture de 18 centres d'éducation non formelle, l'équipement de 29 écoles en installations photovoltaïques, la dotation de 29 écoles en matériel didactique et l'aménagement des espaces verts au niveau de 15 écoles primaires.

La démarche adoptée permet de réaliser des constructions adaptées. A titre d'exemple, les écoles construites dans le cadre des actions soutenues par l'ADEDRA sont réalisées à partir de matériaux locaux renforcés par des piliers et des poutres en béton armé pour garantir la durabilité de l'école. Les populations d'Ait Ali Hassou, Ait Aissa Obrahim et Tangarfa ont opté pour le pisé, les habitants de Wawriert pour les briques en argile alors que la population de Tafsat a choisi les deux techniques : le pisé pour l'école et la brique crue pour la maison, le tout consolidé par des piliers en ciment.

Le plafond est édifié selon les principes de la technique traditionnelle avec cependant l'introduction de certaines améliorations: les poutres principales ont été construites en béton armé sur lesquelles, d'une manière perpendiculaire, des solives en bois sont déposées, le tout couvert de nattes en plastiques colorées couvertes à leur tour par des roseaux, des plastiques et de la terre.

L'utilisation des techniques de construction locales améliorées, notamment le pisé et les briques en argile, permet d'assurer une

isolation parfaite de l'intérieur de la salle par rapport au climat régnant à l'extérieur d'une part et d'édifier une construction adaptée au contexte local et par conséquent peu étrange aux yeux des jeunes écoliers.

De même ces constructions sont réalisées à coûts très réduits. Sur la base du circulaire du Ministère de l'Education Nationale(MEN), le plafond des coûts de constructions scolaires en milieu rural est arrêté à 90 000,00 DH pour la construction d'une salle, à 100 000,00 DH pour celle du logement de l'instituteur et 10 000,00 DH pour celle des latrines. Comparés au coût des constructions réalisées par l'ADEDRA il ressort ce qui suit:

Designation	MEN (1)	ADEDRA (2)	2/1
2 Salles+ Logement +	290 000,00	63961,00*	0,22
Sanitaires		117211,00**	0,40

\* Coût de construction

\*\*Coût de construction+ équipement en matériel divers

L'option pour les techniques locales améliorées permet ainsi d'une part de dégager des économies importantes à utiliser pour l'accélération de la couverture scolaire des zones rurales. En plus, pendant et après achèvement des travaux on constate le développement de liens affectifs entre la population et la réalisation. A titre d'exemple l'école construite par la population d'Ait Ali Hassou occupe une place centrale dans la vie des habitants du village, c'est eux qui prennent soins d'elle, et des instituteurs aussi, alors que dans l'ancien schéma traditionnel, l'école est toujours considérés comme un mal à éviter ou du moins à éloigner le maximum possible du village.

Cet attachement de la population au résultat de l'action réalisée est sans conteste le reflet d'une implication de la population dans l'action dès sa formulation voire depuis son identification jusqu'à sa réalisation.

Dans le domaine de l'alphabétisation, les associations ont mis, d'une manière progressive depuis 1997, un programme de lutte contre l'analphabétisme axé sur l'alphabétisation des femmes et sur leur formation dans les domaines qui vont agir directement sur l'amélioration de la qualité de leur vie, tels que l'initiation aux petits métiers générateurs de revenus, la planification familiale et la prévention des Maladies Sexuellement Transmissibles . La population bénéficiaire durant l'année 2000 s'élève à plus de 5 000 femmes et jeunes filles

réparties sur plus d'une soixantaine de villages. L'âge des bénéficiaires varie entre 16 et 45 ans avec une forte représentation de la tranche 18-25 qui représente à elle seule 44% du total. Par ailleurs les 3/4 de ces bénéficiaires, composés essentiellement de chômeurs, de femmes aux foyers ou d'aides agricoles, appartiennent au milieu rural.

Les cours d'alphabétisation sont dispensés soit dans un cadre de partenariat très restreint entre les différentes composantes de la population locale, soit dans un cadre élargi englobant aussi le Ministère du Développement Social et certaines associations intermédiaires notamment Hellen Killer International. L'action est organisée soit dans des bâtiments collectifs ou privés mis à disposition par les communautés locales et des personnes bienfaitrices soit dans les écoles en fonction de la disponibilité des salles.

En matière d'approvisionnement des villages en eau potable les associations locales ont participé activement à l'alimentation d'une cinquantaine de villages soit d'une manière quasiment autonome soit dans le cadre de coopération avec d'autres partenaires, notamment les communes, les associations intermédiaires ou dans le cadre du Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales (PAGER).

## **1.2. Protection de l'environnement**

La stratégie de travail de l'ADEDRA, révisée sur la base des expériences acquises, est axée sur deux éléments clés: la sensibilisation de la population aux dangers de la désertification et à la nécessité de la protection des ressources naturelles et la mise en place d'actions concrètes de lutte contre la désertification. Les actions retenues sont celles proposées par la population lors des ateliers de planification participative. Leur dénominateur commun est la réponse à un besoin immédiat (collecte des eaux d'irrigation, fixation des dunes menaçantes, désensablement des champs, déblayages des berges ...).

### **1.2.1. Les actions de sensibilisation et de démonstration**

En matière de sensibilisation de la population aux problèmes de désertification, l'ADEDRA anime annuellement plusieurs thèmes sur la désertification au niveau des villages et organise des ateliers au profit des professeurs et instituteurs, et des séances de sensibilisation auprès des écoliers et collégiens et des associations locales. Pour ce faire un matériel didactique composé de plusieurs modules a été mis en œuvre. Il décrit de façon globale l'état des lieux des ressources naturelles de la région et souligne la problématique de la désertification sous différents angles et en termes de contraintes et de potentialités régionales. La lutte

menée est également examinée dans ses objectifs et ses stratégies dans différents niveaux d'actions. Le matériel didactique en question est, enfin, continuellement enrichi sur la base d'évaluation continue et des observations et suggestions des participants aux ateliers de formation. Les actions de démonstration sont concentrées essentiellement sur la promotion des foyers améliorés, l'introduction de nouvelles techniques d'économie de combustibles aux bains et fours publics et la promotion de nouvelles cultures fourragères dans le but d'alléger la pression sur les ressources naturelles.

### **1.2.2. Les actions physiques ,vers la gestion concertée des terroirs**

La dégradation des ressources naturelles constitue actuellement à l'échelle du bassin du Dra moyen un sérieux fléau détruisant les bases d'existence de la population locale. Conscientes de la gravité de ce problème, les populations locales mettent en place un programme très diversifié. Les actions réalisées dans ce cadre portent essentiellement sur le développement de l'utilisation des eaux de ruissellement (24 tabias ou bassins de retenue), l'augmentation des disponibilités en eau des secteurs irrigués (15 barrages de déviation des eaux le long de l'oued Dra), le déblayage des berges des seguias(7000 ml), la mise en place de systèmes de drainage des eaux (2 km de drains) et la fixation des dunes (20 ha). Par ailleurs, la gestion des terroirs en tant qu'approche de travail anime de plus en plus les programmes d'actions des associations locales en vue de planifier l'utilisation des terres d'une manière permettant de sauvegarder les intérêts collectifs et individuels, et les intérêts de la génération actuelle et de la génération future. Ainsi plusieurs travaux préliminaires localisés essentiellement au niveau du bassin d'El Oued El Myit ont été lancés. Ces travaux ont porté sur l'organisation d'ateliers et de réunions de concertation, l'étude de la flore et de la faune, l'étude des unités de paysage, l'analyse des régimes fonciers, l'identification des Types d'Utilisation des Terres et l'évaluation des potentialités des terres.

### **1.2.3. Risques et effets pervers des actions environnementales entreprises**

L'essentiel des technologies adoptées par l'ADEDRA sont des technologies locales, améliorées dans certains cas en prenant en considération les conditions du milieu, dont les effets pervers sont relativement minces. Toutefois certaines des techniques importées posent des problèmes d'adaptation. Ainsi et après cinq ans d'expérimentation, l'ADEDRA a constaté que la technique de construction des tabias utilise excessivement le sol notamment la partie superficielle arable et fertile, ce qui se répercute directement sur le



rendement en particulier durant les premières années de mise en culture. Pour réduire au minimum les quantités de sol utilisées pour la construction des banquettes, l'ADEDRA a introduit des modifications sur le modèle initial de tabias. Désormais l'essentiel du travail est basé sur la pierre sèche au lieu du sol.

Dans ce même sens, l'introduction de la motopompe de façon massive a entraîné des dégâts considérables à travers un rabattement spectaculaire et rapide des nappes, notamment le long des oueds latéraux récemment mis en culture. Consciente des effets pervers de certaines innovations technologiques sur l'environnement, l'ADEDRA déconseille ainsi l'exploitation des eaux des nappes, notamment non rechargeables, à des fins agricoles.

### **1.3.Développement du tourisme durable**

#### **1.3.1. Etat des lieux**

Par sa diversité naturelle (Montagnes et plaines, palmeraies et déserts,) et la richesse et l'originalité de son patrimoine culturel, la vallée du Dra Moyen se présente comme l'un des nouveaux pôles touristiques émergents à l'échelle nationale. Elle accueille annuellement plus de 70 000 touristes composés essentiellement de français suivis par les italiens ,les espagnols les allemands, les belges et les suisses. La part des nationaux devient de plus en plus importante notamment pendant l'été.

A l'encontre des autres régions où l'Etat est intervenu depuis 1960 en vue d'atténuer les disparités régionales, la région est restée à l'ombre, l'unique intervention consiste en la construction de l'hôtel Tinzouline récemment privatisé. La promotion de l'activité touristique est assurée plutôt par des investisseurs privés, locaux, nationaux et étrangers. Sous cette impulsion , on assiste certes actuellement à un déséquilibre entre les différents pôles de la région mais il n'en demeure pas moins que ces investissements ont permis à la vallée du Dra de mieux se positionner à l'échelle nationale.

Toutefois force est de constater que le développement de l'activité touristique a été réalisé en l'absence d'une véritable politique générale qui prend en considération les stratégies des différents intervenants et aussi les répercussions sur les différents secteurs en liaison directe avec le secteur touristique notamment l'agriculture. De même, la coordination des actions entre les différents intervenants/concernés (Ministère du Tourisme, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, collectivités locales, professionnels du

secteurs...) en vue d'assurer les assises nécessaires à un essor soutenable de ce secteur a été complètement absente.

Par ailleurs, l'option de développement retenue a complètement omis les composantes environnementale et sociale. En effet, l'activité touristique source de devise? et créatrice d'emploi? peut constituer en même temps un danger pour l'environnement et pour les valeurs sociales lorsqu'elle n'est pas suffisamment contrôlée. Les atteintes à l'environnement et à la société se manifestent sous plusieurs formes. Au niveau environnemental, la vitesse de destruction /utilisation des ressources naturelles dépasse de loin leur capacité de régénération ; ce qui affecte sérieusement le système écologique. Parmi les actions touristiques considérées comme néfastes pour l'écologie de la zone on cite la chasse à l'outarde et aux gazelles, les rallyes organisés en milieu fragile provoquant ainsi le tassement du sol et la destruction de la végétation, les bivouacs organisés en plein désert et leurs répercussions négatives( défrichement de terrains, déboisement, et poubelles laissées sur place...). Sur le plan social, le contact sur des bases inégales entre la culture locale et les cultures des touristes accélère la désarticulation de la société locale et le développement de pratiques et comportements en rupture avec les normes et les valeurs culturelles locales.

### ***1.3.2. Tentatives de protection***

Face à cette situation, l'ADEDRA a entrepris des actions multiples en vue d'assurer le développement d'un nouveau type de tourisme plus approprié au milieu socio-naturel et basé sur des ressources patrimoniales et des formes d'accueil authentiques en prenant en considération plusieurs facteurs notamment le respect de la culture locale et de la fragilité de l'écosystème, somme toute un tourisme qui pourrait aussi assurer sa reproduction économique et environnementale.

Pour ce faire l'ADEDRA a initié trois actions principales : la conclusion d'un accord cadre avec la Délégation de Tourisme, l'inscription de la question du tourisme et de la gestion durable des ressources naturelles à l'ordre du jour du débat national sur l'aménagement du territoire et la sensibilisation des touristes et des promoteurs touristiques à un meilleur respect des ressources naturelles.

#### ***1.3.2.1. Elaboration d'un accord de partenariat avec la délégation de tourisme***

Dans un premier pas, l'ADEDRA a conclu un accord de partenariat avec la délégation du Ministère de Tourisme pour développer ensemble des programmes d'actions en matière du tourisme durable. Il s'agit essentiellement de :

- Elaborer une stratégie de promotion de tourisme écologique ;
- Encourager les initiatives privées en matière de tourisme durable ;
- Assurer une gestion rationnelle de l'environnement.

Il est évident qu'il s'agit là de simples accords dont la portée dépendra largement de leur inscription dans le plan d'action de chacune des parties engagées .

#### *1.3.2.2. Actions de sensibilisation*

Ces actions sont développées totalement ou partiellement en partenariat entre trois associations locales l'ADEDRA, l'ACTECOD et l'Intelaq. Elles consistent en l'organisation de séances de sensibilisation des promoteurs touristiques, la distribution de brochures d'informations relatives à la fragilité du milieu auprès des touristes et l'implantation des panneaux d'information le long des itinéraires touristiques pour inciter les visiteurs au respect des ressources naturelles. Le contenu des brochures et panneaux invite les touristes et entrepreneurs à tenir compte de la fragilité de l'écosystème local, à éviter l'entassement des sols et la destruction de la végétation et à s'abstenir de jeter les déchets solides et liquides en pleine nature.

#### *1.3.2.3. Lancement du débat autour de la question du tourisme et de la gestion durable des ressources naturelles*

Consciente de l'acuité du problème et afin d'approfondir le débat sur la question tant au niveau local que régional, l'ADEDRA par le biais du projet lutte contre la désertification dans la vallée du Dra a proposé lors de l'atelier de Zagora organisé le 8 mars 2000, dans le cadre du débat national sur l'aménagement du territoire, comme thème à débattre : "Tourisme et gestion durable des ressources naturelles".

Plus de 120 personnes, représentant les différentes catégories concernées (administrations, collectivités locales, société civile, professionnels, agriculteurs,...) ont contribué à ce débat. Les participants ont dégagé les contraintes principales et formulé des propositions et des recommandations susceptibles d'y remédier:

Les contraintes sont résumées comme suit:

- La totalité des modes d'exploitation touristique appliqués n'assurent pas une exploitation rationnelle des ressources naturelles: les quantités d'eau exploitées sont excessives, la diversité biologique est menacée (chasses et sports mécaniques) et la pollution s'accroît (rejet des déchets solides et liquides en

pleine nature );

- Les potentialités de la région sont mal exploitées et souffrent d'une dégradation de plus en plus avancée en raison du manque d'entretien mais aussi suite à la prolifération de l'habitat en dur et à l'envahissement progressif des palmeraies et des sites écologiques par des formes peu appropriées d'habitat ;
- Absence d'une véritable politique de commercialisation et de promotion du produit touristique local;
- Modestie des profits tirés par la population et faiblesse des revenus de l'activité touristique répartis sur place ;
- Faible implication de la population locale et de ses représentants dans la gestion de la question touristique.

Afin de remédier à ces contraintes, les participants ont recommandé ce qui suit:

- Mettre en place un plan global, imposant aux entrepreneurs touristiques de respecter l'environnement et le patrimoine local ;
- Réglementer davantage les activités détruisant les ressources naturelles, notamment la chasse touristique et les sports mécaniques (rallyes) ;
- Adopter une politique de commercialisation basée sur la qualité des services, l'originalité du produit touristique et un acceptable rapport qualité/ prix;
- Oeuvrer pour une répartition équitable des revenus touristiques à travers la promotion de l'emploi des locaux, le réinvestissement des excédents sur place et la mise en place d'une véritable politique de collecte des impôts et taxes ;
- Impliquer la population locale et ses représentants dans la gestion de la question touristique par sa participation à l'élaboration de propositions de réglementation et à la planification des actions futures.

### **1.3.3. Retombées économiques du tourisme écologique**

Contrairement aux formes classiques de tourisme, l'option écologique, promue essentiellement par les efforts des investisseurs et des acteurs locaux (gîte, hébergement chez l'habitant, randonnées chamelières), est d'une grande importance pour l'économie régionale du fait qu'une partie relativement élevée de ses revenus est répartie localement : les petites entreprises touristiques, les propriétaires des agences locales et de chameaux, les transporteurs, les commerçants, les employés en sont les principaux bénéficiaires. Les bénéfices dégagés sont réinvestis en partie dans le domaine touristique.

Durant l'année 2000, le nombre d'emplois permanents créés par le

tourisme écologique s'élève à 90 emplois .Ces postes se rattachent essentiellement aux activités d'accueil, d'information, d'organisation et de services : secrétaires, hôtesses, guides, chameliers, porteurs, cuisiniers, serveurs, etc....

En plus de sa participation au développement d'emplois indirectement lié à l'activité touristique, le tourisme écologique a créé durant la même année plus de 330 emplois saisonniers pour une durée moyenne de 4 mois.

#### **1.4.Reconsidération de la place de la femme au développement : les premiers efforts**

Le rôle décisif de la femme dans le développement et la réussite de toute action n'est plus à démontrer. A titre d'exemple, dans le domaine de la lutte contre la désertification sa contribution est capitale pour deux raisons essentielles. La femme est la première et la principale victime de la dégradation des ressources naturelles mais elle est aussi la personne la mieux placée pour une meilleure gestion durable de ces ressources.

**D'un côté, de par la liaison** très étroite entre les activités de la femme et les ressources naturelles, la dégradation des ces dernières en général et le phénomène de la désertification en particulier rend ces activités pénibles et laborieuses. Les femmes sont obligées de parcourir des distances de plus en plus grandes pour chercher le bois et l'eau et pour assurer le pâturage du cheptel d'une part . D'autre part, après l'émigration des hommes, pour travailler ailleurs, les femmes se retrouvent soudainement sans ressources et sont obligées d'assurer la survie du reste de la famille en attendant l'arrivée des premiers transferts du mari ou son retour.

**De l'autre coté,** les activités relatives à la sensibilisation et à la formation en matière de gestion des ressources naturelles doivent passer obligatoirement par la femme, c'est elle le principal canal d'éducation (à travers son entourage) et de formation.

Ainsi à travers les actions menées par l'ADEDRA , la participation de la femme à la lutte contre la désertification est un facteur essentiel et décisif pour atteindre les objectifs tracés. En plus des actions de reboisement et d'amélioration pastorale etc., la lutte contre la désertification est aussi une prise de conscience environnementale. Sa réussite dépend essentiellement du changement des attitudes. Ce changement ne peut se faire qu'à travers les différentes catégories de la société notamment la femme.

Prenant en considération cette place centrale de la femme, une attention

très particulière a été réservée par les associations de la vallée du Dra au renforcement de la participation de la femme au développement : des cours de droit civique, d'alphabétisation, d'éducation non formelle, de comptabilité, en plus des séances de planification familiale sont dispensées actuellement dans les centres d'éducation non formelle et d'alphabétisation au profit de plusieurs milliers de femmes. Ces formations permettent aux femmes d'améliorer leurs connaissances générales et ,par conséquent, de renforcer leur position au sein de leur entourage et se frayer la voie vers des structures représentatives. Dans la même perspective, les associations locales assistent les femmes pour se constituer en groupements coopératifs et associatifs et pour monter des petits projets de tapisserie, d'élevage et d'apiculture etc.. en vue d'améliorer leurs revenus.

### **1.5. Promotion de la démocratie locale :**

Mandatés pour une durée déterminée, les élus devaient constituer, en principe, le maillon central de la démocratie locale. Mais en réalité ils arrivent difficilement à porter le projet sociétal local pour plusieurs raisons dont celles liés notamment à l'état embryonnaire des institutions démocratiques et aux convictions et compétences des élus eux mêmes. La contribution de l'ADEDRA à la promotion de la démocratie locale se base essentiellement sur le développement de l'expression directe de la population sans intermédiaires ni assistanat , sur la lutte pratique contre toutes les formes d'exclusion et de monopole et sur la facilitation des échanges inter et intra communautaires et ce en :

#### **-développant des méthodes assurant et/ou facilitant la participation de tous :**

Dans les pratiques ancrées, les populations villageoises, considérées consciemment ou inconsciemment comme « mineure », ne participent pas à la définition de leur devenir et sont habituellement exclues du circuit de prise de décision. Le devenir de leur territoire est souvent programmé à huis clos par des techniciens et des administrateurs. Pour contourner cette situation l'ADEDRA, en collaboration avec d'autres associations locales développent des réunions participatives et élargies auxquelles les villageois prennent part, discutent et décident de ce qui concerne leur devenir. De même, à l'intérieur des villages ,la modération des rencontres villageoises par les membres des associations (ADEDRA ou autres), remet plus ou moins en cause un certain ordre établi où, sous le prétexte de considérations sociales diverses , le droit à la parole et partant la participation aux décisions est confisqué par une minorité de chefs de foyer (adultes mâles) .

Dans cet ordre d'idées, il faut particulièrement noter que pour la première fois dans l'histoire moderne de la vallée les femmes se

réunissent pour discuter ensemble de leur devenir dans le cadre des réunions d'élaboration des plans de développement villageois.

Cette démarche permet d'assurer progressivement que la population :

- Croit à ses capacités ;
- Renforce son estime en elle même ;
- Se sent à pied d'égalité vis à vis de l'autre ;
- Etablit ses programmes en fonction de ses besoins
- Choisit ses partenaires

### **-réduisant le rôle des intermédiaires par le renforcement des capacités locales :**

Dans l'actuelle mouvance démocratique marquée par une liberté d'association, il convient de se prémunir contre la reproduction par quelques associations d'un certain modèle bureaucratique administratif et surtout contre la fonction d' "intermédiaire" développée par certaines associations sous le prétexte de "professionnalisation" du travail associatif.

Dépourvues de toute représentativité sociale et d'attachement aux groupements de base, considérés comme de simples bénéficiaires, ces associations intermédiaires agissent comme de simples petites entreprises dont la présence sur place n'est justifiée que par l'existence de ressources financières à saisir. D'ailleurs elles sont toujours prêtes à partir dès que ces ressources tarissent. Ensuite, ces associations sont rarement choisies par les groupes de base et sont plutôt imposées par l'administration de tutelle de tel ou tel secteur d'intervention et/ou par le bailleur de fonds. Dans cette logique d'entreprise une partie non négligeable des fonds disponibles pour un tel ou tel projet est prélevée pour supporter des frais de fonctionnements de l'association intermédiaire dont la liaison est difficile à établir avec le projet en question . De même la nature des projets est déterminée non pas en fonction des besoins, des potentialités et des priorités de la population mais plutôt en fonction de l'offre de l'association intermédiaire ou des orientations du bailleur de fonds. Aussi n'est il pas étonnant qu'on se retrouve à la fin avec des associations ayant réalisées certes une multitude d'actions, mais lesquelles actions ne s'inscrivent dans aucune vision ou logique de développement .

Enfin, la présence de ce type d'associations constitue un rideau de fer entravant le transfert du savoir aux populations locales et une entrave majeure au processus de démocratisation et de développement de la

société civile. Pour réduire au maximum les effets néfastes de ce relais négatif, l'ADEDRA développe un programme de renforcement des capacités des associations locales allant de la gestion des affaires quotidiennes à l'élaboration du plan de développement villageois dont l'objectif de doter les associations locales de compétences leurs permettant de dépasser les services, ou du moins une grande partie des services, des intermédiaires.

**-contournant les programmes développant l'esprit d'assistanat :**

Dans ce même ordre d'idées il convient aussi de souligner que les interventions d'un certain nombre d'associations caritatives (distribution de denrées alimentaires... ) et du programme de lutte contre les effets de la sécheresse cassent, sans doute involontairement, les processus d'auto développement entamés ensemble avec la population. Ces actions s'inscrivant dans une logique d'urgence, sont dépourvues de toute dimension de durabilité. Elles ne sont pas non plus accompagnées par la mise en place d'un système de prévoyance des catastrophes et d'amélioration des revenus des populations par leur qualification et le développement de projets générateurs de revenus. De ce fait ces actions de conjoncture développent plutôt un esprit d'assistanat et de dépendance entravant toute autonomie des groupes. L'ADEDRA a déployé des efforts considérables pour récupérer au moins une partie de ces actions notamment celles initiées dans le cadre du programme de lutte contre les effets de la sécheresse et de la réorienter vers des actions durables initiées par la population. Le cas de la construction du barrage de Bounou en témoigne.

**-mobilisant les forces vives :**

Consciente de la nécessité d'impliquer l'ensemble des forces vives ou du moins leur quasi totalité, l'ADEDRA adopte une démarche fédératrice non exclusive ayant pour objectif non seulement la participation des forces vives en fonction du niveau où elles se trouvent, mais aussi l'identification des forces et dynamiques latentes. Ainsi lors de l'élaboration des plans de développement villageois, les différentes "sensibilités / couches" sont représentées aux réunions et sont intégrées aux différentes commissions. Certes, il s'agit là d'une opération difficile et même risquée notamment lorsqu'il s'agit d'impliquer des catégories habituellement exclues telles que les femmes et les couches sociales défavorisées, mais il n'en demeure pas moins que l'expérience des deux premières années a donné des résultats très encourageants.

**-partageant les informations, les connaissances et les expériences :**



Dans le fonctionnement traditionnel des communautés villageoises marqué par l'isolement et par une certaine autarcie, l'accès aux informations, aux connaissances et aux expériences des autres était rare et difficile . Cette difficulté d'accès à l'information s'est longtemps maintenue d'autant plus que le secret et l'exclusivité de détention de l'information ( savoir, savoir faire ..) a été méticuleusement entretenue par certains, notamment du côté des administrations ,comme source de pouvoir et de main mise sur les groupes de base . Dans l'esprit de contribuer au dépassement de cette situation ,une première tentative, aussi modeste soit- elle, fut initiée par l'ADEDRA en collaboration avec une quinzaine d'associations : l'objectif principal étant d'assurer une circulation efficiente de l'information et un partage des connaissances et des expériences entre ces associations, lesquelles s'engagent à diffuser, ensuite, leur savoir et savoir faire dans leur environnement . Ainsi, l'information disponible est mise à la disposition de tous et des sessions d'auto-formation et de visites d'échange d'expériences sont organisées.

### **-créant des espaces /événements de discussion liant le local au national :**

Certaines questions d'actualité nationale ont été développées au niveau de la vallée en vue de mieux impliquer la population locale aux traitements des questions nationales, mais aussi en vue de faire entendre au centre et au national la voie du local. C'est dans cet esprit que l'ADEDRA a organisé une série d'ateliers locaux et régionaux concernant des thèmes liés au programme national de lutte contre la désertification, au débat national sur l'aménagement de territoire tout comme elle a participé au niveau local au déclenchement du débat sur le plan d'intégration de la femme au développement.

## **II- INSTITUTIONS ET ACTIONS MISES EN PLACE PAR LA COMMUNAUTE POUR ASSURER LA DURABILITE DES PROJETS**

### **2.1. Actions mises en place par la communauté pour assurer la durabilité des projets**

Le fait qu' une action soit proposée par la population ou dictée de l'extérieur hypothèque en grande partie l'avenir et la durabilité de cette action. Dans cet esprit, les actions réalisées avant 1997 ont été considérées par la population comme des actions propres aux intervenants externes lesquels doivent également veiller à la durabilité de l'action entreprise. L'illustration parfaite de cette perception nous est offerte par l'attitude de la population à l'égard du périmètre de reboisement implanté dans la région de Tinfou depuis 1993. La

population ne voyant aucun intérêt dans la mise en place de cette action s' y est d'abord opposée. Ensuite, lors de la réalisation de l'action ,la population s'est nettement gardée de toute implication dans l'opération. Aussi n'est-il pas étonnant que la population évoque aujourd'hui avec une satisfaction ironique le devenir de ce périmètre complètement desséché. A l'opposée, la population du Village Nesrate menacée par la mouvance des dunes de sable avoisinantes, a manifesté son intérêt au reboisement de ce champs dunaire. Par conséquent, il est donc tout a fait logique que cette même population s'emploie pleinement aujourd'hui à l'arrosage, au gardiennage et à l'entretien de manière quotidienne de ce reboisement de fixation de dunes mis en place depuis 1999.

## **2.2. Institutions mises en place par la communauté pour assurer la durabilité des projets**

La durabilité des projets est assurée selon deux cas de figure : soit par les structures traditionnelles soit par de nouvelles institutions récemment créées. Les deux exemples ci-après donnent une idée générale.

### ***2.2.1. Les structures traditionnelles : cas de la gestion de la ressource eau***

La durabilité des actions mises en place par les communautés traditionnelles ne se posait pas comme une question préalable du fait que les activités entreprises ou initiées s'intègrent dans un système lié lui même au fonctionnement de la communauté. L'exemple le plus expressif à ce propos est le système de la gestion des ressources en eau notamment les eaux d'irrigation . De façon très schématique ce système fonctionne comme une boucle . Ainsi, à partir du moment où la nécessité de mobiliser la ressource en eau se manifeste, tous les membres de la communauté doivent contribuer à cette tâche. Cette contribution est motivée par le fait que son importance déterminera plus tard ,lors de l'exploitation, l'importance de la part ou du droit qui reviendra à chacun dans le cas d'une appropriation privative de la ressource en eau. Dans le cas d'une exploitation collective chaque membre doit contribuer sous peine de s'exclure de toute la vie communautaire. Ensuite, le système de l'utilisation de la ressource en eau détermine à son tour le système d'entretien et de maintenance des infrastructures de mobilisation de la ressource. A chaque part d'eau ou droit d'eau exploité correspond une prestation de travail pour le maintien de l'infrastructure. Cette prestation de travail est estimée en journée de travail d'un ouvrier (kheddami) ou en équivalent en argent et même en nature de façon à ce que personne ne puisse échapper à la prestation de travail (celui qui ne peut pas travailler paye un autre pour le faire).

Pour le bon fonctionnement de ce système, chaque communauté

d'irrigation désigne une ou plusieurs personnes pour veiller au respect des règles de répartition de la ressource et de la gestion du réseau et du calendrier de prestations du travail. La prise en charge de ces personnes, considérées en quelque sorte comme des fonctionnaires communautaires, est aussi largement intégrée à l'ensemble du système du fait que la rémunération se fait en nature par l'exploitation d'une part d'eau ou par l'exonération de prestation de travail . Parfois encore ces fonctionnaires communautaire prennent une part des récoltes obtenues mais ils sont de plus en plus payés en argent à partir des cotisations des usagers. Il apparaît donc que cette action communautaire intègre tous les éléments nécessaires à sa durabilité et à sa reproduction en tant que cycle d'action . Ce précieux héritage est encore très vivace précisément dans ce domaine de l'irrigation. C'est là d'ailleurs que les organismes modernes de l'Etat (ORMVA) sont venus chercher secours pour assurer la durabilité de certaines infrastructures ,notamment les canaux modernes, réalisées dans le cadre du projet de l'Etat .En effet sous la pression des problèmes de plus en plus complexes liés à la gestion de l'eau et à la mise en valeur agricole dans la vallée , l'office , à partir de la fin des années 80 , commence à chercher un vis-à- vis du coté de la population qui apparaît de plus en plus comme une source de solution des problèmes accumulés . Les représentants de la population ainsi que les communautés traditionnelles de la gestion de l'eau sont acceptés comme des interlocuteurs , et leur savoir faire en matière d'organisation est reconnu par les techniciens de l'office . Cette option d'implication de la population fut couronnée en 1996 par l'adoption par l'office de la gestion participative des irrigations (**GPI**) reconnaissant définitivement la population comme **un partenaire** à part entière à travers les associations d'usagers des eaux agricoles (AUEA) dont le nombre dépasse actuellement 89 dans la vallée.

Dans d'autres domaines, telle que la gestion des terres collectives , les communautés traditionnelles disposaient d'organes pour assurer la continuité du cycle d'exploitation de ce patrimoine(délégués fonciers ou Nouab). Mais en raison des différentes pressions sur la terre collective , en particulier la pression démographique, l'effritement des structures patriarcales et surtout la main mise du pouvoir central sur ce patrimoine communautaire (tutelle) ,le cycle d'action s'est rompu et la durabilité d'exploitation n'est plus assurée.

### ***2.2.2. Les structures modernes : cas du tourisme écologique et durable***

Devant l'ampleur des problèmes vécus par les caravaniers, notamment la dégradation continue des ressources naturelles, principal support du tourisme écologique, une partie des caravaniers de la province de

Zagora ont décidé d'agir en s'organisant en association dénommée Association des Caravaniers pour un Tourisme Ecologique et Durable (ACTECOD). Cette initiative a été soutenue par l'ADEDRA par l'appui dans l'élaboration du plan d'action de l'ACTECOD et aussi l'organisation au profit des membres de l'association de deux sessions de formation pratique et théorique portant sur la connaissance et la découverte des patrimoines écologique et historique de la région.

### **III- IMPACTS A LONG TERME**

Il est sans doute trop tôt pour parler des impacts à long terme des actions développées. On peut surtout observer les résultats des actions entreprises ainsi que quelques effets directs et indirects des résultats obtenus.

Le premier grand résultat dont on peut d'ores et déjà apprécier les effets comme un véritable impact ayant induit de véritables changements sociaux dans la région est la constitution d'associations . Ce résultat dont l'ampleur est démontrée plus haut - au moins une association par village – est un véritable élément de réorganisation et d'ouverture de la communauté traditionnelle . Grâce à cette nouvelle entité sociale acceptée tant bien que mal, des questions restées longtemps tabous sont soulevées ( position de la femme et des démunis, ...) des domaines considérés comme réservés sont remis en cause ou devenus accessibles (monopole de prise de décision, accès à certaines ressources naturelles ...). La réorganisation de la société et son rajeunissement par le biais de l'association se sont également répercutés sur l'attitude et la considération des officiels, même les décideurs les plus réservés, à l'égard des communautés. A titre d'illustration ce responsable qui disait il y a seulement trois ans qu'il en a marre de « ces associations qui prolifèrent comme des champignons un peu partout », sollicite aujourd'hui la conclusion d'accords de partenariat avec plus d'une association.

Par ailleurs les résultats obtenus des premières actions développées ont eu également un impact d'envergure en modifiant le contenu et l'extension des programmes de développement. En effet, les différentes associations se sont lancées dans une série d'opérations d'auto-développement portant sur des domaines jusqu'à là inabordés ou du moins relevant du ressort des structures traditionnelles ou étatiques tels que : le déblayage des berges, la construction des vidanges, le désensablement des champs, la mise en place de centres d'éducation non formelle et d'alphabétisation, l'approvisionnement en eau, l'électrification des écoles, l'aménagement des mosquées etc..

#### **IV- MODALITES ET BESOINS DE MULTIPLIER LES ACTIONS REUSSIES**

La multiplication des actions développées se fait généralement selon deux formes: une forme indirecte et une forme directe.

La diffusion indirecte est liée aux échos de la réussite d'une action donnée. Cette forme de diffusion a l'avantage majeur que la population est convaincue par elle-même de l'efficacité d'une telle action. Toutefois la portée de ce canal de diffusion est très limitée : les échos s'arrêtent généralement aux environs immédiats du lieu d'exécution de l'action. A titre d'exemple la réussite de la technique améliorée adoptée pour la construction du barrage de Ouled Brahim a fait tâche d'huile dans les environs du village et a stimulé les communautés voisines à reproduire des actions similaires. De ce fait en l'espace de deux années, quinze autres communautés ont réalisé des infrastructures d'irrigation de taille importante par rapport à la norme locale. Les échos de cette réussite n'ont guère dépassés la vallée du Dra, à l'exception faite des efforts déployés par l'ADEDRA pour présenter cette expérience au niveau national et international.

La deuxième forme de diffusion tient au développement des échanges d'expériences entre les différents villages et communautés. Après achèvement et réussite de chaque action/expérience nouvelle et sa capitalisation, des visites sont organisées pour informer les gens. A titre d'exemple, les agriculteurs de Tiguida ont été amenés à la Feija pour apprécier sur place la portée de la technique des tabias, ceux d'Ait Wallal ont visité Ait Ali Hassou pour voir de près la technique de construction des fours à pain et ceux de Dwirarte se sont déplacés à Aghlan pour voir la technique de construction des barrages de déviation des eaux.

En plus des échanges d'expériences, des séances d'initiation aux nouvelles techniques sont dispensées aux populations locales en parallèle avec l'exécution des travaux.

Il est à noter enfin que la multiplication des acquis de ces actions dépend de trois éléments clés : la prédisposition du groupe initiateur à partager ses acquis et à les transférer à d'autres groupes, la disponibilité des moyens financiers notamment pour assurer le transfert des techniques et la prise en charge au moins d'une partie des échanges et bien sûr les méthodes pédagogiques pour assurer le transferts des acquis (la formation).

**CHAPITRE IV**  
**ASSOCIATIONS DANS LE SCHEMA DES AUTRES**

## **I- ASSOCIATIONS ET JEMAA**

Le comportement de la Jemaa varie en fonction des cas et de degré de son vivacité d'une part et de la nature de la nouvelle association d'autre part.

Au niveau du village de Tazroute/Commune rurale de Tamgroute où la Jemaâ traditionnelle, très vivace, contrôle encore la situation à tous les niveaux et évince toutes les formes de substitution que ce soit associative ou politique, il n'est pas permis aux habitants du village de se constituer en groupements ou associations parallèles ou concurrents à la Jemaâ. Lors des dernières élections, c'est la Jemaâ avant les urnes qui a désigné le représentant (**candidat unique**) du village au conseil communal.

Dans d'autres cas même si certains habitants arrivent à créer une association ils sont contrecarrés par la Jemaâ. Basée souvent sur des logiques et des intérêts contradictoires à ceux de la Jemaâ, l'association moderne est souvent considérée par la Jemaâ comme une rivale. La création de l'association de Timtig dont l'objectif latent était la répartition des terrains collectifs a été vivement combattu par la Jemaâ qui voit en cette nouvelle association une véritable menace à ses prérogatives et à ses intérêts.

Toutefois le transfert d'un certain nombre d'attributions de la Jemaâ pour les associations des usagers de l'eau agricole a été acceptée sans problèmes majeurs pour la simple raison que les AUEA reproduisent parfaitement la représentation enregistrée au niveau des Jemaas et parfois même on retrouve les mêmes personnes. Ainsi de 1992 à 2000 plus de 89 AUEA ont été créées pour prendre en charge tout ce qui relève de la gestion de l'eau d'irrigation.

## **II- ASSOCIATIONS ET ELITES LOCALES**

Considérées de plus en plus comme un moyen de formation et/ou de consolidation du pouvoir, les associations commencent à intéresser de plus en plus les élites locales. Ainsi, la présidence d'un certain nombre d'associations est monopolisée par les élites locales (notables, élus..). Dans certaines cas le monopole prend tantôt des formes verticales (Président de l'association et de la fédération et de l'union des fédérations) tantôt des formes horizontales (Président de l'association d'adduction de l'eau potable, de l'association des usagers de l'eau agricole, de l'association des parents d'élèves..). Ce cumul des postes de présidences est souvent additionné à des fonctions politiques (élu, conseiller, ).

## **III- ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATION**

Les associations locales se trouvent dans des situations très complexes

et parfois paradoxales : travailler d'une manière indépendante et isolée, se transformer en un bras d'exécution des programmes et des choix de l'administration ou essayer de trouver un équilibre relationnel avec le risque d'être absorbé par l'administration et ses systèmes.

De même, les actions entreprises en commun dépendent d'un certain nombre d'éléments tel que la lourdeur des procédures administratives, la rigueur de la loi de Finances, les retards dans les débloquages des fonds, la faible motivation du personnel administratif et la prédominance des considérations politiques dans les choix des administrations.

La lourdeur des procédures administratives constitue l'une des principales contraintes au développement de la collaboration entre les administrations et les associations. A titre d'exemple, le traitement et ou l'aboutissement des dossiers déposés par l'ADEDRA auprès des Administrations Centrales a nécessité entre quatre mois et deux ans et demi. Un délais très long qui peut engendrer des effets négatifs sur les relations de l'association avec la population.

La complexité des procédures et la diversité des guichets compliquent encore la situation. L'élaboration du dossier réserve naturelle par l'ADEDRA a nécessité l'établissement de trois accords auprès de trois Ministères ; les Eaux et Forêts, l'Environnement et l'Intérieur. L'obtention de ces accords à elle seule a demandé plus de six mois.

La dépendance des programmes gouvernementaux vis à vis de la Loi de Finances et les retards dans le déblocage des subventions qui en découlent affectent énormément les actions communes développées entre les associations et les Administrations Centrales. A titre d'exemple, les retards des virements de la contribution du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de Développement Social ont gêné le développement normal des programmes d'éducation non formelle et d'alphabétisation lancés en commun accord entre les associations locales et les deux ministères sus cités.

Aussi, les Administrations Centrales tentent de manières plus ou moins différentes de réduire le rôle des associations à des simples prestataires de services et à des organes d'exécution assurant le rôle d'interface entre les programmes étatique et les populations. Les administrations imposent des règles déterminées parfois non négociables et peuvent faire dans d'autres cas l'objet de concertations plus ou moins larges. Ces tentatives sont intensifiées actuellement et de nouveaux appels sont lancés par les Administrations Centrales en vue d'un partenariat préétabli dont les grandes lignes sont déjà arrêtées. Le partenariat est ainsi compris et/ou exécuté d'une manière à la fois différente et diversifiée par les différents Ministères : on passe d'un partenariat



imposé à un partenariat plus ou moins négocié. On est souvent dans des situations où le partenaire n'existe pas au vrai sens du terme ou il est assimilé, dans le meilleur des cas à un simple exécutant ou à un fournisseur de main d'œuvre .

Au delà des contraintes structurelles et procéduriales, les relations avec l'administration sont fonction aussi du personnel de l'administration et de la nature de ses fonctions, le cas du Moqadem et du Cheikh est très intéressant à suivre:

En dépit du recul de leurs poids sur le terrain ces derniers temps, le Cheikh et le Mouqadem jouent encore des rôles de premier plan pouvant soit promouvoir soit anéantir ou gêner l'action associative. En tant que représentants de l'autorité locale à des niveaux territoriaux très réduits, ils participent activement à la constitution des associations commanditées par leurs supérieurs hiérarchiques. Dans le cas échéant ils peuvent se transformer en maillon administratif le plus proche de l'association pouvant bloquer son fonctionnement normal. C'est eux qui informent souvent l'autorité supérieure du degré d'allégeance/ dissidence de l'association, de la conformité ou non de ses actions aux normes socio- politiques dominantes.

Dans certains cas ces fonctionnaires de l'Etat se trouvent complètement divisés entre les intérêts de leurs villages et les obligations de leur fonction, entre les équilibres politiques et le développement socio économique de leurs groupes d'appartenance.

L'ADEDRA a œuvré depuis 1998 pour tisser des relations partenariales dans le choix et la conduite de projets de développement avec différentes administrations centrales en tant que force de proposition et d'action. Ce parcours était relativement difficile, rempli d'obstacles à la fois bureaucratiques et politiques. L'entretien de ces relations est beaucoup plus dur que leurs conclusions. Tout changement dans les priorités de l'administration partenaire ou même de son personnel pèse lourdement sur la poursuite des actions.

#### **IV. ASSOCIATIONS ET PARTIS POLITIQUES**

Face à l'extension rapide du mouvement associatif et sa vivacité en comparaison avec les anciennes formes d'organisation de la population on assiste actuellement à des formes soit de récupération soit de création des associations d'une façon indirecte par les partis politiques. A titre d'exemple, lors des dernières élections communales on a remarqué l'empressement des hommes politiques à la création d'associations dont l'objectif de quadriller le terrain à l'intérieur des circonscriptions électorales. Tout dernièrement aussi on assiste à la

prolifération des associations proches des partis islamistes.

## **V- ASSOCIATIONS ET INDUSTRIELS**

Coté collaboration avec les industriels, vu l'extraversion de l'activité minière aucune collaboration concrète n'a été enregistrée entre les associations locales et la société minière. Des contacts indirects ou dans un cadre réunissant plusieurs intervenants sont en cours actuellement entre l'ADEDRA, l'association Smara et l'ONA pour la mise en place de mesures de protection de la nappe phréatique et de réaménagement du site minier de Bleida qui constitue selon plusieurs études une véritable source de pollution.

## **VI- ASSOCIATIONS ET BAILLEURS DE FONDS (COOPERATION INTERNATIONALE)**

Les différents intervenants dans la région dans le cadre de la Coopération Internationale adoptent des politiques plus au moins différentes en fonction de leurs propres intérêts, de la réaction du pays d'intervention et des intérêts économique et géostratégique de leur pays d'origine. Ces politiques sont affectées d'une manière permanente par des changements axés de plus en plus sur les aspects sécuritaires. En effet les préoccupations sécuritaires prévalent désormais sur la solidarité internationale et sur d'autres valeurs d'ordre moral. On se trouve dans une situation plus ou moins opposée à celle décrite par la documentation de la Fondation KONRAD ADENAUER ou la coopération au développement " apporte une contribution essentielle aux efforts pour maîtriser les taches globales: lutte contre la pauvreté et la famine, limitation de la dégradation de l'environnement, diffusion des idées de droits de l'Homme, de participation et de démocratie" (F. Nuscheler 2000). Les budgets alloués à la coopération sont de plus en plus compressés et la contribution des pays développés est de plus en plus réduite et ponctuelle. Les efforts d'autopromotion développés par les populations locales se trouvent ainsi asphyxiés. Certes la Coopération Internationale a permis de réaliser des projets importants notamment en matière d'approvisionnement en eau potable, de santé et de gestion des ressources naturelles mais elle aurait pu réaliser encore davantage s'elle n'était pas domiciliée par des institutions étatiques.

La Coopération Internationale adopte également une démarche verticale très sélective à l'égard des associations candidates : les critères de sélections adoptés reposent essentiellement sur l'expérience et sur la présentation d'une attestation de non objection délivrée par les Autorités Nationales. Dans le cas de la Commission Européenne, il est exigé des associations locales soit d'être parrainées par une ONG européenne soit de transmettre la demande de financement via l'administration

concernée. De ce fait, la quasi totalité des associations locales sont exclues à l'avance. Les autres associations retenues doivent appliquer une procédure lente et compliquée et dont les résultats ne sont pas souvent concluants.

Par ailleurs, le rôle délégué aux associations admises se limite à l'exécution du projet et à l'intermédiation financière, bien que certaines associations aient pu développer une nouvelle stratégie leur permettant de s'impliquer davantage dans l'ensemble du processus des projets de la conception à l'exécution en passant bien entendu par le choix des partenaires internationaux.

Mais l'intervention du bailleur de fonds ne s'arrête pas au niveau sus cité ; parfois il intervient même pour décider du devenir de l'association. En 2000 il a été proposé à l'ADEDRA de jouer le rôle d'intermédiaire et de prestataire de service, c'est à dire la transformation radicale de l'association d'une association d'action et de solidarité à une association intermédiaire. La proposition fut toute de suite refusée.

## **CONCLUSION GENERALE**

Cette réflexion constitue les prémices d'une recherche qu'il faut mener à longue échéance et de façon permanente . Pourtant , on peut déjà dégager de la variété des situations vécues et des faits observés quelques conclusions générales ainsi que les enseignements pratiques qui en découlent.

## **I- DURABILITE DES PROJETS : CONDITIONS NECESSAIRES**

Les principales conditions et caractéristiques favorables à la durabilité du développement communautaire sont à notre avis l'implication des concernés et leur formation dans l'action, l'intégration de la femme, l'existence d'une structure de gestion efficace et l'insertion des actions dans une logique de développement durable, le choix de techniques appropriées, et la réduction des intermédiaires entre les acteurs-bénéficiaires et leurs principaux partenaires.

### **1.1. Implication de tous ou du moins de la majorité des acteurs**

La consultation élargie de l'ensemble de la population concernée ou du moins de sa majorité constitue indiscutablement un facteur clé de la réussite des projets initiés. Ce constat est largement confirmé par l'augmentation du taux des actions réussies après le changement de l'approche adoptée par l'ADEDRA.

Dans ce même ordre d'idée, la stratégie suivie consiste à impliquer divers institutions et organisations de tous les niveaux.

Dans les villages, les populations et leurs organisations de représentation de base : jemâa, association,... sont au centre des préoccupations comme acteur et bénéficiaire et les projets entrepris sont, donc, des projets de la population, auxquels l'association d'appui participe en portant plus précisément son assistance à :

- l'organisation/formation des villageois;
- la mobilisation des ressources et des compétences locales;
- la concrétisation des projets d'autopromotion villageois.
- l'implication tant que possible des acteurs de développement aux programmes / actions de la population;
- l'insertion tant que possible des projets initiés par la population dans le cadre des programmes de développement de la région.

A niveau provincial de grands efforts sont déployés pour associer les services externes les plus ouverts.

Enfin, sur le plan national des points de travail et de collaboration commune avec les administrations centrales sont recherchés. Pour ce faire de multiples accords de partenariat sont développés. Mais en dehors des relations purement contractuelles , une telle implication exige la promotion d'un esprit de solidarité et de respect mutuel , basé sur le

partage équitable des responsabilités, des devoirs et des obligations. Une telle implication suppose enfin la transparence de toutes les opérations et le respect des engagements.

### **1-2 Intégration de la femme :**

La situation de la femme locale est plus que précaire. Elle est frappée par le chômage, l'analphabétisme et la mortalité maternelle. Sa participation au développement est limitée, sa scolarisation faible, sa santé reproductive omise et son droit à l'information et à l'accès aux services de soins négligé en plus évidemment de sa pauvreté et de sa marginalisation économique. En somme, Il s'agit d'une situation de disparité, d'exclusion, d'exploitation et de précarité dans tous les domaines. Les efforts déployés par le mouvement associatif, en dépit de l'hostilité d'un milieu traditionnellement conservateur sont de plus en plus payants. Un travail en douceur et de fond a été réalisé souvent selon des méthodes novatrices pour mieux impliquer la femme et tenir compte de ses aspirations. Mais il faut reconnaître que ces efforts sont loin d'être suffisants d'autant plus qu'il s'agit d'un domaine resté longtemps tabou et soustrait à toute discussion collective. Or, comme il a été souligné plus haut, il est impossible d'envisager un développement durable sans développer les capacités de négociation des femmes pour qu'elles améliorent elles mêmes leurs positions familiale et sociale.

### **1.3. Des structures efficaces**

La durabilité des actions est liée entre autre à l'existence de structures efficaces, compétentes et transparentes en mesure à la fois de mobiliser les populations et de concrétiser leurs objectifs.

Pour atteindre ces qualités , il n' y a pas le besoin à notre avis de mettre en place de nouvelles structures , mais plutôt de mettre en place les conditions nécessaires au bon fonctionnement de celles déjà existantes, qu'elles s'agissent de structures de représentation de la population à tous les niveaux ou de structures d'appui relevant des organisations non gouvernementales ou des institutions publiques. Un fonctionnement efficace dans ce sens impliquerait que tout ce bon monde soit traversé par une logique participative comme alternative aux démarches centralisatrices, marquées par la rigidité ,le cloisonnement et par une dynamique descendante reconnaissant peu de capacités et d'aptitudes d'agir à la population ou à ses représentants .

Dans une telle logique, toutes les formes de participation populaire doivent rester souples et flexibles, et la formalisation des rapports et des formes d'organisation, bien que rassurante, ne doit pas être une fin en soi de sorte que les organisations villageoises de fait et les jemâa non reconnues par l'administration ,mais représentant un élément vital,

puissent apporter leur contribution à l'édifice . Dans le même temps ,les organisations et institutions d'appui doivent être en harmonie avec les représentations de la population . Pour ce faire, ces organisations sont appelées à restructurer leur fonctionnement interne selon une logique participative faute de quoi il serait vain d'évoquer un développement associant population et agents de développement . Enfin parmi ces structures , les associations représentent le principal élément moteur du changement. Pour que cette structure (associations) soit en mesure d'agir d'une manière efficace et en harmonie avec une vision réfléchie, il est indispensable non seulement d'agir sur son fonctionnement interne mais aussi de procéder à la réforme de la loi pour permettre aux associations de contribuer efficacement à la construction démocratique et aux changements positifs .

#### **1-4 Insertion des actions dans une logique de développement durable**

Les approches partielles (par village, par catégorie socio démographique ou par secteur d'activité..) ne permettent pas de garantir une mobilisation générale, seule en mesure d'assurer un développement global. Aussi, la concentration des actions sur des groupes ou des espaces bien déterminés et l'exclusion d'autres risquent de porter atteinte à la cohésion sociale et de provoquer des déséquilibres géographiques. A titre d'exemple, les opérations d'alphabétisation lancées uniquement auprès des hommes et la non maîtrise de leurs effets pervers risquent de peser lourdement sur la cohésion de la communauté et l'accentuation des inégalités.

De même, la question du développement doit être traitée dans une vision à long terme libérée des pressions partisans et des opportunités conjoncturelles. Aussi, ses grandes lignes doivent faire l'objet d'un pacte local, régional et ou national, selon les niveaux traités. Le plan de développement villageois constitue à notre avis un excellent point de départ dans ce sens.

#### **1-5. La formation dans l'action**

La notion de formation est entendue ici comme une transformation de l'ensemble du projet de coopération ou de collaboration en une situation d'apprentissage permanent pour tous . Des multitudes d'actions physiques ,sociales ,ou institutionnelles sont entreprises. A ce propos , l'échec ou la réussite de l'action elle même importe peu ou du moins vient en second lieu ;il s'agit de s'interroger sur ce que chaque membre du groupe a appris de nouveau ,sur ce qui a marché ou n'a pas marché et pourquoi et comment on peut faire ou mieux refaire une telle action ?...En partant de ces interrogations chacune des actions

entreprises dans le Dra moyen devient une école : la construction des barrages de dérivation des eaux, la réalisation de reboisement, la fixation des dunes de sables,...chacune de ces actions comme tant d'autres a formé, parmi la population et parmi les intervenants extérieurs, des experts en la matière , experts capables, en tous cas, de reproduire les mêmes actions en évitant les erreurs déjà vécues et en intégrant les acquis de l'action passée .

La formation dans l'action ou l'idée d'apprentissage évoque certes en premier lieu l'idée d'un apprentissage palpable à travers lequel les personnes apprennent à manipuler des objets et des techniques. Mais en réalité ,l'apprentissage est ici multiple dans la mesure où toute action est réfléchi en terme d'organisation , de dimension sociale , de conséquences politiques ou du coût économique . La formation action ou l'action /école sert à renforcer les capacités de tous les intervenants .

Enfin cette formation action est enrichie par des échanges des expériences, horizontaux entre les communautés sur place, et verticaux, entre les communautés locales et d'autres institutions situées à des niveaux supérieurs .

#### **1-6. L'option pour des techniques appropriées et maîtrisables**

Indiscutablement les techniques adoptées hypothèquent en partie la réussite et la durabilité des actions entreprises. Ces techniques doivent être à la fois appropriées, adaptées et maîtrisables par les populations. A cet effet, les savoir-faire locaux, riches d'enseignements, et les techniques locales, fruits d' expériences séculaires, sont à mettre en valeur et à développer et de ne recourir qu'en cas de besoin aux techniques développées ailleurs moyennant des adaptations.

#### **1-7. Moins d'intermédiaires et plus de responsabilisation**

Les schémas actuels de développement sont caractérisés par la multitude des intermédiaires entre les groupements de base et leur partenaire principal : on se retrouve souvent en face de deux voire trois intermédiaires. Cette hiérarchie des intermédiaires casse la logique du projet entrepris d'une part. D'autre part, elle limite les possibilités de renforcement des capacités des groupements de base dont le rôle est souvent réduit à la fourniture de la main d'œuvre. Plus grave encore cette prolifération d'intermédiaires témoigne du développement d'un système de captage pour ne pas dire de détournement de l'aide extérieure destinée à l'origine aux groupements de base . La continuité d'une telle logique aboutira à terme à la reproduction du modèle bureaucratique pourtant longtemps reproché à l'administration .

Il est clair que tout développement en dehors de la responsabilisation



complète du groupe cible est voué à l'échec.

## **II- ENSEIGNEMENTS TIRES ET LECONS RETENUES**

A travers la présente analyse on présente les premiers enseignements tirés et les leçons retenues :

### **2.1. Investir en priorité dans les ressources humaines**

Cette option s'est révélée particulièrement payante à tous les niveaux; au niveau des membres physiques de l'ADEDRA d'abord, lesquels grâce à l'investissement formation consenti sont devenus le moteur même de recherche de démarches et d'approches plus appropriées aux conditions de la région du Dra moyen. Ensuite ,le renforcement des capacités organisationnelles des associations membres de l'ADEDRA et d'une cinquantaine autres associations locales a permis à celles ci de mieux fonctionner et surtout de prendre plus conscience de leur rôle pour promouvoir l'autopromotion des communautés villageoises. La réussite de ces actions de renforcement des capacités des acteurs/bénéficiaires leur a permis de croire en leurs propres capacités en vue de conjuguer davantage leurs efforts pour réaliser de nouvelles actions visant l'amélioration des conditions de leur existence.

### **2-2 Mettre en valeur le capital social et l'héritage socio culturel**

Comme nous l'avons précisé plus haut , le peuplement de la région du Dra moyen est le résultat d'une occupation convergente depuis des temps immémoriaux et jusqu'à une époque récente à partir du sud et du nord.... Mais l'arrivée d'un nouveau groupe humain , pacifique ou conquérant, n'a pas entraîné la liquidation des groupes antérieurs .Au contraire ,ce peuplement renouvelé s'est accompagné de phénomène d'intégration. Chaque nouvel arrivant coexiste d'abord avec la population déjà en place, essayant de maintenir son identité et ses particularités avant de se fondre, totalement ou partiellement, avec les autochtones . Les liens de parenté ,fictifs ou réels, qui constituent l'élément déterminant dans les groupes humains – on appartient à telle tribu ou à telle fraction de tribu – font place de plus en plus aux liens de voisinage dans des groupements à base géographique ,les qsour . Certes, dans ces communautés de solidarité géographique , il est parfois difficile de rattacher les populations à leur tribus ou groupes d'origine, mais les empreintes de leur ancienne segmentation sont encore très visibles. Dans ce sens , les qsour à l'image de l'ensemble de la vallée sont aujourd'hui de véritables carrefours ethnique, linguistique , culturel,...recelant un capital social, extrêmement riche en matière d'expériences et de méthodes de travail, qu'il faudrait exploiter avec

beaucoup de prudence et de doigté en tenant compte à la fois de la singularité et de la pluralité de chaque communauté.

**Admettre la singularité des communautés et des terroirs :**

En dépit de leur appartenance à un même environnement géographique et à un vécu historique plus ou moins commun , les différents terroirs et communautés de la vallée du Dra moyen, se présentent comme des entités singulières disposant chacune de ses propres caractéristiques voire de sa propre identité en fonction des éléments ou groupes sociaux qui la compose, des rapports de force entre ces groupes, de leur système de cohabitation et d'interpénétration et des potentialités et données propres aux terroirs . A titre d'illustration, la langue dominante change non seulement d'une région à l'autre mais d'une communauté à l'autre entre Tachelhit, Tamazight, l'arabe dialectal et l'arabe avec des influences de Hassania en plus des cas de mélange entre ces expressions . Une diversité similaire se retrouve au niveau des expressions culturelles, des pratiques quotidiennes soulignant ainsi suffisamment que chaque terroir , chaque communauté se présente comme une situation singulière interdisant toute uniformisation aveugle en terme d'approches .

**Reconnaître la pluralité des communautés**

La prudence nécessaire pour éviter la généralisation d'une communauté à une autre doit également être présente lors du travail avec une même communauté . En effet , les communautés du Dra moyen sont encore souvent présentées comme un tout homogène fonctionnant sur des bases égalitaires et d'entraide. La réalité est que dans cette région , pourtant de très vieilles traditions sédentaires, la population est segmentée en différents groupes humains ( ethniques ou sociaux ) hiérarchisés et traversés par une multitude de contraintes relationnelles. Les distinctions sociales de principe sont relayées par des inégalités de fait liées aux restrictions des échanges matrimoniaux, à l'appropriation de l'eau , de la terre ou d'autres moyens de production, impliquant des conflits d'intérêts , des luttes d'influence, des alliances et des soumissions. Aussi toute intervention extérieure non avertie risque-t-elle de perturber l'ordre des choses ou rompre le rapport de force et la cohésion en place. Car, la notion de cohésion communautaire répond ici aux impératifs de l'exploitation et de la mise en valeur d'un espace donné : des groupes hétérogènes cohabitent un même village et mettent en valeur un terroir et plusieurs villages se regroupent pour l'exploitation d'un même réseau d'irrigation, ... Dans ce sens les relations spatiales et de voisinage prennent le dessus sur les affinités sociales à la fois singulières et plurielles.

La valorisation et l'exploitation de ce riche capital social nécessite non seulement une bonne connaissance du milieu mais aussi une intervention consciente susceptible de mobiliser les forces présentes pour un développement plus adapté.

### **2-3 promouvoir la coopération entre l'Etat et les associations :**

Le problème de développement du pays est de passer d'une approche de distribution à une logique de développement et de dépasser une situation socio-économique marquée par la faiblesse des infrastructures, le sous emploi, la faiblesse des fonds disponibles et surtout par une faible participation de la population à la prise de décision quant au devenir du pays. Face aux contraintes et aux difficultés engendrées par cette situation, des tentatives de développement participatif ont été entreprises un peu partout dans le pays dans le cadre des projets de coopération internationale ou sous l'impulsion d'initiatives locales. Mais en se référant au cas du Dra moyen, l'expérience acquise laisse voir que la prise en compte de la volonté des populations dans la définition des procédures de développement, ne s'accommode pas tout à fait encore avec les structures politico-administratives en place ni avec les démarches appliquées jusqu'à aujourd'hui: dans de nombreux domaines, des remises en cause s'avèrent nécessaires.

Reconnaissons tout d'abord que le pays bénéficie certes d'un climat relativement favorable à la recherche d'un développement plus adapté, le discours politique affiché invitant expressément à une participation accrue des populations dans le développement. Mais, dans les faits, les structures politiques et administratives en place présentent encore des blocages bureaucratiques, politiques et techniques très peu favorables à la participation des populations. Or, cette participation exige en premier lieu que l'Etat à travers lesdites administrations cède une partie de pouvoir de décision. Dans cette perspective, l'Etat ne peut plus et ne doit plus être le maître d'œuvre unique et exclusif des politiques de développement. L'administration est alors appelée à passer d'une position de « tutelle » sur le développement à un rôle de partenaire dans une dynamique de solidarité partagée entre les différents acteurs pour la mobilisation et l'utilisation concertées des ressources disponibles.

Dans leurs nombreuses expériences de coopération avec des administrations techniques ou d'autorité, les associations, se sont souvent trouvées en face de cadres et d'agents publics pleins de bonne volonté pour coopérer mais qui ne sont nullement préparés en terme de méthodes ni d'attitudes au rôle de « l'administration médiateur ou partenaire » que suppose un développement participatif. En effet, dans les nombreuses actions initiées par les différents groupes de bases (associations ou villages), le comportement et l'attitude des représentants

de l'administration ont été déterminant dans l'aboutissement ou non de ces actions.

Aussi, les procédures administratives très lourdes entravent la collaboration entre l'Etat et les associations, le traitement des dossiers dure plusieurs mois et dans certains cas plusieurs années, le déblocage des subventions est généralement en retard, et les interlocuteurs des associations sont multiples.

Aussi est-il nécessaire de considérer la préparation/formation /sensibilisation de ces cadres et agents de l'administration à ce nouveau rôle comme une des principales mesures d'accompagnement à la recherche d'un développement plus adapté .

Cette alternative d'Etat partenaire ,si elle est réellement retenue, exige le développement d'une vision stratégique de conjugaison de programmes de partenariat des associations avec les représentations de l'Etat et des collectivités locales . Il est aussi jugé nécessaire que l'Etat doit investir dans deux domaines prioritaires et capitaux à la promotion de l'action associative : la formation, en fonction des besoins des associations, et le développement d'un environnement institutionnel et juridique favorable au développement de l'action associative .

Pour ce faire l'Etat se doit de lever les nombreuses contraintes limitant l'apport des associations ;il s'agit en premier lieu de réviser le cadre juridique de 1958 dans un sens moins restrictif facilitant l'action associative. De même, l'Etat peut aussi ,sans grands frais, soutenir les capacités matérielles et financières des associations et renforcer leurs ressources humaines en mettant, par exemple, à leur disposition les cadres de certaines administrations souffrant justement de l'inflation d'un personnel pléthorique.

l'Etat est appelé également à alléger les procédures administratives et financières, pour pouvoir suivre la vitesse d'exécution des associations, et à mettre en place un guichet unique. Il est invité aussi à s'inspirer des actions réussies développées par les associations notamment en matière de réalisation de projets à la fois adaptés aux conditions locales et à coûts très réduits. De même, compte tenu de la simplicité de ses structures, le travail associatif permet de réaliser des actions à des coûts très réduits et dans des délais très brefs et de mobiliser des ressources latentes ou traditionnellement non exploitées

En retour, dans cette dynamique de solidarité partagée , les associations sont appelées d'abord à se restructurer et à remettre en cause leurs méthodes de travail en optant pour des approches plus ouvertes sur l'autre et à mettre toute leur force au service du développement. Cette force qui réside dans la rapidité de l'action , la proximité des citoyens, la capacité de mobilisation de la population et

dans la souplesse des procédures de travail.

De même les associations sont appelées à déployer plus d'efforts pour mobiliser les potentiels locaux et susciter le foisonnement des structures économiques , sociales et politiques locales dans une vision globale de développement où les orientations sont concertées et négociées dans un cadre élargi englobant et les représentants de l'Etat et les acteurs bénéficiaires.

#### **2-4- Tenir compte de la nature et de la priorité des actions**

Afin de susciter l'intérêt des membres de la communauté et mobiliser leurs ressources, les actions entreprises doivent être en mesure d'offrir directement ou indirectement à tout un chacun des avantages ( appartenance au groupe, services, accès aux flux,...) . Dans ce sens on constate de grands écarts de participation en fonction de la nature des actions initiées par le groupe ou de l'extérieur . A priori , les actions offrant des avantages immédiats ou ayant des incidences directes sur la vie quotidienne de la population, telles que l'alimentation en eau potable , l'électrification... ou celles ayant trait aux équipements collectifs telle que la construction de voies d'accès , d'écoles,...semblent mobiliser plus facilement les populations que les actions relatives à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles . Cette attitude est, certes, assez fréquente ;mais ,à notre avis, elle est beaucoup plus manifestée à l'égard des interventions extérieures, notamment vis à vis de certains bailleurs de fonds liant leur appui aux objectifs, souvent généraux et vagues ,de protection de l'environnement et des ressources naturelles, auxquels beaucoup de communautés s'abstiennent de s'inscrire. Cette attitude est également liée à une hiérarchisation des priorités des concernés qu'il faut prendre en considération . Mais contrairement à beaucoup d'idées reçues à ce propos, la protection de l'environnement et des ressources naturelles est placée en tête des préoccupations de nombreuses communautés, de la région du Dra moyen , lesquelles n'ont pas attendu l'arrivée de l'administration publique ni celle des bailleurs de fonds pour protéger la terre et l'eau constituant le capital de leur appareil productif ,l'agriculture . Somme toute, il s'agit de concilier les priorités des uns et des autres en fonction des moyens disponibles d'une part , et les intérêts à court et à long terme d'autre part . Toutefois, une attention particulière doit être accordée aux populations défavorisées, femmes et enfants en premier lieu et aux zones rurales éloignées et sous équipées.

## **2-5 Mettre en valeur les particularités locales, valoriser davantage les potentialités existantes, et jouer sur la complémentarité entre les secteurs et les intervenants :**

Pour des raisons incompréhensibles , la quasi totalité des projets étatiques entrepris dans la région ont été édifiés sur des notions de développement moderne ou tout simplement calquées sur d'autres cas appliqués ailleurs notamment dans les pays développés. Les particularités et les spécificités locales comme atouts ont été complètement négligées soit par simple omission soit par mépris. Il est à notre avis nécessaire de mettre en avant ces spécificités et ces particularités pour garantir à la région une certaine originalité pouvant constituer un élément clé dans la compétition économique.

Plus que jamais le développement de la vallée du Dra moyen est lié à l'utilisation rationnelle et à la mobilisation de ses ressources locales ainsi qu' au développement /création de nouvelles richesses économiques. Ainsi, outre la valorisation de certains produits agricoles notamment les dattes et le henné, le tourisme constitue indiscutablement l'un des créneaux porteurs à retenir moyennant la mise en place de mécanismes garantissant une redistribution équitable de ses revenus sur place et un respect de l'environnement local et des valeurs sociales.

Enfin, le Développement de la vallée du Dra moyen ne peut être assuré qu'à travers des programmes qui jouent sur la complémentarité entre les différents secteurs économiques notamment l'agriculture, le tourisme, les mines et les services et aussi sur la coordination des interventions des différents intervenants.

## **2-6 Intégrer la dimension globale dans les actions locales :**

De plus en plus, les petites actions développées un peu partout dans la vallée du Dra moyen sont liées soit d'une manière directe soit indirecte à d'autres parties du monde. Le développement des moyens de communication notamment l'internet explique en grande partie cette liaison de plus en plus étroite. Ainsi, à titre d'exemple les entrepreneurs des petits projets touristiques sont appelés plus que jamais à suivre de près l'évolution du marché du tourisme mondial. De même les producteurs des dattes, dans leur quête de marchés mondiaux sont donc obligés d'étudier les modalités de présenter un produit concurrent aux produits existant déjà sur les marchés mondiaux.

## **2.7.Rationaliser les dépenses :**

Dans les discours actuels, la faiblesse des équipements est généralement justifiée par le manque des fonds alors qu'il s'agit

beaucoup plus, dans pas mal de cas, de la rationalisation des dépenses des ressources et fonds disponibles sur place. Les petits projets réalisés par les populations locales et l'ADEDRA démontrent clairement qu' en rationalisant les dépenses on peut réaliser un maximum d'actions. A titre d' exemple, le même montant utilisé par l'administration pour construire une école composée de deux salles + logement+ latrines a été utilisé par les populations et l'ADEDRA pour construire 5 écoles de mêmes dimensions en optant pour des techniques locales améliorées permettant, d'une part, de dégager des économies importantes et valoriser d'autre part le savoir faire local.

### **2-8 Optimiser les transferts des émigrés :**

Les transferts des émigrés sont utilisés essentiellement pour satisfaire des besoins immédiats ou pour réaliser des petits projets individuels, à moins que les fonds transférés ne soient simplement investis en dehors de la région. A l'encontre de cette tendance, seuls les émigrés du village de Nesrat, installés à Casablanca ont commencé ,depuis déjà plus de cinq ans, à s'intéresser à leur village en réalisant une série d'infrastructures et d'équipements. Leur réalisation, même à une échelle très réduite, démontre l'importance d'une éventuelle implication/participation des émigrés au développement de la région moyennant la création de conditions nécessaires.

Toutefois la question du comment mettre en valeur ce potentiel se pose : doit -on passer par le canal villageois ou la communauté d'origine des émigrés tout en étant conscient que les liens, jadis très étroits avec ces communautés, sont de plus en plus lâches ? ou doit-on alors s'inscrire à des stratégies nationales, lesquelles tentent de canaliser les investissements des migrants à l'étranger vers les grandes villes / centres au détriment des marges dont l'échappatoire était justement l'émigration ?

A titre de proposition, cette participation peut être envisagée soit sous forme d'associations similaires à celle de Nesrte dans laquelle les émigrés jouent un rôle prépondérant ou carrément sous forme d'association composée uniquement d'émigrés. On peut aussi envisager la création d'une caisse alimentée partiellement ou totalement par les émigrés pour financer des projets collectifs.

### **2-9 Mobiliser les compétences locales :**

Les compétences locales individuelles et/ou associatives dynamiques et engagées, au niveau des villages sont à mobiliser et à impliquer davantage dans les opérations de développement. Tout effort de développement doit s'appuyer en premier sur les dynamiques locales en place. Mais la création forcée des institutions de base est à éviter. Cette

forme de création constitue dans la plupart de cas une solution provisoire dont la durabilité dépend étroitement du créateur. Tout soutien externe doit se limiter à des séances d'information et de formation dans l'action sur des thèmes se rapportant aux démarches et à l'importance de l'organisation et de l'action associative. Les manières administratives liant la création de l'association à la mise en place de projets sont à éviter.

## **2-10 Harmoniser les approches et coordonner les actions des différents intervenants :**

La pluralité des intervenants (Administration, bailleurs de fonds, associations intermédiaires etc.) et des approches appliquées conduit inéluctablement à la désorientation des groupes cibles. Pour faire face à cette situation, il est souhaitable de créer des cercles de concertation entre les différents intervenants en vue d'harmoniser les approches et coordonner les actions.



## **LISTE DES ABREVIATIONS**

ACTECOD : Association des Caravaniers pour un Tourisme ECOlogique et Durable

ADEDRA : Association de DÉveloppement de la vallée de DRA

ANOC : Association Nationale des Ovins et Caprins

AUEA : Association des Usagers de l'Eau Agricole

CSC : Circonscription de la Santé

DRH : Direction Régionale de l'Hydraulique

DSE : Deutsche Stiftung für international Entwicklung (Fondation allemande pour le développement international)

GTZ : Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit Agence Allemande pour la coopération technique)

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

ONA : Omnium Nord Africain

ONEP : Office National de l'EAU Potable

ONG : Organisation Non Gouvernemental

ORMVAO : Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate

MADREF : Ministère de l'Agriculture de Développement Rural et des Eaux et Forets

PAGER : Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau des populations Rurales

PAN : Programme d'Actions National de lutte contre la Désertification

PANE : Programme d'Actions National pour l'Environnement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

## **BIBILIOGRAPHIE**

Académie de l'eau (2000) : La charte sociale de l'eau: une nouvelle approche de la gestion de l'eau au XXI siècle.. Paris, Les éditions Textuel, 287 p

ADEDRA : Rapports d'activités semestriels, périodes 1996-2000

ADEDRA (4 /1997) : Atelier de réflexion et de planification (en arabe). Zagora, Avril 97, 30 p

ADEDRA (12/1997): Atelier d'évaluation et de réflexion (en arabe) Zagora décembre 97, 16P

ADEDRA(1998) : Atelier de réflexion. Zagora Avril 98, 9 p.

ADEDRA (1998) : Développement du Monde Rural : Vers une nouvelle alternative adaptée aux réalités nationales et aux particularités locales : cas de la vallée de Dra. Zagora, 12 p

ADEDRA (2000) : PV des travaux de l'atelier local " Tourisme et gestion durable des ressources naturelles " organisé à Zagora le 08/03/2000 dans le cadre du Débat national sur l'aménagement du territoire. 25 p

BAHANI A.(1990) : Les structures agraires et les systèmes d'irrigation dans la palmeraie de Fezouata, Drâa Moyen, Maroc. Thèse de Doctorat en géographie, Rouen. 2T

BOUNAR A. (1993). L'urbanisation dans un milieu d'oasis présahariennes : La vallée de Dra et le pays de Ouarzazate. Thèse de Doctorat en géographie et aménagement.2 T, 422 p

CUZIN Fabrice (1998) : Projet de création d'une réserve naturelle dans la région de Zagora. Zagora, 58p.

DELER J.P et Al(1988): ONG et développement : société, économie, politique  
Edition Karthala, Paris, 684 p.

HAMMOUDI A. (1974):Segmentarité, stratification, pouvoir politique et sainteté. Réflexion sur les thèses de Gellner. Heperis, Volume XV

JAQUES - MEUNIE (D) : Le Maroc saharien ,des origines à 1670 . Deux tomes librairie Klincksieck Paris 1982 .

LAZAREV G(2000):La responsabilisation sociale, condition d'une gestion durable des ressources en eau et en terres. Communication présentée lors de la session de l'Académie du Royaume du Maroc des 20,21 et 22 novembre 2000,19 p.

ONA-Reminex (2000): Etude de la qualité des eaux de la région de Bleida.  
17 p+ annexes.

ORMVAO (1994): Revenu des ménages ruraux dans la zone d'action de l'ORMVAO. Ouarzazate, 9 p.

OUHAJOU Lekbir (1986) : Espaces hydrauliques et société : les systèmes d'irrigation dans la vallée du Dra moyen (Maroc). Montpellier

OUHAJOU L et ZAINABI A.T (2001) : Aménagements hydro agricoles de la vallée de Dra Moyen : Etat des lieux et perspectives. Zagora, 18 p

Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire (1992) : Etude sectorielle d'impact de l'irrigation sur l'environnement, 59 p +annexes

Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement (2000) : Rapport de l'impact de la mine de Bleida sur la qualité des Eaux souterraines du Douar Smara. Rabat, 39 p

Ministère de la Prévision Economique et du Plan et PNUD (1999):Rapport national sur le Développement humain1998-1999 :Approche participative et développement rural, Rabat, 97 p

MORENO Rafael Dochao (1994): L'approche communautaire dans

l'appui aux politiques d'ajustement structurel des pays du Maghreb Central. Annales Marocaines d'économie, n° spécial ( bilan décennal du programme d'ajustement structurel et perspectives de l'économie marocaine) PP 109-114.

NUSCHELER Franz(2000): Politique de développement et aide au développement au XXI ème siècle. In Développement durable PP 1-9

Province de Zagora(1999) : Monographie de la province de Zagora

MTER Abdellah (1995): La population ksourienne du sud du Maroc et l'émigration internationale :Le cas des Vallées du Dadess et du Dra dans la province de Ouarzazate. Thèse de doctorat en géographie. Poitiers, 374 p

SPILLMAN G (1936) : Les Ait Atta du Sahara et la pacification du Dra . Publication de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines ; tome XXIX ,Rabat

ZAINABI Ahmed Taoufik(1995) : Aménagements hydro agricoles des zones arides et semi arides au Maroc : étude comparative de la vallée de Dra et de la plaine de Tadla. Cahier du CERES, serie géographie n°12, Tunis, pp 209-225

ZAINABI et Al (1999): Eléments généraux pour une compréhension approfondie de la situation de la femme au Sud Est Marocain. Cas de la vallée de